

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Informations générales

Prescripteur : UT MONTAGNE NOIRE (877504)

Maxime TONELLO (/ 06 22 95 30 67)

Producteur : UP MIDI PYRENEES EST (875520)

Damien VIGUIER (/ 07 77 33 66 16)

Prestations à réaliser

• Descriptif et Localisation

Entretien de réseau de desserte : fauchage / entretien mécanique des accotements 4 passes (réf: 04-GVIN-FEA01)

Forêt domaniale de SAINT-AMANCET-SORÈZE (DO)

Commune : SOREZE (81540)

Localisation : RF de la Métairie

Total :

Commandé	Un
2,640	KM

• Prescriptions [P] / Consignes [C] (hors sécurité)

Date de début: 01/06/2026 Date de fin: 31/07/2026

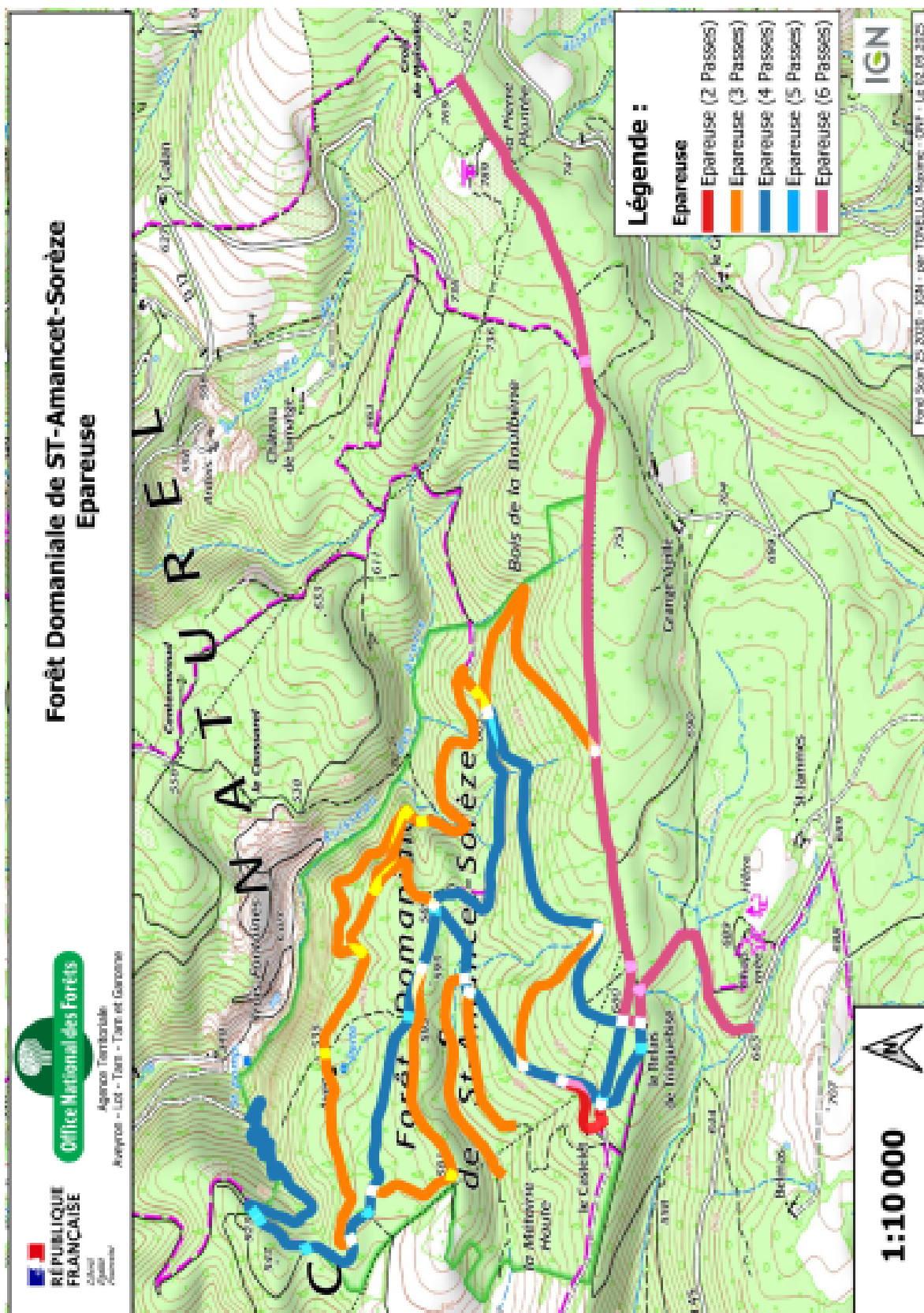
Troisième trimestre

Technique

° [P] Détail du nombre de passages par accotements : 2+2

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Plan(s) d'intervention



en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Sécurité sur le chantier

• Informations liées aux secours

Numéros d'urgence : 112 [Secours européen] 18 [Pompiers] 15 [SAMU]

Point de rencontre pour sauvetage terrestre (PRS)	• SDIS: PRS 81 97 • Lieu : Le relais de Trinquebise, intersection PF et Rte des cretes (SOREZE) • GPS : (43.439088, 2.110561) • DFCI: FD82A3.3
Couverture téléphonique	• Chantier : ☒ Oui ☐ Non
Consignes d'accès au chantier	<i>Aucune consigne d'accès</i>

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

- **Plan de secours**



en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Facteurs de risques

Risques biologiques	• RISQUE : Affections provoquées par les chenilles processionnaires. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de frelons et autres hyménoptères. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de vipères. • RISQUE : Borréliose de Lyme, Hantavirose, Encéphalite à tiques (transmises par les tiques). • RISQUE : Echinococcose (transmise par les chiens, chats, renards...). • RISQUE : Leptospirose (transmise par les mammifères, notamment les rongeurs). • RISQUE : Rage.
Risques liés aux ouvrages	Néant
Risques liés à l'état sanitaire du peuplement	Néant
Risques liés à la nature du terrain	Néant

• Prescriptions/Consignes de sécurité spécifiques au chantier (*) de secours

- [C] Pose des panneaux de signalisation de chantier, rubalise, barrières sur les voies d'accès au chantier (RF, chemins de randonnée, ...)
- [C] Consignes générales pour SECOURS (Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Trousse de secours, Véhicules garés dans le sens du départ, Sifflets)
- [C] Pose des panneaux de signalisation routière
- [C] EPI pour outil manuel (Chaussures ou bottes de sécurité, Gants, Respect des distances de sécurité entre 2 opérateurs)
- [C] Port du gilet haute visibilité
- [C] Consignes ENGIN : Panneau de chantier, Présence extincteurs, Trousse de secours, Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Eteindre le moteur pendant les pauses, Respect des distances de sécurité entre 1 opérateur et 1 engin, EPI pour chauffeur d'ENGIN (Chaussures ou bottes de sécurité, Protection anti bruit)

(*) Les prescriptions/consignes de sécurité générales relatives à l'exercice de l'activité doivent être respectées.

• Mesures de sécurité en cas d'interventions simultanées ou successives d'entreprises

Aucune mesure de sécurité communiquée

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Contractants

La fiche de chantier et son annexe éventuelle doivent être disponibles sur le chantier. Les entreprises intervenantes doivent répercuter les informations y figurant à tous leurs sous-traitants éventuels.

• Intervenants

	NOM	Adresse	Tél.
Donneur d'ordre ONF	UT MONTAGNE NOIRE	M.F. de la Toupinarie 81160 MASSAGUEL	
ONF intervenant - 1	UP MIDI PYRENEES EST	9 lieutenant Paul Delpech 09007 FOIX	

• Dates et signatures

Reconnait avoir pris connaissance de l'ensemble du document, et notamment des informations de sécurité:

	Date	NOM et signature du représentant
ONF	03/02/2026	NOM : Signature :
ONF intervenant - 1	03/02/2026	NOM : Signature :

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Informations générales

Prescripteur : UT MONTAGNE NOIRE (877504)

Clement HUCHE (/ 06 24 50 45 84)

Producteur : UP MIDI PYRENEES EST (875520)

Damien VIGUIER (/ 07 77 33 66 16)

Prestations à réaliser

• Descriptif et Localisation

Entretien de réseau de desserte : fauchage / entretien mécanique des accotements 4 Passes (réf: 04-GVIN-FEA01)

Forêt domaniale de LA-MONTAGNE-NOIRE (DO)

Commune : ESCOUSSENS (81290)

Localisation : RF du BERNAZOBRE

Total :

Commandé	Un
3,900	KM

• Prescriptions [P] / Consignes [C] (hors sécurité)

Date de début: 01/06/2026 Date de fin: 31/07/2026

Premier semestre

Technique

° [P] Détail du nombre de passages par accotements : 2+2

• Plan(s) d'intervention

Aucun plan d'intervention

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Sécurité sur le chantier

• Informations liées aux secours

Numéros d'urgence : 112 [Secours européen] 18 [Pompiers] 15 [SAMU]

Point de rencontre pour sauvetage terrestre (PRS)	• SDIS: PRS 81 88 • Lieu : Carrefour du Pas du Sant (VERDALLE) • GPS : (43.473279, 2.202547) • DFCI: FD82E5.3
Couverture téléphonique	• Chantier : ☒ Oui ☐ Non
Consignes d'accès au chantier	<i>Aucune consigne d'accès</i>

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

- **Plan de secours**



en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Facteurs de risques

Risques biologiques	• RISQUE : Affections provoquées par les chenilles processionnaires. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de frelons et autres hyménoptères. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de vipères. • RISQUE : Borréliose de Lyme, Hantavirose, Encéphalite à tiques (transmises par les tiques). • RISQUE : Echinococcose (transmise par les chiens, chats, renards...). • RISQUE : Leptospirose (transmise par les mammifères, notamment les rongeurs). • RISQUE : Rage.
Risques liés aux ouvrages	• OUVRAGE : Ne pas porter atteinte aux canalisations de transport de fluides. Réaliser DICT. • RISQUE : Bâtiment. • RISQUE : Chasse. • RISQUE : Chemin balisé. • RISQUE : Conduite d'eau ou d'autres fluides. • RISQUE : Fossé d'irrigation. • RISQUE : Ligne électrique aérienne. • RISQUE : Ligne électrique enterrée. • RISQUE : Ouvrages divers. • RISQUE : Pièce d'eau. • RISQUE : Restes de conflits armés (munitions, piquets queue de cochon, barbelés). • RISQUE : Vestiges militaires. • RISQUE : Vestiges miniers. • RISQUE : Voie accessible aux véhicules à moteur.
Risques liés à l'état sanitaire du peuplement	• RISQUE : Présence d'arbres atteints de maladies pouvant présenter un danger (suie de l'érable ...).
Risques liés à la nature du terrain	• RISQUE : Cours d'eau • RISQUE : Déclivité (forte pente) • RISQUE : Source • RISQUE : Zone humide

• Prescriptions/Consignes de sécurité spécifiques au chantier (*) de secours

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

- [C] Consignes ENGIN : Panneau de chantier, Présence extincteurs, Trousse de secours, Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Eteindre le moteur pendant les pauses, Respect des distances de sécurité entre 1 opérateur et 1 engin, EPI pour chauffeur d'ENGIN (Chaussures ou bottes de sécurité, Protection anti bruit)
- [C] Pose des panneaux de signalisation de chantier, rubalise, barrières sur les voies d'accès au chantier (RF, chemins de randonnée, ...)
- [C] Port du gilet haute visibilité
- [C] Pose des panneaux de signalisation routière
- [C] EPI pour outil manuel (Chaussures ou bottes de sécurité, Gants, Respect des distances de sécurité entre 2 opérateurs)
- [C] Consignes générales pour SECOURS (Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Trousse de secours, Véhicules garés dans le sens du départ, Sifflets)

(*) Les prescriptions/consignes de sécurité générales relatives à l'exercice de l'activité doivent être respectées.

• Mesures de sécurité en cas d'interventions simultanées ou successives d'entreprises

Aucune mesure de sécurité communiquée

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Contractants

La fiche de chantier et son annexe éventuelle doivent être disponibles sur le chantier. Les entreprises intervenantes doivent répercuter les informations y figurant à tous leurs sous-traitants éventuels.

• Intervenants

	NOM	Adresse	Tél.
Donneur d'ordre ONF	UT MONTAGNE NOIRE	M.F. de la Toupinarie 81160 MASSAGUEL	
ONF intervenant - 1	UP MIDI PYRENEES EST	9 lieutenant Paul Delpech 09007 FOIX	

• Dates et signatures

Reconnait avoir pris connaissance de l'ensemble du document, et notamment des informations de sécurité:

	Date	NOM et signature du représentant
ONF	03/02/2026	NOM : Signature :
ONF intervenant - 1	03/02/2026	NOM : Signature :

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Informations générales

Prescripteur : UT MONTAGNE NOIRE (877504)

Clement HUCHE (/ 06 24 50 45 84)

Producteur : UP MIDI PYRENEES EST (875520)

Damien VIGUIER (/ 07 77 33 66 16)

Prestations à réaliser

• Descriptif et Localisation

Entretien de réseau de desserte : fauchage / entretien mécanique des accotements 4 Passes (réf: 04-GVIN-FEA01)

Forêt domaniale de LA-MONTAGNE-NOIRE (DO)

Commune : ESCOUSSENS (81290)

Localisation : RF des TRAVERSES HAUTES

Total :

Commandé	Un
2,400	KM

• Prescriptions [P] / Consignes [C] (hors sécurité)

Date de début: 01/06/2026 Date de fin: 31/07/2026

Premier semestre

Technique
° [P] Détail du nombre de passages par accotements : 2+2
° [P] Modalités de l'intervention : épareuse

• Plan(s) d'intervention

Aucun plan d'intervention

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Sécurité sur le chantier

• Informations liées aux secours

Numéros d'urgence : 112 [Secours européen] 18 [Pompiers] 15 [SAMU]

Point de rencontre pour sauvetage terrestre (PRS)	• SDIS: PRS 81 88 • Lieu : Carrefour du Pas du Sant (VERDALLE) • GPS : (43.473279, 2.202547) • DFCI: FD82E5.3
Couverture téléphonique	• Chantier : ☒ Oui ☐ Non
Consignes d'accès au chantier	<i>Aucune consigne d'accès</i>

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

- **Plan de secours**



en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Facteurs de risques

Risques biologiques	• RISQUE : Affections provoquées par les chenilles processionnaires. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de frelons et autres hyménoptères. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de vipères. • RISQUE : Borréliose de Lyme, Hantavirose, Encéphalite à tiques (transmises par les tiques). • RISQUE : Echinococcose (transmise par les chiens, chats, renards...). • RISQUE : Leptospirose (transmise par les mammifères, notamment les rongeurs). • RISQUE : Rage.
Risques liés aux ouvrages	• OUVRAGE : Ne pas porter atteinte aux canalisations de transport de fluides. Réaliser DICT. • RISQUE : Bâtiment. • RISQUE : Chasse. • RISQUE : Chemin balisé. • RISQUE : Conduite d'eau ou d'autres fluides. • RISQUE : Fossé d'irrigation. • RISQUE : Ligne électrique aérienne. • RISQUE : Ligne électrique enterrée. • RISQUE : Ouvrages divers. • RISQUE : Pièce d'eau. • RISQUE : Restes de conflits armés (munitions, piquets queue de cochon, barbelés). • RISQUE : Vestiges militaires. • RISQUE : Vestiges miniers. • RISQUE : Voie accessible aux véhicules à moteur.
Risques liés à l'état sanitaire du peuplement	• RISQUE : Présence d'arbres atteints de maladies pouvant présenter un danger (suie de l'érable ...).
Risques liés à la nature du terrain	• RISQUE : Cours d'eau • RISQUE : Déclivité (forte pente) • RISQUE : Source • RISQUE : Zone humide

• Prescriptions/Consignes de sécurité spécifiques au chantier (*) de secours

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

- [C] EPI pour outil manuel (Chaussures ou bottes de sécurité, Gants, Respect des distances de sécurité entre 2 opérateurs)
- [C] Port du gilet haute visibilité
- [C] Consignes générales pour SECOURS (Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Trousse de secours, Véhicules garés dans le sens du départ, Sifflets)
- [C] Pose des panneaux de signalisation de chantier, rubalise, barrières sur les voies d'accès au chantier (RF, chemins de randonnée, ...)
- [C] Pose des panneaux de signalisation routière
- [C] Consignes ENGIN : Panneau de chantier, Présence extincteurs, Trousse de secours, Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Eteindre le moteur pendant les pauses, Respect des distances de sécurité entre 1 opérateur et 1 engin, EPI pour chauffeur d'ENGIN (Chaussures ou bottes de sécurité, Protection anti bruit)

(*) Les prescriptions/consignes de sécurité générales relatives à l'exercice de l'activité doivent être respectées.

• Mesures de sécurité en cas d'interventions simultanées ou successives d'entreprises

Aucune mesure de sécurité communiquée

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Contractants

La fiche de chantier et son annexe éventuelle doivent être disponibles sur le chantier. Les entreprises intervenantes doivent répercuter les informations y figurant à tous leurs sous-traitants éventuels.

• Intervenants

	NOM	Adresse	Tél.
Donneur d'ordre ONF	UT MONTAGNE NOIRE	M.F. de la Toupinarie 81160 MASSAGUEL	
ONF intervenant - 1	UP MIDI PYRENEES EST	9 lieutenant Paul Delpech 09007 FOIX	

• Dates et signatures

Reconnait avoir pris connaissance de l'ensemble du document, et notamment des informations de sécurité:

	Date	NOM et signature du représentant
ONF	03/02/2026	NOM : Signature :
ONF intervenant - 1	03/02/2026	NOM : Signature :

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Informations générales

Prescripteur : UT MONTAGNE NOIRE (877504)

Maxime TONELLO (/ 06 22 95 30 67)

Producteur : UP MIDI PYRENEES EST (875520)

Damien VIGUIER (/ 07 77 33 66 16)

Prestations à réaliser

• Descriptif et Localisation

Entretien de réseau de desserte : fauchage / entretien mécanique des accotements 4 passes (réf: 04-GVIN-FEA01)

Forêt domaniale de SAINT-AMANCET-SORÈZE (DO)

Commune : SAINT-AMANCET (81110)

Localisation : RF du Fumadis

Total :

Commandé	Un
1,750	KM

• Prescriptions [P] / Consignes [C] (hors sécurité)

Date de début: 01/06/2026 Date de fin: 31/07/2026

Troisième trimestre

Technique

° [P] Détail du nombre de passages par accotements : 2+2

• Plan(s) d'intervention

Aucun plan d'intervention

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Sécurité sur le chantier

• Informations liées aux secours

Numéros d'urgence : 112 [Secours européen] 18 [Pompiers] 15 [SAMU]

Point de rencontre pour sauvetage terrestre (PRS)	• SDIS: PRS 81 97 • Lieu : Le relais de Trinquebise, intersection PF et Rte des cretes (SOREZE) • GPS : (43.439088, 2.110561) • DFCI: FD82A3.3
Couverture téléphonique	• Chantier : ☒ Oui ☐ Non
Consignes d'accès au chantier	<i>Aucune consigne d'accès</i>

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

- **Plan de secours**



en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Facteurs de risques

Risques biologiques	• RISQUE : Affections provoquées par les chenilles processionnaires. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de frelons et autres hyménoptères. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de vipères. • RISQUE : Borréliose de Lyme, Hantavirose, Encéphalite à tiques (transmises par les tiques). • RISQUE : Echinococcose (transmise par les chiens, chats, renards...). • RISQUE : Leptospirose (transmise par les mammifères, notamment les rongeurs). • RISQUE : Rage.
Risques liés aux ouvrages	Néant
Risques liés à l'état sanitaire du peuplement	Néant
Risques liés à la nature du terrain	Néant

• Prescriptions/Consignes de sécurité spécifiques au chantier (*) de secours

- [C] Pose des panneaux de signalisation de chantier, rubalise, barrières sur les voies d'accès au chantier (RF, chemins de randonnée, ...)
- [C] Consignes générales pour SECOURS (Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Trousse de secours, Véhicules garés dans le sens du départ, Sifflets)
- [C] Pose des panneaux de signalisation routière
- [C] EPI pour outil manuel (Chaussures ou bottes de sécurité, Gants, Respect des distances de sécurité entre 2 opérateurs)
- [C] Port du gilet haute visibilité
- [C] Consignes ENGIN : Panneau de chantier, Présence extincteurs, Trousse de secours, Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Eteindre le moteur pendant les pauses, Respect des distances de sécurité entre 1 opérateur et 1 engin, EPI pour chauffeur d'ENGIN (Chaussures ou bottes de sécurité, Protection anti bruit)

(*) Les prescriptions/consignes de sécurité générales relatives à l'exercice de l'activité doivent être respectées.

• Mesures de sécurité en cas d'interventions simultanées ou successives d'entreprises

Aucune mesure de sécurité communiquée

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Contractants

La fiche de chantier et son annexe éventuelle doivent être disponibles sur le chantier. Les entreprises intervenantes doivent répercuter les informations y figurant à tous leurs sous-traitants éventuels.

• Intervenants

	NOM	Adresse	Tél.
Donneur d'ordre ONF	UT MONTAGNE NOIRE	M.F. de la Toupinarie 81160 MASSAGUEL	
ONF intervenant - 1	UP MIDI PYRENEES EST	9 lieutenant Paul Delpech 09007 FOIX	

• Dates et signatures

Reconnait avoir pris connaissance de l'ensemble du document, et notamment des informations de sécurité:

	Date	NOM et signature du représentant
ONF	03/02/2026	NOM : Signature :
ONF intervenant - 1	03/02/2026	NOM : Signature :

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Informations générales

Prescripteur : UT MONTAGNE NOIRE (877504)

Clement HUCHE (/ 06 24 50 45 84)

Producteur : UP MIDI PYRENEES EST (875520)

Damien VIGUIER (/ 07 77 33 66 16)

Prestations à réaliser

• Descriptif et Localisation

Entretien de réseau de desserte : fauchage / entretien mécanique des accotements 4 Passes (réf: 04-GVIN-FEA01)

Forêt domaniale de LA-MONTAGNE-NOIRE (DO)

Commune : ESCOUSSENS (81290)

Localisation : RF des TRAVERSES BASSES

Total :

Commandé	Un
1,200	KM

• Prescriptions [P] / Consignes [C] (hors sécurité)

Date de début: 01/06/2026 Date de fin: 31/07/2026

Premier semestre

Technique

° [P] Détail du nombre de passages par accotements : 2+2

• Plan(s) d'intervention

Aucun plan d'intervention

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Sécurité sur le chantier

• Informations liées aux secours

Numéros d'urgence : 112 [Secours européen] 18 [Pompiers] 15 [SAMU]

Point de rencontre pour sauvetage terrestre (PRS)	• SDIS: PRS 81 88 • Lieu : Carrefour du Pas du Sant (VERDALLE) • GPS : (43.473279, 2.202547) • DFCI: FD82E5.3
Couverture téléphonique	• Chantier : ☒ Oui ☐ Non
Consignes d'accès au chantier	<i>Aucune consigne d'accès</i>

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

- **Plan de secours**



en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Facteurs de risques

Risques biologiques	• RISQUE : Affections provoquées par les chenilles processionnaires. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de frelons et autres hyménoptères. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de vipères. • RISQUE : Borréliose de Lyme, Hantavirose, Encéphalite à tiques (transmises par les tiques). • RISQUE : Echinococcose (transmise par les chiens, chats, renards...). • RISQUE : Leptospirose (transmise par les mammifères, notamment les rongeurs). • RISQUE : Rage.
Risques liés aux ouvrages	• OUVRAGE : Ne pas porter atteinte aux canalisations de transport de fluides. Réaliser DICT. • RISQUE : Bâtiment. • RISQUE : Chasse. • RISQUE : Chemin balisé. • RISQUE : Conduite d'eau ou d'autres fluides. • RISQUE : Fossé d'irrigation. • RISQUE : Ligne électrique aérienne. • RISQUE : Ligne électrique enterrée. • RISQUE : Ouvrages divers. • RISQUE : Pièce d'eau. • RISQUE : Restes de conflits armés (munitions, piquets queue de cochon, barbelés). • RISQUE : Vestiges militaires. • RISQUE : Vestiges miniers. • RISQUE : Voie accessible aux véhicules à moteur.
Risques liés à l'état sanitaire du peuplement	• RISQUE : Présence d'arbres atteints de maladies pouvant présenter un danger (suie de l'érable ...).
Risques liés à la nature du terrain	• RISQUE : Cours d'eau • RISQUE : Déclivité (forte pente) • RISQUE : Source • RISQUE : Zone humide

• Prescriptions/Consignes de sécurité spécifiques au chantier (*) de secours

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

- [C] Consignes ENGIN : Panneau de chantier, Présence extincteurs, Trousse de secours, Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Eteindre le moteur pendant les pauses, Respect des distances de sécurité entre 1 opérateur et 1 engin, EPI pour chauffeur d'ENGIN (Chaussures ou bottes de sécurité, Protection anti bruit)
- [C] Pose des panneaux de signalisation de chantier, rubalise, barrières sur les voies d'accès au chantier (RF, chemins de randonnée, ...)
- [C] Port du gilet haute visibilité
- [C] Pose des panneaux de signalisation routière
- [C] EPI pour outil manuel (Chaussures ou bottes de sécurité, Gants, Respect des distances de sécurité entre 2 opérateurs)
- [C] Consignes générales pour SECOURS (Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Trousse de secours, Véhicules garés dans le sens du départ, Sifflets)

(*) Les prescriptions/consignes de sécurité générales relatives à l'exercice de l'activité doivent être respectées.

• Mesures de sécurité en cas d'interventions simultanées ou successives d'entreprises

Aucune mesure de sécurité communiquée

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Contractants

La fiche de chantier et son annexe éventuelle doivent être disponibles sur le chantier. Les entreprises intervenantes doivent répercuter les informations y figurant à tous leurs sous-traitants éventuels.

• Intervenants

	NOM	Adresse	Tél.
Donneur d'ordre ONF	UT MONTAGNE NOIRE	M.F. de la Toupinarie 81160 MASSAGUEL	
ONF intervenant - 1	UP MIDI PYRENEES EST	9 lieutenant Paul Delpech 09007 FOIX	

• Dates et signatures

Reconnait avoir pris connaissance de l'ensemble du document, et notamment des informations de sécurité:

	Date	NOM et signature du représentant
ONF	03/02/2026	NOM : Signature :
ONF intervenant - 1	03/02/2026	NOM : Signature :

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Informations générales

Prescripteur : UT MONTAGNE NOIRE (877504)

Clement HUCHE (/ 06 24 50 45 84)

Producteur : UP MIDI PYRENEES EST (875520)

Damien VIGUIER (/ 07 77 33 66 16)

Prestations à réaliser

• Descriptif et Localisation

Entretien de réseau de desserte : fauchage / entretien mécanique des accotements 5 Passes (réf: 04-GVIN-FEA01)

Forêt domaniale de LA-MONTAGNE-NOIRE (DO)

Commune : ESCOUSSENS (81290)

Localisation : RF DE L'ALZEAU

Total :

Commandé	Un
3,400	KM

• Prescriptions [P] / Consignes [C] (hors sécurité)

Date de début: 01/01/2026 Date de fin: 30/06/2026

Premier semestre

Technique
° [P] Détail du nombre de passages par accotements : 3+2

• Plan(s) d'intervention

Aucun plan d'intervention

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Sécurité sur le chantier

• Informations liées aux secours

Numéros d'urgence : 112 [Secours européen] 18 [Pompiers] 15 [SAMU]

Point de rencontre pour sauvetage terrestre (PRS)	• SDIS: PRS 81 88 • Lieu : Carrefour du Pas du Sant (VERDALLE) • GPS : (43.473279, 2.202547) • DFCI: FD82E5.3
Couverture téléphonique	• Chantier : ☒ Oui ☐ Non
Consignes d'accès au chantier	<i>Aucune consigne d'accès</i>

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

- **Plan de secours**



en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Facteurs de risques

Risques biologiques	• RISQUE : Affections provoquées par les chenilles processionnaires. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de frelons et autres hyménoptères. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de vipères. • RISQUE : Borréliose de Lyme, Hantavirose, Encéphalite à tiques (transmises par les tiques). • RISQUE : Echinococcose (transmise par les chiens, chats, renards...). • RISQUE : Leptospirose (transmise par les mammifères, notamment les rongeurs). • RISQUE : Rage.
Risques liés aux ouvrages	Néant
Risques liés à l'état sanitaire du peuplement	Néant
Risques liés à la nature du terrain	Néant

• Prescriptions/Consignes de sécurité spécifiques au chantier (*) de secours

- [C] EPI pour outil manuel (Chaussures ou bottes de sécurité, Gants, Respect des distances de sécurité entre 2 opérateurs)
- [C] Port du gilet haute visibilité
- [C] Consignes générales pour SECOURS (Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Trousse de secours, Véhicules garés dans le sens du départ, Sifflets)
- [C] Pose des panneaux de signalisation de chantier, rubalise, barrières sur les voies d'accès au chantier (RF, chemins de randonnée, ...)
- [C] Pose des panneaux de signalisation routière
- [C] Consignes ENGIN : Panneau de chantier, Présence extincteurs, Trousse de secours, Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Eteindre le moteur pendant les pauses, Respect des distances de sécurité entre 1 opérateur et 1 engin, EPI pour chauffeur d'ENGIN (Chaussures ou bottes de sécurité, Protection anti bruit)

(*) Les prescriptions/consignes de sécurité générales relatives à l'exercice de l'activité doivent être respectées.

• Mesures de sécurité en cas d'interventions simultanées ou successives d'entreprises

Aucune mesure de sécurité communiquée

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Contractants

La fiche de chantier et son annexe éventuelle doivent être disponibles sur le chantier. Les entreprises intervenantes doivent répercuter les informations y figurant à tous leurs sous-traitants éventuels.

• Intervenants

	NOM	Adresse	Tél.
Donneur d'ordre ONF	UT MONTAGNE NOIRE	M.F. de la Toupinarie 81160 MASSAGUEL	
ONF intervenant - 1	UP MIDI PYRENEES EST	9 lieutenant Paul Delpech 09007 FOIX	

• Dates et signatures

Reconnait avoir pris connaissance de l'ensemble du document, et notamment des informations de sécurité:

	Date	NOM et signature du représentant
ONF	03/02/2026	NOM : Signature :
ONF intervenant - 1	03/02/2026	NOM : Signature :

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Informations générales

Prescripteur : UT MONTAGNE NOIRE (877504)

Maxime TONELLO (/ 06 22 95 30 67)

Producteur : UP MIDI PYRENEES EST (875520)

Damien VIGUIER (/ 07 77 33 66 16)

Prestations à réaliser

• Descriptif et Localisation

Entretien de réseau de desserte : fauchage / entretien mécanique des accotements 4 passes (réf: 04-GVIN-FEA01)

Forêt domaniale de SAINT-AMANCET-SORÈZE (DO)

Commune : SAINT-AMANCET (81110)

Localisation : RF des Fals

Total :

Commandé	Un
2,570	KM

• Prescriptions [P] / Consignes [C] (hors sécurité)

Date de début: 01/06/2026 Date de fin: 31/07/2026

Troisième trimestre

Technique

° [P] Détail du nombre de passages par accotements : 2+2

• Plan(s) d'intervention

Aucun plan d'intervention

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Sécurité sur le chantier

• Informations liées aux secours

Numéros d'urgence : 112 [Secours européen] 18 [Pompiers] 15 [SAMU]

Point de rencontre pour sauvetage terrestre (PRS)	• SDIS: PRS 81 97 • Lieu : Le relais de Trinquebise, intersection PF et Rte des cretes (SOREZE) • GPS : (43.439088, 2.110561) • DFCI: FD82A3.3
Couverture téléphonique	• Chantier : ☒ Oui ☐ Non
Consignes d'accès au chantier	<i>Aucune consigne d'accès</i>

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

- **Plan de secours**



en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Facteurs de risques

Risques biologiques	• RISQUE : Affections provoquées par les chenilles processionnaires. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de frelons et autres hyménoptères. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de vipères. • RISQUE : Borréliose de Lyme, Hantavirose, Encéphalite à tiques (transmises par les tiques). • RISQUE : Echinococcose (transmise par les chiens, chats, renards...). • RISQUE : Leptospirose (transmise par les mammifères, notamment les rongeurs). • RISQUE : Rage.
Risques liés aux ouvrages	Néant
Risques liés à l'état sanitaire du peuplement	Néant
Risques liés à la nature du terrain	Néant

• Prescriptions/Consignes de sécurité spécifiques au chantier (*) de secours

- [C] Pose des panneaux de signalisation de chantier, rubalise, barrières sur les voies d'accès au chantier (RF, chemins de randonnée, ...)
- [C] Consignes générales pour SECOURS (Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Trousse de secours, Véhicules garés dans le sens du départ, Sifflets)
- [C] Pose des panneaux de signalisation routière
- [C] EPI pour outil manuel (Chaussures ou bottes de sécurité, Gants, Respect des distances de sécurité entre 2 opérateurs)
- [C] Port du gilet haute visibilité
- [C] Consignes ENGIN : Panneau de chantier, Présence extincteurs, Trousse de secours, Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Eteindre le moteur pendant les pauses, Respect des distances de sécurité entre 1 opérateur et 1 engin, EPI pour chauffeur d'ENGIN (Chaussures ou bottes de sécurité, Protection anti bruit)

(*) Les prescriptions/consignes de sécurité générales relatives à l'exercice de l'activité doivent être respectées.

• Mesures de sécurité en cas d'interventions simultanées ou successives d'entreprises

Aucune mesure de sécurité communiquée

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Contractants

La fiche de chantier et son annexe éventuelle doivent être disponibles sur le chantier. Les entreprises intervenantes doivent répercuter les informations y figurant à tous leurs sous-traitants éventuels.

• Intervenants

	NOM	Adresse	Tél.
Donneur d'ordre ONF	UT MONTAGNE NOIRE	M.F. de la Toupinarie 81160 MASSAGUEL	
ONF intervenant - 1	UP MIDI PYRENEES EST	9 lieutenant Paul Delpech 09007 FOIX	

• Dates et signatures

Reconnait avoir pris connaissance de l'ensemble du document, et notamment des informations de sécurité:

	Date	NOM et signature du représentant
ONF	03/02/2026	NOM : Signature :
ONF intervenant - 1	03/02/2026	NOM : Signature :

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Informations générales

Prescripteur : UT MONTAGNE NOIRE (877504)

Clement HUCHE (/ 06 24 50 45 84)

Producteur : UP MIDI PYRENEES EST (875520)

Damien VIGUIER (/ 07 77 33 66 16)

Prestations à réaliser

• Descriptif et Localisation

Entretien de réseau de desserte : fauchage / entretien mécanique des accotements 4 Passes (réf: 04-GVIN-FEA01)

Forêt domaniale de LA-MONTAGNE-NOIRE (DO)

Commune : ESCOUSSENS (81290)

Localisation : RF du TRAVERS DES OMBRES

Total :

Commandé	Un
6,000	KM

• Prescriptions [P] / Consignes [C] (hors sécurité)

Date de début: 01/06/2026 Date de fin: 31/07/2026

Premier semestre

Technique

° [P] Détail du nombre de passages par accotements : 2+2

• Plan(s) d'intervention

Aucun plan d'intervention

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Sécurité sur le chantier

• Informations liées aux secours

Numéros d'urgence : 112 [Secours européen] 18 [Pompiers] 15 [SAMU]

Point de rencontre pour sauvetage terrestre (PRS)	• SDIS: PRS 81 88 • Lieu : Carrefour du Pas du Sant (VERDALLE) • GPS : (43.473279, 2.202547) • DFCI: FD82E5.3
Couverture téléphonique	• Chantier : ☒ Oui ☐ Non
Consignes d'accès au chantier	<i>Aucune consigne d'accès</i>

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

- **Plan de secours**



en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Facteurs de risques

Risques biologiques	• RISQUE : Affections provoquées par les chenilles processionnaires. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de frelons et autres hyménoptères. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de vipères. • RISQUE : Borréliose de Lyme, Hantavirose, Encéphalite à tiques (transmises par les tiques). • RISQUE : Echinococcose (transmise par les chiens, chats, renards...). • RISQUE : Leptospirose (transmise par les mammifères, notamment les rongeurs). • RISQUE : Rage.
Risques liés aux ouvrages	• OUVRAGE : Ne pas porter atteinte aux canalisations de transport de fluides. Réaliser DICT. • RISQUE : Bâtiment. • RISQUE : Chasse. • RISQUE : Chemin balisé. • RISQUE : Conduite d'eau ou d'autres fluides. • RISQUE : Fossé d'irrigation. • RISQUE : Ligne électrique aérienne. • RISQUE : Ligne électrique enterrée. • RISQUE : Ouvrages divers. • RISQUE : Pièce d'eau. • RISQUE : Restes de conflits armés (munitions, piquets queue de cochon, barbelés). • RISQUE : Vestiges militaires. • RISQUE : Vestiges miniers. • RISQUE : Voie accessible aux véhicules à moteur.
Risques liés à l'état sanitaire du peuplement	• RISQUE : Présence d'arbres atteints de maladies pouvant présenter un danger (suie de l'érable ...).
Risques liés à la nature du terrain	• RISQUE : Cours d'eau • RISQUE : Déclivité (forte pente) • RISQUE : Source • RISQUE : Zone humide

• Prescriptions/Consignes de sécurité spécifiques au chantier (*) de secours

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

- [C] Consignes ENGIN : Panneau de chantier, Présence extincteurs, Trousse de secours, Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Eteindre le moteur pendant les pauses, Respect des distances de sécurité entre 1 opérateur et 1 engin, EPI pour chauffeur d'ENGIN (Chaussures ou bottes de sécurité, Protection anti bruit)
- [C] Pose des panneaux de signalisation de chantier, rubalise, barrières sur les voies d'accès au chantier (RF, chemins de randonnée, ...)
- [C] Port du gilet haute visibilité
- [C] Pose des panneaux de signalisation routière
- [C] EPI pour outil manuel (Chaussures ou bottes de sécurité, Gants, Respect des distances de sécurité entre 2 opérateurs)
- [C] Consignes générales pour SECOURS (Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Trousse de secours, Véhicules garés dans le sens du départ, Sifflets)

(*) Les prescriptions/consignes de sécurité générales relatives à l'exercice de l'activité doivent être respectées.

• Mesures de sécurité en cas d'interventions simultanées ou successives d'entreprises

Aucune mesure de sécurité communiquée

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Contractants

La fiche de chantier et son annexe éventuelle doivent être disponibles sur le chantier. Les entreprises intervenantes doivent répercuter les informations y figurant à tous leurs sous-traitants éventuels.

• Intervenants

	NOM	Adresse	Tél.
Donneur d'ordre ONF	UT MONTAGNE NOIRE	M.F. de la Toupinarie 81160 MASSAGUEL	
ONF intervenant - 1	UP MIDI PYRENEES EST	9 lieutenant Paul Delpech 09007 FOIX	

• Dates et signatures

Reconnait avoir pris connaissance de l'ensemble du document, et notamment des informations de sécurité:

	Date	NOM et signature du représentant
ONF	03/02/2026	NOM : Signature :
ONF intervenant - 1	03/02/2026	NOM : Signature :

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Informations générales

Prescripteur : UT MONTAGNE NOIRE (877504)

Clement HUCHE (/ 06 24 50 45 84)

Producteur : UP MIDI PYRENEES EST (875520)

Damien VIGUIER (/ 07 77 33 66 16)

Prestations à réaliser

• Descriptif et Localisation

Entretien de réseau de desserte : fauchage / entretien mécanique des accotements 4 Passes (réf: 04-GVIN-FEA01)

Forêt domaniale de LA-MONTAGNE-NOIRE (DO)

Commune : VERDALLE (81110)

Localisation : RF de LA PRUNE

Total :

Commandé	Un
1,500	KM

• Prescriptions [P] / Consignes [C] (hors sécurité)

Date de début: 01/06/2026 Date de fin: 31/07/2026

Premier semestre

Technique

° [P] Détail du nombre de passages par accotements : 2+2

• Plan(s) d'intervention

Aucun plan d'intervention

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Sécurité sur le chantier

• Informations liées aux secours

Numéros d'urgence : 112 [Secours européen] 18 [Pompiers] 15 [SAMU]

Point de rencontre pour sauvetage terrestre (PRS)	• SDIS: PRS 81 88 • Lieu : Carrefour du Pas du Sant (VERDALLE) • GPS : (43.473279, 2.202547) • DFCI: FD82E5.3
Couverture téléphonique	• Chantier : ☒ Oui ☐ Non
Consignes d'accès au chantier	<i>Aucune consigne d'accès</i>

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

- **Plan de secours**



en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Facteurs de risques

Risques biologiques	• RISQUE : Affections provoquées par les chenilles processionnaires. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de frelons et autres hyménoptères. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de vipères. • RISQUE : Borréliose de Lyme, Hantavirose, Encéphalite à tiques (transmises par les tiques). • RISQUE : Echinococcose (transmise par les chiens, chats, renards...). • RISQUE : Leptospirose (transmise par les mammifères, notamment les rongeurs). • RISQUE : Rage.
Risques liés aux ouvrages	• OUVRAGE : Ne pas porter atteinte aux canalisations de transport de fluides. Réaliser DICT. • RISQUE : Bâtiment. • RISQUE : Chasse. • RISQUE : Chemin balisé. • RISQUE : Conduite d'eau ou d'autres fluides. • RISQUE : Fossé d'irrigation. • RISQUE : Ligne électrique aérienne. • RISQUE : Ligne électrique enterrée. • RISQUE : Ouvrages divers. • RISQUE : Pièce d'eau. • RISQUE : Restes de conflits armés (munitions, piquets queue de cochon, barbelés). • RISQUE : Vestiges militaires. • RISQUE : Vestiges miniers. • RISQUE : Voie accessible aux véhicules à moteur.
Risques liés à l'état sanitaire du peuplement	• RISQUE : Présence d'arbres atteints de maladies pouvant présenter un danger (suie de l'érable ...).
Risques liés à la nature du terrain	• RISQUE : Cours d'eau • RISQUE : Déclivité (forte pente) • RISQUE : Source • RISQUE : Zone humide

• Prescriptions/Consignes de sécurité spécifiques au chantier (*) de secours

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

- [C] EPI pour outil manuel (Chaussures ou bottes de sécurité, Gants, Respect des distances de sécurité entre 2 opérateurs)
- [C] Port du gilet haute visibilité
- [C] Consignes générales pour SECOURS (Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Trousse de secours, Véhicules garés dans le sens du départ, Sifflets)
- [C] Pose des panneaux de signalisation de chantier, rubalise, barrières sur les voies d'accès au chantier (RF, chemins de randonnée, ...)
- [C] Pose des panneaux de signalisation routière
- [C] Consignes ENGIN : Panneau de chantier, Présence extincteurs, Trousse de secours, Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Eteindre le moteur pendant les pauses, Respect des distances de sécurité entre 1 opérateur et 1 engin, EPI pour chauffeur d'ENGIN (Chaussures ou bottes de sécurité, Protection anti bruit)

(*) Les prescriptions/consignes de sécurité générales relatives à l'exercice de l'activité doivent être respectées.

• Mesures de sécurité en cas d'interventions simultanées ou successives d'entreprises

Aucune mesure de sécurité communiquée

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Contractants

La fiche de chantier et son annexe éventuelle doivent être disponibles sur le chantier. Les entreprises intervenantes doivent répercuter les informations y figurant à tous leurs sous-traitants éventuels.

• Intervenants

	NOM	Adresse	Tél.
Donneur d'ordre ONF	UT MONTAGNE NOIRE	M.F. de la Toupinarie 81160 MASSAGUEL	
ONF intervenant - 1	UP MIDI PYRENEES EST	9 lieutenant Paul Delpech 09007 FOIX	

• Dates et signatures

Reconnait avoir pris connaissance de l'ensemble du document, et notamment des informations de sécurité:

	Date	NOM et signature du représentant
ONF	03/02/2026	NOM : Signature :
ONF intervenant - 1	03/02/2026	NOM : Signature :

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Informations générales

Prescripteur : UT MONTAGNE NOIRE (877504)

Maxime TONELLO (/ 06 22 95 30 67)

Producteur : UP MIDI PYRENEES EST (875520)

Damien VIGUIER (/ 07 77 33 66 16)

Prestations à réaliser

• Descriptif et Localisation

Entretien de réseau de desserte : fauchage / entretien mécanique des accotements 4 passes (réf: 04-GVIN-FEA01)

Forêt domaniale de SAINT-AMANCET-SORÈZE (DO)

Commune : SAINT-AMANCET (81110)

Localisation : RF de Rouchou

Total :

Commandé	Un
1,870	KM

• Prescriptions [P] / Consignes [C] (hors sécurité)

Date de début: 01/06/2026 Date de fin: 31/07/2026

Troisième trimestre

Technique

° [P] Détail du nombre de passages par accotements : 2+2

• Plan(s) d'intervention

Aucun plan d'intervention

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Sécurité sur le chantier

• Informations liées aux secours

Numéros d'urgence : 112 [Secours européen] 18 [Pompiers] 15 [SAMU]

Point de rencontre pour sauvetage terrestre (PRS)	• SDIS: PRS 81 97 • Lieu : Le relais de Trinquebise, intersection PF et Rte des cretes (SOREZE) • GPS : (43.439088, 2.110561) • DFCI: FD82A3.3
Couverture téléphonique	• Chantier : ☒ Oui ☐ Non
Consignes d'accès au chantier	<i>Aucune consigne d'accès</i>

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

- **Plan de secours**



en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Facteurs de risques

Risques biologiques	• RISQUE : Affections provoquées par les chenilles processionnaires. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de frelons et autres hyménoptères. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de vipères. • RISQUE : Borréliose de Lyme, Hantavirose, Encéphalite à tiques (transmises par les tiques). • RISQUE : Echinococcose (transmise par les chiens, chats, renards...). • RISQUE : Leptospirose (transmise par les mammifères, notamment les rongeurs). • RISQUE : Rage.
Risques liés aux ouvrages	Néant
Risques liés à l'état sanitaire du peuplement	Néant
Risques liés à la nature du terrain	Néant

• Prescriptions/Consignes de sécurité spécifiques au chantier (*) de secours

- [C] Pose des panneaux de signalisation de chantier, rubalise, barrières sur les voies d'accès au chantier (RF, chemins de randonnée, ...)
- [C] Consignes générales pour SECOURS (Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Trousse de secours, Véhicules garés dans le sens du départ, Sifflets)
- [C] Pose des panneaux de signalisation routière
- [C] EPI pour outil manuel (Chaussures ou bottes de sécurité, Gants, Respect des distances de sécurité entre 2 opérateurs)
- [C] Port du gilet haute visibilité
- [C] Consignes ENGIN : Panneau de chantier, Présence extincteurs, Trousse de secours, Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Eteindre le moteur pendant les pauses, Respect des distances de sécurité entre 1 opérateur et 1 engin, EPI pour chauffeur d'ENGIN (Chaussures ou bottes de sécurité, Protection anti bruit)

(*) Les prescriptions/consignes de sécurité générales relatives à l'exercice de l'activité doivent être respectées.

• Mesures de sécurité en cas d'interventions simultanées ou successives d'entreprises

Aucune mesure de sécurité communiquée

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Contractants

La fiche de chantier et son annexe éventuelle doivent être disponibles sur le chantier. Les entreprises intervenantes doivent répercuter les informations y figurant à tous leurs sous-traitants éventuels.

• Intervenants

	NOM	Adresse	Tél.
Donneur d'ordre ONF	UT MONTAGNE NOIRE	M.F. de la Toupinarie 81160 MASSAGUEL	
ONF intervenant - 1	UP MIDI PYRENEES EST	9 lieutenant Paul Delpech 09007 FOIX	

• Dates et signatures

Reconnait avoir pris connaissance de l'ensemble du document, et notamment des informations de sécurité:

	Date	NOM et signature du représentant
ONF	03/02/2026	NOM : Signature :
ONF intervenant - 1	03/02/2026	NOM : Signature :

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Informations générales

Prescripteur : UT MONTAGNE NOIRE (877504)

Clement HUCHE (/ 06 24 50 45 84)

Producteur : UP MIDI PYRENEES EST (875520)

Damien VIGUIER (/ 07 77 33 66 16)

Prestations à réaliser

• Descriptif et Localisation

Entretien de réseau de desserte : fauchage / entretien mécanique des accotements 5 Passes (réf: 04-GVIN-FEA01)

Forêt domaniale de LA-MONTAGNE-NOIRE (DO)

Commune : ESCOUSSENS (81290)

Localisation : RF de INSPECTEUR BON

Total :

Commandé	Un
3,300	KM

• Prescriptions [P] / Consignes [C] (hors sécurité)

Date de début: 01/01/2026 Date de fin: 30/06/2026

Premier semestre

Technique
° [P] Détail du nombre de passages par accotements : 3+2

• Plan(s) d'intervention

Aucun plan d'intervention

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Sécurité sur le chantier

• Informations liées aux secours

Numéros d'urgence : 112 [Secours européen] 18 [Pompiers] 15 [SAMU]

Point de rencontre pour sauvetage terrestre (PRS)	• SDIS: PRS 81 88 • Lieu : Carrefour du Pas du Sant (VERDALLE) • GPS : (43.473279, 2.202547) • DFCI: FD82E5.3
Couverture téléphonique	• Chantier : ☒ Oui ☐ Non
Consignes d'accès au chantier	<i>Aucune consigne d'accès</i>

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

- **Plan de secours**



en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Facteurs de risques

Risques biologiques	• RISQUE : Affections provoquées par les chenilles processionnaires. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de frelons et autres hyménoptères. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de vipères. • RISQUE : Borréliose de Lyme, Hantavirose, Encéphalite à tiques (transmises par les tiques). • RISQUE : Echinococcose (transmise par les chiens, chats, renards...). • RISQUE : Leptospirose (transmise par les mammifères, notamment les rongeurs). • RISQUE : Rage.
Risques liés aux ouvrages	Néant
Risques liés à l'état sanitaire du peuplement	Néant
Risques liés à la nature du terrain	Néant

• Prescriptions/Consignes de sécurité spécifiques au chantier (*) de secours

- [C] Consignes ENGIN : Panneau de chantier, Présence extincteurs, Trousse de secours, Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Eteindre le moteur pendant les pauses, Respect des distances de sécurité entre 1 opérateur et 1 engin, EPI pour chauffeur d'ENGIN (Chaussures ou bottes de sécurité, Protection anti bruit)
- [C] Pose des panneaux de signalisation de chantier, rubalise, barrières sur les voies d'accès au chantier (RF, chemins de randonnée, ...)
- [C] Port du gilet haute visibilité
- [C] Pose des panneaux de signalisation routière
- [C] EPI pour outil manuel (Chaussures ou bottes de sécurité, Gants, Respect des distances de sécurité entre 2 opérateurs)
- [C] Consignes générales pour SECOURS (Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Trousse de secours, Véhicules garés dans le sens du départ, Sifflets)

(*) Les prescriptions/consignes de sécurité générales relatives à l'exercice de l'activité doivent être respectées.

• Mesures de sécurité en cas d'interventions simultanées ou successives d'entreprises

Aucune mesure de sécurité communiquée

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Contractants

La fiche de chantier et son annexe éventuelle doivent être disponibles sur le chantier. Les entreprises intervenantes doivent répercuter les informations y figurant à tous leurs sous-traitants éventuels.

• Intervenants

	NOM	Adresse	Tél.
Donneur d'ordre ONF	UT MONTAGNE NOIRE	M.F. de la Toupinarie 81160 MASSAGUEL	
ONF intervenant - 1	UP MIDI PYRENEES EST	9 lieutenant Paul Delpech 09007 FOIX	

• Dates et signatures

Reconnait avoir pris connaissance de l'ensemble du document, et notamment des informations de sécurité:

	Date	NOM et signature du représentant
ONF	03/02/2026	NOM : Signature :
ONF intervenant - 1	03/02/2026	NOM : Signature :

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Informations générales

Prescripteur : UT MONTAGNE NOIRE (877504)

Clement HUCHE (/ 06 24 50 45 84)

Producteur : UP MIDI PYRENEES EST (875520)

Damien VIGUIER (/ 07 77 33 66 16)

Prestations à réaliser

• Descriptif et Localisation

Entretien de réseau de desserte : fauchage / entretien mécanique des accotements 4 Passes (réf: 04-GVIN-FEA01)

Forêt domaniale de LA-MONTAGNE-NOIRE (DO)

Commune : ESCOUSSENS (81290)

Localisation : RF des SOULEILLANS

Total :

Commandé	Un
1,700	KM

• Prescriptions [P] / Consignes [C] (hors sécurité)

Date de début: 01/06/2026 Date de fin: 31/07/2026

Premier semestre

Technique
° [P] Détail du nombre de passages par accotements : 2+2

• Plan(s) d'intervention

Aucun plan d'intervention

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Sécurité sur le chantier

• Informations liées aux secours

Numéros d'urgence : 112 [Secours européen] 18 [Pompiers] 15 [SAMU]

Point de rencontre pour sauvetage terrestre (PRS)	• SDIS: PRS 81 88 • Lieu : Carrefour du Pas du Sant (VERDALLE) • GPS : (43.473279, 2.202547) • DFCI: FD82E5.3
Couverture téléphonique	• Chantier : ☒ Oui ☐ Non
Consignes d'accès au chantier	<i>Aucune consigne d'accès</i>

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

- **Plan de secours**



en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Facteurs de risques

Risques biologiques	• RISQUE : Affections provoquées par les chenilles processionnaires. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de frelons et autres hyménoptères. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de vipères. • RISQUE : Borréliose de Lyme, Hantavirose, Encéphalite à tiques (transmises par les tiques). • RISQUE : Echinococcose (transmise par les chiens, chats, renards...). • RISQUE : Leptospirose (transmise par les mammifères, notamment les rongeurs). • RISQUE : Rage.
Risques liés aux ouvrages	• OUVRAGE : Ne pas porter atteinte aux canalisations de transport de fluides. Réaliser DICT. • RISQUE : Bâtiment. • RISQUE : Chasse. • RISQUE : Chemin balisé. • RISQUE : Conduite d'eau ou d'autres fluides. • RISQUE : Fossé d'irrigation. • RISQUE : Ligne électrique aérienne. • RISQUE : Ligne électrique enterrée. • RISQUE : Ouvrages divers. • RISQUE : Pièce d'eau. • RISQUE : Restes de conflits armés (munitions, piquets queue de cochon, barbelés). • RISQUE : Vestiges militaires. • RISQUE : Vestiges miniers. • RISQUE : Voie accessible aux véhicules à moteur.
Risques liés à l'état sanitaire du peuplement	• RISQUE : Présence d'arbres atteints de maladies pouvant présenter un danger (suie de l'érable ...).
Risques liés à la nature du terrain	• RISQUE : Cours d'eau • RISQUE : Déclivité (forte pente) • RISQUE : Source • RISQUE : Zone humide

• Prescriptions/Consignes de sécurité spécifiques au chantier (*) de secours

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

- [C] EPI pour outil manuel (Chaussures ou bottes de sécurité, Gants, Respect des distances de sécurité entre 2 opérateurs)
- [C] Port du gilet haute visibilité
- [C] Consignes générales pour SECOURS (Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Trousse de secours, Véhicules garés dans le sens du départ, Sifflets)
- [C] Pose des panneaux de signalisation de chantier, rubalise, barrières sur les voies d'accès au chantier (RF, chemins de randonnée, ...)
- [C] Pose des panneaux de signalisation routière
- [C] Consignes ENGIN : Panneau de chantier, Présence extincteurs, Trousse de secours, Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Eteindre le moteur pendant les pauses, Respect des distances de sécurité entre 1 opérateur et 1 engin, EPI pour chauffeur d'ENGIN (Chaussures ou bottes de sécurité, Protection anti bruit)

(*) Les prescriptions/consignes de sécurité générales relatives à l'exercice de l'activité doivent être respectées.

• Mesures de sécurité en cas d'interventions simultanées ou successives d'entreprises

Aucune mesure de sécurité communiquée

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Contractants

La fiche de chantier et son annexe éventuelle doivent être disponibles sur le chantier. Les entreprises intervenantes doivent répercuter les informations y figurant à tous leurs sous-traitants éventuels.

• Intervenants

	NOM	Adresse	Tél.
Donneur d'ordre ONF	UT MONTAGNE NOIRE	M.F. de la Toupinarie 81160 MASSAGUEL	
ONF intervenant - 1	UP MIDI PYRENEES EST	9 lieutenant Paul Delpech 09007 FOIX	

• Dates et signatures

Reconnait avoir pris connaissance de l'ensemble du document, et notamment des informations de sécurité:

	Date	NOM et signature du représentant
ONF	03/02/2026	NOM : Signature :
ONF intervenant - 1	03/02/2026	NOM : Signature :

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Informations générales

Prescripteur : UT MONTAGNE NOIRE (877504)

Maxime TONELLO (/ 06 22 95 30 67)

Producteur : UP MIDI PYRENEES EST (875520)

Damien VIGUIER (/ 07 77 33 66 16)

Prestations à réaliser

• Descriptif et Localisation

Entretien de réseau de desserte : fauchage / entretien mécanique des accotements 4 passes (réf: 04-GVIN-FEA01)

Forêt domaniale de SAINT-AMANCET-SORÈZE (DO)

Commune : SAINT-AMANCET (81110)

Localisation : RF de l'Aven

Total :

Commandé	Un
2,100	KM

• Prescriptions [P] / Consignes [C] (hors sécurité)

Date de début: 01/06/2026 Date de fin: 31/07/2026

Troisième trimestre

Technique

° [P] Détail du nombre de passages par accotements : 2+2

• Plan(s) d'intervention

Aucun plan d'intervention

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Sécurité sur le chantier

• Informations liées aux secours

Numéros d'urgence : 112 [Secours européen] 18 [Pompiers] 15 [SAMU]

Point de rencontre pour sauvetage terrestre (PRS)	• SDIS: PRS 81 97 • Lieu : Le relais de Trinquebise, intersection PF et Rte des cretes (SOREZE) • GPS : (43.439088, 2.110561) • DFCI: FD82A3.3
Couverture téléphonique	• Chantier : ☒ Oui ☐ Non
Consignes d'accès au chantier	<i>Aucune consigne d'accès</i>

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

- **Plan de secours**



en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Facteurs de risques

Risques biologiques	• RISQUE : Affections provoquées par les chenilles processionnaires. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de frelons et autres hyménoptères. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de vipères. • RISQUE : Borréliose de Lyme, Hantavirose, Encéphalite à tiques (transmises par les tiques). • RISQUE : Echinococcose (transmise par les chiens, chats, renards...). • RISQUE : Leptospirose (transmise par les mammifères, notamment les rongeurs). • RISQUE : Rage.
Risques liés aux ouvrages	Néant
Risques liés à l'état sanitaire du peuplement	Néant
Risques liés à la nature du terrain	Néant

• Prescriptions/Consignes de sécurité spécifiques au chantier (*) de secours

- [C] Pose des panneaux de signalisation de chantier, rubalise, barrières sur les voies d'accès au chantier (RF, chemins de randonnée, ...)
- [C] Consignes générales pour SECOURS (Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Trousse de secours, Véhicules garés dans le sens du départ, Sifflets)
- [C] Pose des panneaux de signalisation routière
- [C] EPI pour outil manuel (Chaussures ou bottes de sécurité, Gants, Respect des distances de sécurité entre 2 opérateurs)
- [C] Port du gilet haute visibilité
- [C] Consignes ENGIN : Panneau de chantier, Présence extincteurs, Trousse de secours, Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Eteindre le moteur pendant les pauses, Respect des distances de sécurité entre 1 opérateur et 1 engin, EPI pour chauffeur d'ENGIN (Chaussures ou bottes de sécurité, Protection anti bruit)

(*) Les prescriptions/consignes de sécurité générales relatives à l'exercice de l'activité doivent être respectées.

• Mesures de sécurité en cas d'interventions simultanées ou successives d'entreprises

Aucune mesure de sécurité communiquée

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Contractants

La fiche de chantier et son annexe éventuelle doivent être disponibles sur le chantier. Les entreprises intervenantes doivent répercuter les informations y figurant à tous leurs sous-traitants éventuels.

• Intervenants

	NOM	Adresse	Tél.
Donneur d'ordre ONF	UT MONTAGNE NOIRE	M.F. de la Toupinarie 81160 MASSAGUEL	
ONF intervenant - 1	UP MIDI PYRENEES EST	9 lieutenant Paul Delpech 09007 FOIX	

• Dates et signatures

Reconnait avoir pris connaissance de l'ensemble du document, et notamment des informations de sécurité:

	Date	NOM et signature du représentant
ONF	03/02/2026	NOM : Signature :
ONF intervenant - 1	03/02/2026	NOM : Signature :

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Informations générales

Prescripteur : UT MONTAGNE NOIRE (877504)

Clement HUCHE (/ 06 24 50 45 84)

Producteur : UP MIDI PYRENEES EST (875520)

Damien VIGUIER (/ 07 77 33 66 16)

Prestations à réaliser

• Descriptif et Localisation

Entretien de réseau de desserte : fauchage / entretien mécanique des accotements 4 Passes (réf: 04-GVIN-FEA01)

Forêt domaniale de LA-MONTAGNE-NOIRE (DO)

Commune : ESCOUSSENS (81290)

Localisation : RF PLAN BOUSQUET

Total :

Commandé	Un
4,800	KM

• Prescriptions [P] / Consignes [C] (hors sécurité)

Date de début: 01/06/2026 Date de fin: 31/07/2026

Premier semestre

Technique

° [P] Détail du nombre de passages par accotements : 2+2

• Plan(s) d'intervention

Aucun plan d'intervention

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Sécurité sur le chantier

• Informations liées aux secours

Numéros d'urgence : 112 [Secours européen] 18 [Pompiers] 15 [SAMU]

Point de rencontre pour sauvetage terrestre (PRS)	• SDIS: PRS 81 88 • Lieu : Carrefour du Pas du Sant (VERDALLE) • GPS : (43.473279, 2.202547) • DFCI: FD82E5.3
Couverture téléphonique	• Chantier : ☒ Oui ☐ Non
Consignes d'accès au chantier	<i>Aucune consigne d'accès</i>

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

- **Plan de secours**



en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Facteurs de risques

Risques biologiques	• RISQUE : Affections provoquées par les chenilles processionnaires. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de frelons et autres hyménoptères. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de vipères. • RISQUE : Borréliose de Lyme, Hantavirose, Encéphalite à tiques (transmises par les tiques). • RISQUE : Echinococcose (transmise par les chiens, chats, renards...). • RISQUE : Leptospirose (transmise par les mammifères, notamment les rongeurs). • RISQUE : Rage.
Risques liés aux ouvrages	• OUVRAGE : Ne pas porter atteinte aux canalisations de transport de fluides. Réaliser DICT. • RISQUE : Bâtiment. • RISQUE : Chasse. • RISQUE : Chemin balisé. • RISQUE : Conduite d'eau ou d'autres fluides. • RISQUE : Fossé d'irrigation. • RISQUE : Ligne électrique aérienne. • RISQUE : Ligne électrique enterrée. • RISQUE : Ouvrages divers. • RISQUE : Pièce d'eau. • RISQUE : Restes de conflits armés (munitions, piquets queue de cochon, barbelés). • RISQUE : Vestiges militaires. • RISQUE : Vestiges miniers. • RISQUE : Voie accessible aux véhicules à moteur.
Risques liés à l'état sanitaire du peuplement	• RISQUE : Présence d'arbres atteints de maladies pouvant présenter un danger (suie de l'érable ...).
Risques liés à la nature du terrain	• RISQUE : Cours d'eau • RISQUE : Déclivité (forte pente) • RISQUE : Source • RISQUE : Zone humide

• Prescriptions/Consignes de sécurité spécifiques au chantier (*) de secours

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

- [C] Consignes ENGIN : Panneau de chantier, Présence extincteurs, Trousse de secours, Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Eteindre le moteur pendant les pauses, Respect des distances de sécurité entre 1 opérateur et 1 engin, EPI pour chauffeur d'ENGIN (Chaussures ou bottes de sécurité, Protection anti bruit)
- [C] Pose des panneaux de signalisation de chantier, rubalise, barrières sur les voies d'accès au chantier (RF, chemins de randonnée, ...)
- [C] Port du gilet haute visibilité
- [C] Pose des panneaux de signalisation routière
- [C] EPI pour outil manuel (Chaussures ou bottes de sécurité, Gants, Respect des distances de sécurité entre 2 opérateurs)
- [C] Consignes générales pour SECOURS (Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Trousse de secours, Véhicules garés dans le sens du départ, Sifflets)

(*) Les prescriptions/consignes de sécurité générales relatives à l'exercice de l'activité doivent être respectées.

• Mesures de sécurité en cas d'interventions simultanées ou successives d'entreprises

Aucune mesure de sécurité communiquée

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Contractants

La fiche de chantier et son annexe éventuelle doivent être disponibles sur le chantier. Les entreprises intervenantes doivent répercuter les informations y figurant à tous leurs sous-traitants éventuels.

• Intervenants

	NOM	Adresse	Tél.
Donneur d'ordre ONF	UT MONTAGNE NOIRE	M.F. de la Toupinarie 81160 MASSAGUEL	
ONF intervenant - 1	UP MIDI PYRENEES EST	9 lieutenant Paul Delpech 09007 FOIX	

• Dates et signatures

Reconnait avoir pris connaissance de l'ensemble du document, et notamment des informations de sécurité:

	Date	NOM et signature du représentant
ONF	03/02/2026	NOM : Signature :
ONF intervenant - 1	03/02/2026	NOM : Signature :

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Informations générales

Prescripteur : UT MONTAGNE NOIRE (877504)

Clement HUCHE (/ 06 24 50 45 84)

Producteur : UP MIDI PYRENEES EST (875520)

Damien VIGUIER (/ 07 77 33 66 16)

Prestations à réaliser

• Descriptif et Localisation

Entretien de réseau de desserte : fauchage / entretien mécanique des accotements 4 Passes (réf: 04-GVIN-FEA01)

Forêt domaniale de LA-MONTAGNE-NOIRE (DO)

Commune : LABRUGUIERE (81290)

Localisation : RF des GRANJOLS

Total :

Commandé	Un
2,000	KM

• Prescriptions [P] / Consignes [C] (hors sécurité)

Date de début: 01/06/2026 Date de fin: 31/07/2026

Premier semestre

Technique

° [P] Détail du nombre de passages par accotements : 2+2

• Plan(s) d'intervention

Aucun plan d'intervention

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Sécurité sur le chantier

• Informations liées aux secours

Numéros d'urgence : 112 [Secours européen] 18 [Pompiers] 15 [SAMU]

Point de rencontre pour sauvetage terrestre (PRS)	• SDIS: PRS 81 88 • Lieu : Carrefour du Pas du Sant (VERDALLE) • GPS : (43.473279, 2.202547) • DFCI: FD82E5.3
Couverture téléphonique	• Chantier : ☒ Oui ☐ Non
Consignes d'accès au chantier	<i>Aucune consigne d'accès</i>

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

- **Plan de secours**



en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Facteurs de risques

Risques biologiques	• RISQUE : Affections provoquées par les chenilles processionnaires. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de frelons et autres hyménoptères. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de vipères. • RISQUE : Borréliose de Lyme, Hantavirose, Encéphalite à tiques (transmises par les tiques). • RISQUE : Echinococcose (transmise par les chiens, chats, renards...). • RISQUE : Leptospirose (transmise par les mammifères, notamment les rongeurs). • RISQUE : Rage.
Risques liés aux ouvrages	• OUVRAGE : Ne pas porter atteinte aux canalisations de transport de fluides. Réaliser DICT. • RISQUE : Bâtiment. • RISQUE : Chasse. • RISQUE : Chemin balisé. • RISQUE : Conduite d'eau ou d'autres fluides. • RISQUE : Fossé d'irrigation. • RISQUE : Ligne électrique aérienne. • RISQUE : Ligne électrique enterrée. • RISQUE : Ouvrages divers. • RISQUE : Pièce d'eau. • RISQUE : Restes de conflits armés (munitions, piquets queue de cochon, barbelés). • RISQUE : Vestiges militaires. • RISQUE : Vestiges miniers. • RISQUE : Voie accessible aux véhicules à moteur.
Risques liés à l'état sanitaire du peuplement	• RISQUE : Présence d'arbres atteints de maladies pouvant présenter un danger (suie de l'érable ...).
Risques liés à la nature du terrain	• RISQUE : Cours d'eau • RISQUE : Déclivité (forte pente) • RISQUE : Source • RISQUE : Zone humide

• Prescriptions/Consignes de sécurité spécifiques au chantier (*) de secours

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

- [C] EPI pour outil manuel (Chaussures ou bottes de sécurité, Gants, Respect des distances de sécurité entre 2 opérateurs)
- [C] Port du gilet haute visibilité
- [C] Consignes générales pour SECOURS (Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Trousse de secours, Véhicules garés dans le sens du départ, Sifflets)
- [C] Pose des panneaux de signalisation de chantier, rubalise, barrières sur les voies d'accès au chantier (RF, chemins de randonnée, ...)
- [C] Pose des panneaux de signalisation routière
- [C] Consignes ENGIN : Panneau de chantier, Présence extincteurs, Trousse de secours, Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Eteindre le moteur pendant les pauses, Respect des distances de sécurité entre 1 opérateur et 1 engin, EPI pour chauffeur d'ENGIN (Chaussures ou bottes de sécurité, Protection anti bruit)

(*) Les prescriptions/consignes de sécurité générales relatives à l'exercice de l'activité doivent être respectées.

• Mesures de sécurité en cas d'interventions simultanées ou successives d'entreprises

Aucune mesure de sécurité communiquée

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Contractants

La fiche de chantier et son annexe éventuelle doivent être disponibles sur le chantier. Les entreprises intervenantes doivent répercuter les informations y figurant à tous leurs sous-traitants éventuels.

• Intervenants

	NOM	Adresse	Tél.
Donneur d'ordre ONF	UT MONTAGNE NOIRE	M.F. de la Toupinarie 81160 MASSAGUEL	
ONF intervenant - 1	UP MIDI PYRENEES EST	9 lieutenant Paul Delpech 09007 FOIX	

• Dates et signatures

Reconnait avoir pris connaissance de l'ensemble du document, et notamment des informations de sécurité:

	Date	NOM et signature du représentant
ONF	03/02/2026	NOM : Signature :
ONF intervenant - 1	03/02/2026	NOM : Signature :

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Informations générales

Prescripteur : UT MONTAGNE NOIRE (877504)

Maxime TONELLO (/ 06 22 95 30 67)

Producteur : UP MIDI PYRENEES EST (875520)

Damien VIGUIER (/ 07 77 33 66 16)

Prestations à réaliser

• Descriptif et Localisation

Entretien de réseau de desserte : fauchage / entretien mécanique des accotements 4 passes (réf: 04-GVIN-FEA01)

Forêt domaniale de SAINT-AMANCET-SORÈZE (DO)

Commune : SAINT-AMANCET (81110)

Localisation : RF de Métairie Neuve

Total :

Commandé	Un
0,520	KM

• Prescriptions [P] / Consignes [C] (hors sécurité)

Date de début: 01/06/2026 Date de fin: 31/07/2026

Troisième trimestre

Technique

° [P] Détail du nombre de passages par accotements : 2+2

• Plan(s) d'intervention

Aucun plan d'intervention

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Sécurité sur le chantier

• Informations liées aux secours

Numéros d'urgence : 112 [Secours européen] 18 [Pompiers] 15 [SAMU]

Point de rencontre pour sauvetage terrestre (PRS)	• SDIS: PRS 81 97 • Lieu : Le relais de Trinquebise, intersection PF et Rte des cretes (SOREZE) • GPS : (43.439088, 2.110561) • DFCI: FD82A3.3
Couverture téléphonique	• Chantier : ☒ Oui ☐ Non
Consignes d'accès au chantier	<i>Aucune consigne d'accès</i>

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

- **Plan de secours**



en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Facteurs de risques

Risques biologiques	• RISQUE : Affections provoquées par les chenilles processionnaires. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de frelons et autres hyménoptères. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de vipères. • RISQUE : Borréliose de Lyme, Hantavirose, Encéphalite à tiques (transmises par les tiques). • RISQUE : Echinococcose (transmise par les chiens, chats, renards...). • RISQUE : Leptospirose (transmise par les mammifères, notamment les rongeurs). • RISQUE : Rage.
Risques liés aux ouvrages	Néant
Risques liés à l'état sanitaire du peuplement	Néant
Risques liés à la nature du terrain	Néant

• Prescriptions/Consignes de sécurité spécifiques au chantier (*) de secours

- [C] Pose des panneaux de signalisation de chantier, rubalise, barrières sur les voies d'accès au chantier (RF, chemins de randonnée, ...)
- [C] Consignes générales pour SECOURS (Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Trousse de secours, Véhicules garés dans le sens du départ, Sifflets)
- [C] Pose des panneaux de signalisation routière
- [C] EPI pour outil manuel (Chaussures ou bottes de sécurité, Gants, Respect des distances de sécurité entre 2 opérateurs)
- [C] Port du gilet haute visibilité
- [C] Consignes ENGIN : Panneau de chantier, Présence extincteurs, Trousse de secours, Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Eteindre le moteur pendant les pauses, Respect des distances de sécurité entre 1 opérateur et 1 engin, EPI pour chauffeur d'ENGIN (Chaussures ou bottes de sécurité, Protection anti bruit)

(*) Les prescriptions/consignes de sécurité générales relatives à l'exercice de l'activité doivent être respectées.

• Mesures de sécurité en cas d'interventions simultanées ou successives d'entreprises

Aucune mesure de sécurité communiquée

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Contractants

La fiche de chantier et son annexe éventuelle doivent être disponibles sur le chantier. Les entreprises intervenantes doivent répercuter les informations y figurant à tous leurs sous-traitants éventuels.

• Intervenants

	NOM	Adresse	Tél.
Donneur d'ordre ONF	UT MONTAGNE NOIRE	M.F. de la Toupinarie 81160 MASSAGUEL	
ONF intervenant - 1	UP MIDI PYRENEES EST	9 lieutenant Paul Delpech 09007 FOIX	

• Dates et signatures

Reconnait avoir pris connaissance de l'ensemble du document, et notamment des informations de sécurité:

	Date	NOM et signature du représentant
ONF	03/02/2026	NOM : Signature :
ONF intervenant - 1	03/02/2026	NOM : Signature :

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Informations générales

Prescripteur : UT MONTAGNE NOIRE (877504)

Maxime TONELLO (/ 06 22 95 30 67)

Producteur : UP MIDI PYRENEES EST (875520)

Damien VIGUIER (/ 07 77 33 66 16)

Prestations à réaliser

• Descriptif et Localisation

Entretien de réseau de desserte : fauchage / entretien mécanique des accotements 5 Passes (réf: 04-GVIN-FEA01)

Forêt domaniale de LA-MONTAGNE-NOIRE (DO)

Commune : VERDALLE (81110)

Localisation : RF de l'Inspecteur Bon

Total :

Commandé	Un
1,680	KM

• Prescriptions [P] / Consignes [C] (hors sécurité)

Date de début: 01/06/2026 Date de fin: 31/07/2026

Troisième trimestre

Technique

° [P] Détail du nombre de passages par accotements : 3+2

• Plan(s) d'intervention

Aucun plan d'intervention

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Sécurité sur le chantier

• Informations liées aux secours

Numéros d'urgence : 112 [Secours européen] 18 [Pompiers] 15 [SAMU]

Point de rencontre pour sauvetage terrestre (PRS)	• SDIS: PRS 81 88 • Lieu : Carrefour du Pas du Sant (VERDALLE) • GPS : (43.473279, 2.202547) • DFCI: FD82E5.3
Couverture téléphonique	• Chantier : ☒ Oui ☐ Non
Consignes d'accès au chantier	Aucune consigne d'accès

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

- **Plan de secours**



en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Facteurs de risques

Risques biologiques	• RISQUE : Affections provoquées par les chenilles processionnaires. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de frelons et autres hyménoptères. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de vipères. • RISQUE : Borréliose de Lyme, Hantavirose, Encéphalite à tiques (transmises par les tiques). • RISQUE : Echinococcose (transmise par les chiens, chats, renards...). • RISQUE : Leptospirose (transmise par les mammifères, notamment les rongeurs). • RISQUE : Rage.
Risques liés aux ouvrages	Néant
Risques liés à l'état sanitaire du peuplement	Néant
Risques liés à la nature du terrain	Néant

• Prescriptions/Consignes de sécurité spécifiques au chantier (*) de secours

- [C] EPI pour outil manuel (Chaussures ou bottes de sécurité, Gants, Respect des distances de sécurité entre 2 opérateurs)
- [C] Port du gilet haute visibilité
- [C] Consignes générales pour SECOURS (Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Trousse de secours, Véhicules garés dans le sens du départ, Sifflets)
- [C] Pose des panneaux de signalisation de chantier, rubalise, barrières sur les voies d'accès au chantier (RF, chemins de randonnée, ...)
- [C] Pose des panneaux de signalisation routière
- [C] Consignes ENGIN : Panneau de chantier, Présence extincteurs, Trousse de secours, Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Eteindre le moteur pendant les pauses, Respect des distances de sécurité entre 1 opérateur et 1 engin, EPI pour chauffeur d'ENGIN (Chaussures ou bottes de sécurité, Protection anti bruit)

(*) Les prescriptions/consignes de sécurité générales relatives à l'exercice de l'activité doivent être respectées.

• Mesures de sécurité en cas d'interventions simultanées ou successives d'entreprises

Aucune mesure de sécurité communiquée

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Contractants

La fiche de chantier et son annexe éventuelle doivent être disponibles sur le chantier. Les entreprises intervenantes doivent répercuter les informations y figurant à tous leurs sous-traitants éventuels.

• Intervenants

	NOM	Adresse	Tél.
Donneur d'ordre ONF	UT MONTAGNE NOIRE	M.F. de la Toupinarie 81160 MASSAGUEL	
ONF intervenant - 1	UP MIDI PYRENEES EST	9 lieutenant Paul Delpech 09007 FOIX	

• Dates et signatures

Reconnait avoir pris connaissance de l'ensemble du document, et notamment des informations de sécurité:

	Date	NOM et signature du représentant
ONF	03/02/2026	NOM : Signature :
ONF intervenant - 1	03/02/2026	NOM : Signature :

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Informations générales

Prescripteur : UT MONTAGNE NOIRE (877504)

Clement HUCHE (/ 06 24 50 45 84)

Producteur : UP MIDI PYRENEES EST (875520)

Damien VIGUIER (/ 07 77 33 66 16)

Prestations à réaliser

• Descriptif et Localisation

Entretien de réseau de desserte : fauchage / entretien mécanique des accotements 4 Passes (réf: 04-GVIN-FEA01)

Forêt domaniale de LA-MONTAGNE-NOIRE (DO)

Commune : LABRUGUIERE (81290)

Localisation : RF du RIBET

Total :

Commandé	Un
0,800	KM

• Prescriptions [P] / Consignes [C] (hors sécurité)

Date de début: 01/06/2026 Date de fin: 31/07/2026

Premier semestre

Technique

° [P] Détail du nombre de passages par accotements : 2+2

• Plan(s) d'intervention

Aucun plan d'intervention

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Sécurité sur le chantier

• Informations liées aux secours

Numéros d'urgence : 112 [Secours européen] 18 [Pompiers] 15 [SAMU]

Point de rencontre pour sauvetage terrestre (PRS)	• SDIS: PRS 81 88 • Lieu : Carrefour du Pas du Sant (VERDALLE) • GPS : (43.473279, 2.202547) • DFCI: FD82E5.3
Couverture téléphonique	• Chantier : ☒ Oui ☐ Non
Consignes d'accès au chantier	Aucune consigne d'accès

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

- **Plan de secours**



en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Facteurs de risques

Risques biologiques	• RISQUE : Affections provoquées par les chenilles processionnaires. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de frelons et autres hyménoptères. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de vipères. • RISQUE : Borréliose de Lyme, Hantavirose, Encéphalite à tiques (transmises par les tiques). • RISQUE : Echinococcose (transmise par les chiens, chats, renards...). • RISQUE : Leptospirose (transmise par les mammifères, notamment les rongeurs). • RISQUE : Rage.
Risques liés aux ouvrages	• OUVRAGE : Ne pas porter atteinte aux canalisations de transport de fluides. Réaliser DICT. • RISQUE : Bâtiment. • RISQUE : Chasse. • RISQUE : Chemin balisé. • RISQUE : Conduite d'eau ou d'autres fluides. • RISQUE : Fossé d'irrigation. • RISQUE : Ligne électrique aérienne. • RISQUE : Ligne électrique enterrée. • RISQUE : Ouvrages divers. • RISQUE : Pièce d'eau. • RISQUE : Restes de conflits armés (munitions, piquets queue de cochon, barbelés). • RISQUE : Vestiges militaires. • RISQUE : Vestiges miniers. • RISQUE : Voie accessible aux véhicules à moteur.
Risques liés à l'état sanitaire du peuplement	• RISQUE : Présence d'arbres atteints de maladies pouvant présenter un danger (suie de l'érable ...).
Risques liés à la nature du terrain	• RISQUE : Cours d'eau • RISQUE : Déclivité (forte pente) • RISQUE : Source • RISQUE : Zone humide

• Prescriptions/Consignes de sécurité spécifiques au chantier (*) de secours

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

- [C] Consignes ENGIN : Panneau de chantier, Présence extincteurs, Trousse de secours, Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Eteindre le moteur pendant les pauses, Respect des distances de sécurité entre 1 opérateur et 1 engin, EPI pour chauffeur d'ENGIN (Chaussures ou bottes de sécurité, Protection anti bruit)
- [C] Pose des panneaux de signalisation de chantier, rubalise, barrières sur les voies d'accès au chantier (RF, chemins de randonnée, ...)
- [C] Port du gilet haute visibilité
- [C] Pose des panneaux de signalisation routière
- [C] EPI pour outil manuel (Chaussures ou bottes de sécurité, Gants, Respect des distances de sécurité entre 2 opérateurs)
- [C] Consignes générales pour SECOURS (Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Trousse de secours, Véhicules garés dans le sens du départ, Sifflets)

(*) Les prescriptions/consignes de sécurité générales relatives à l'exercice de l'activité doivent être respectées.

• Mesures de sécurité en cas d'interventions simultanées ou successives d'entreprises

Aucune mesure de sécurité communiquée

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Contractants

La fiche de chantier et son annexe éventuelle doivent être disponibles sur le chantier. Les entreprises intervenantes doivent répercuter les informations y figurant à tous leurs sous-traitants éventuels.

• Intervenants

	NOM	Adresse	Tél.
Donneur d'ordre ONF	UT MONTAGNE NOIRE	M.F. de la Toupinarie 81160 MASSAGUEL	
ONF intervenant - 1	UP MIDI PYRENEES EST	9 lieutenant Paul Delpech 09007 FOIX	

• Dates et signatures

Reconnait avoir pris connaissance de l'ensemble du document, et notamment des informations de sécurité:

	Date	NOM et signature du représentant
ONF	03/02/2026	NOM : Signature :
ONF intervenant - 1	03/02/2026	NOM : Signature :

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Informations générales

Prescripteur : UT MONTAGNE NOIRE (877504)

Maxime TONELLO (/ 06 22 95 30 67)

Producteur : UP MIDI PYRENEES EST (875520)

Damien VIGUIER (/ 07 77 33 66 16)

Prestations à réaliser

• Descriptif et Localisation

Entretien de réseau de desserte : fauchage / entretien mécanique des accotements 3 passes (réf: 04-GVIN-FEA01)

Forêt domaniale de SAINT-AMANCET-SORÈZE (DO)

Commune : SAINT-AMANCET (81110)

Localisation : PF de l'Ours

Total :

Commandé	Un
0,870	KM

• Prescriptions [P] / Consignes [C] (hors sécurité)

Date de début: 01/06/2026 Date de fin: 31/07/2026

Troisième trimestre

Technique

° [P] Détail du nombre de passages par accotements : 2+1

• Plan(s) d'intervention

Aucun plan d'intervention

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Sécurité sur le chantier

• Informations liées aux secours

Numéros d'urgence : 112 [Secours européen] 18 [Pompiers] 15 [SAMU]

Point de rencontre pour sauvetage terrestre (PRS)	• SDIS: PRS 81 97 • Lieu : Le relais de Trinquebise, intersection PF et Rte des cretes (SOREZE) • GPS : (43.439088, 2.110561) • DFCI: FD82A3.3
Couverture téléphonique	• Chantier : ☒ Oui ☐ Non
Consignes d'accès au chantier	<i>Aucune consigne d'accès</i>

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

- **Plan de secours**



en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Facteurs de risques

Risques biologiques	• RISQUE : Affections provoquées par les chenilles processionnaires. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de frelons et autres hyménoptères. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de vipères. • RISQUE : Borréliose de Lyme, Hantavirose, Encéphalite à tiques (transmises par les tiques). • RISQUE : Echinococcose (transmise par les chiens, chats, renards...). • RISQUE : Leptospirose (transmise par les mammifères, notamment les rongeurs). • RISQUE : Rage.
Risques liés aux ouvrages	Néant
Risques liés à l'état sanitaire du peuplement	Néant
Risques liés à la nature du terrain	Néant

• Prescriptions/Consignes de sécurité spécifiques au chantier (*) de secours

- [C] Pose des panneaux de signalisation de chantier, rubalise, barrières sur les voies d'accès au chantier (RF, chemins de randonnée, ...)
- [C] Consignes générales pour SECOURS (Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Trousse de secours, Véhicules garés dans le sens du départ, Sifflets)
- [C] Pose des panneaux de signalisation routière
- [C] EPI pour outil manuel (Chaussures ou bottes de sécurité, Gants, Respect des distances de sécurité entre 2 opérateurs)
- [C] Port du gilet haute visibilité
- [C] Consignes ENGIN : Panneau de chantier, Présence extincteurs, Trousse de secours, Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Eteindre le moteur pendant les pauses, Respect des distances de sécurité entre 1 opérateur et 1 engin, EPI pour chauffeur d'ENGIN (Chaussures ou bottes de sécurité, Protection anti bruit)

(*) Les prescriptions/consignes de sécurité générales relatives à l'exercice de l'activité doivent être respectées.

• Mesures de sécurité en cas d'interventions simultanées ou successives d'entreprises

Aucune mesure de sécurité communiquée

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Contractants

La fiche de chantier et son annexe éventuelle doivent être disponibles sur le chantier. Les entreprises intervenantes doivent répercuter les informations y figurant à tous leurs sous-traitants éventuels.

• Intervenants

	NOM	Adresse	Tél.
Donneur d'ordre ONF	UT MONTAGNE NOIRE	M.F. de la Toupinarie 81160 MASSAGUEL	
ONF intervenant - 1	UP MIDI PYRENEES EST	9 lieutenant Paul Delpech 09007 FOIX	

• Dates et signatures

Reconnait avoir pris connaissance de l'ensemble du document, et notamment des informations de sécurité:

	Date	NOM et signature du représentant
ONF	03/02/2026	NOM : Signature :
ONF intervenant - 1	03/02/2026	NOM : Signature :

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Informations générales

Prescripteur : UT MONTAGNE NOIRE (877504)

Maxime TONELLO (/ 06 22 95 30 67)

Producteur : UP MIDI PYRENEES EST (875520)

Damien VIGUIER (/ 07 77 33 66 16)

Prestations à réaliser

• Descriptif et Localisation

Entretien de réseau de desserte : fauchage / entretien mécanique des accotements 4 Passes (réf: 04-GVIN-FEA01)

Forêt domaniale de LA-MONTAGNE-NOIRE (DO)

Commune : VERDALLE (81110)

Localisation : RF du Plo Del May

Total :

Commandé	Un
1,510	KM

• Prescriptions [P] / Consignes [C] (hors sécurité)

Date de début: 01/06/2026 Date de fin: 31/07/2026

Troisième trimestre

Technique

° [P] Détail du nombre de passages par accotements : 2+2

• Plan(s) d'intervention

Aucun plan d'intervention

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Sécurité sur le chantier

• Informations liées aux secours

Numéros d'urgence : 112 [Secours européen] 18 [Pompiers] 15 [SAMU]

Point de rencontre pour sauvetage terrestre (PRS)	• SDIS: PRS 81 88 • Lieu : Carrefour du Pas du Sant (VERDALLE) • GPS : (43.473279, 2.202547) • DFCI: FD82E5.3
Couverture téléphonique	• Chantier : ☒ Oui ☐ Non
Consignes d'accès au chantier	<i>Aucune consigne d'accès</i>

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

- **Plan de secours**



en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Facteurs de risques

Risques biologiques	• RISQUE : Affections provoquées par les chenilles processionnaires. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de frelons et autres hyménoptères. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de vipères. • RISQUE : Borréliose de Lyme, Hantavirose, Encéphalite à tiques (transmises par les tiques). • RISQUE : Echinococcose (transmise par les chiens, chats, renards...). • RISQUE : Leptospirose (transmise par les mammifères, notamment les rongeurs). • RISQUE : Rage.
Risques liés aux ouvrages	Néant
Risques liés à l'état sanitaire du peuplement	Néant
Risques liés à la nature du terrain	Néant

• Prescriptions/Consignes de sécurité spécifiques au chantier (*) de secours

- [C] Consignes générales pour SECOURS (Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Trousse de secours, Véhicules garés dans le sens du départ, Sifflets)
- [C] Pose des panneaux de signalisation de chantier, rubalise, barrières sur les voies d'accès au chantier (RF, chemins de randonnée, ...)
- [C] Pose des panneaux de signalisation routière
- [C] Consignes ENGIN : Panneau de chantier, Présence extincteurs, Trousse de secours, Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Eteindre le moteur pendant les pauses, Respect des distances de sécurité entre 1 opérateur et 1 engin, EPI pour chauffeur d'ENGIN (Chaussures ou bottes de sécurité, Protection anti bruit)
- [C] EPI pour outil manuel (Chaussures ou bottes de sécurité, Gants, Respect des distances de sécurité entre 2 opérateurs)
- [C] Port du gilet haute visibilité

(*) Les prescriptions/consignes de sécurité générales relatives à l'exercice de l'activité doivent être respectées.

• Mesures de sécurité en cas d'interventions simultanées ou successives d'entreprises

Aucune mesure de sécurité communiquée

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Contractants

La fiche de chantier et son annexe éventuelle doivent être disponibles sur le chantier. Les entreprises intervenantes doivent répercuter les informations y figurant à tous leurs sous-traitants éventuels.

• Intervenants

	NOM	Adresse	Tél.
Donneur d'ordre ONF	UT MONTAGNE NOIRE	M.F. de la Toupinarie 81160 MASSAGUEL	
ONF intervenant - 1	UP MIDI PYRENEES EST	9 lieutenant Paul Delpech 09007 FOIX	

• Dates et signatures

Reconnait avoir pris connaissance de l'ensemble du document, et notamment des informations de sécurité:

	Date	NOM et signature du représentant
ONF	03/02/2026	NOM : Signature :
ONF intervenant - 1	03/02/2026	NOM : Signature :

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Informations générales

Prescripteur : UT MONTAGNE NOIRE (877504)

Clement HUCHE (/ 06 24 50 45 84)

Producteur : UP MIDI PYRENEES EST (875520)

Damien VIGUIER (/ 07 77 33 66 16)

Prestations à réaliser

• Descriptif et Localisation

Entretien de réseau de desserte : fauchage / entretien mécanique des accotements 4 Passes (réf: 04-GVIN-FEA01)

Forêt domaniale de LA-MONTAGNE-NOIRE (DO)

Commune : LABRUGUIERE (81290)

Localisation : RF des CADETS

Total :

Commandé	Un
2,300	KM

• Prescriptions [P] / Consignes [C] (hors sécurité)

Date de début: 01/06/2026 Date de fin: 31/07/2026

Premier semestre

Technique

° [P] Détail du nombre de passages par accotements : 2+2

• Plan(s) d'intervention

Aucun plan d'intervention

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Sécurité sur le chantier

• Informations liées aux secours

Numéros d'urgence : 112 [Secours européen] 18 [Pompiers] 15 [SAMU]

Point de rencontre pour sauvetage terrestre (PRS)	• SDIS: PRS 81 88 • Lieu : Carrefour du Pas du Sant (VERDALLE) • GPS : (43.473279, 2.202547) • DFCI: FD82E5.3
Couverture téléphonique	• Chantier : ☒ Oui ☐ Non
Consignes d'accès au chantier	<i>Aucune consigne d'accès</i>

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

- **Plan de secours**



en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Facteurs de risques

Risques biologiques	• RISQUE : Affections provoquées par les chenilles processionnaires. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de frelons et autres hyménoptères. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de vipères. • RISQUE : Borréliose de Lyme, Hantavirose, Encéphalite à tiques (transmises par les tiques). • RISQUE : Echinococcose (transmise par les chiens, chats, renards...). • RISQUE : Leptospirose (transmise par les mammifères, notamment les rongeurs). • RISQUE : Rage.
Risques liés aux ouvrages	• OUVRAGE : Ne pas porter atteinte aux canalisations de transport de fluides. Réaliser DICT. • RISQUE : Bâtiment. • RISQUE : Chasse. • RISQUE : Chemin balisé. • RISQUE : Conduite d'eau ou d'autres fluides. • RISQUE : Fossé d'irrigation. • RISQUE : Ligne électrique aérienne. • RISQUE : Ligne électrique enterrée. • RISQUE : Ouvrages divers. • RISQUE : Pièce d'eau. • RISQUE : Restes de conflits armés (munitions, piquets queue de cochon, barbelés). • RISQUE : Vestiges militaires. • RISQUE : Vestiges miniers. • RISQUE : Voie accessible aux véhicules à moteur.
Risques liés à l'état sanitaire du peuplement	• RISQUE : Présence d'arbres atteints de maladies pouvant présenter un danger (suie de l'érable ...).
Risques liés à la nature du terrain	• RISQUE : Cours d'eau • RISQUE : Déclivité (forte pente) • RISQUE : Source • RISQUE : Zone humide

• Prescriptions/Consignes de sécurité spécifiques au chantier (*) de secours

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

- [C] Consignes ENGIN : Panneau de chantier, Présence extincteurs, Trousse de secours, Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Eteindre le moteur pendant les pauses, Respect des distances de sécurité entre 1 opérateur et 1 engin, EPI pour chauffeur d'ENGIN (Chaussures ou bottes de sécurité, Protection anti bruit)
- [C] Pose des panneaux de signalisation de chantier, rubalise, barrières sur les voies d'accès au chantier (RF, chemins de randonnée, ...)
- [C] Port du gilet haute visibilité
- [C] Pose des panneaux de signalisation routière
- [C] EPI pour outil manuel (Chaussures ou bottes de sécurité, Gants, Respect des distances de sécurité entre 2 opérateurs)
- [C] Consignes générales pour SECOURS (Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Trousse de secours, Véhicules garés dans le sens du départ, Sifflets)

(*) Les prescriptions/consignes de sécurité générales relatives à l'exercice de l'activité doivent être respectées.

• Mesures de sécurité en cas d'interventions simultanées ou successives d'entreprises

Aucune mesure de sécurité communiquée

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Contractants

La fiche de chantier et son annexe éventuelle doivent être disponibles sur le chantier. Les entreprises intervenantes doivent répercuter les informations y figurant à tous leurs sous-traitants éventuels.

• Intervenants

	NOM	Adresse	Tél.
Donneur d'ordre ONF	UT MONTAGNE NOIRE	M.F. de la Toupinarie 81160 MASSAGUEL	
ONF intervenant - 1	UP MIDI PYRENEES EST	9 lieutenant Paul Delpech 09007 FOIX	

• Dates et signatures

Reconnait avoir pris connaissance de l'ensemble du document, et notamment des informations de sécurité:

	Date	NOM et signature du représentant
ONF	03/02/2026	NOM : Signature :
ONF intervenant - 1	03/02/2026	NOM : Signature :

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Informations générales

Prescripteur : UT MONTAGNE NOIRE (877504)

Maxime TONELLO (/ 06 22 95 30 67)

Producteur : UP MIDI PYRENEES EST (875520)

Damien VIGUIER (/ 07 77 33 66 16)

Prestations à réaliser

• Descriptif et Localisation

Entretien de réseau de desserte : fauchage / entretien mécanique des accotements 3 passes (réf: 04-GVIN-FEA01)

Forêt domaniale de SAINT-AMANCET-SORÈZE (DO)

Commune : SAINT-AMANCET (81110)

Localisation : PF des Accacias

Total :

Commandé	Un
0,640	KM

• Prescriptions [P] / Consignes [C] (hors sécurité)

Date de début: 01/06/2026 Date de fin: 31/07/2026

Troisième trimestre

Technique

° [P] Détail du nombre de passages par accotements : 2+1

• Plan(s) d'intervention

Aucun plan d'intervention

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Sécurité sur le chantier

• Informations liées aux secours

Numéros d'urgence : 112 [Secours européen] 18 [Pompiers] 15 [SAMU]

Point de rencontre pour sauvetage terrestre (PRS)	• SDIS: PRS 81 97 • Lieu : Le relais de Trinquebise, intersection PF et Rte des cretes (SOREZE) • GPS : (43.439088, 2.110561) • DFCI: FD82A3.3
Couverture téléphonique	• Chantier : ☒ Oui ☐ Non
Consignes d'accès au chantier	<i>Aucune consigne d'accès</i>

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

- **Plan de secours**



en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Facteurs de risques

Risques biologiques	• RISQUE : Affections provoquées par les chenilles processionnaires. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de frelons et autres hyménoptères. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de vipères. • RISQUE : Borréliose de Lyme, Hantavirose, Encéphalite à tiques (transmises par les tiques). • RISQUE : Echinococcose (transmise par les chiens, chats, renards...). • RISQUE : Leptospirose (transmise par les mammifères, notamment les rongeurs). • RISQUE : Rage.
Risques liés aux ouvrages	Néant
Risques liés à l'état sanitaire du peuplement	Néant
Risques liés à la nature du terrain	Néant

• Prescriptions/Consignes de sécurité spécifiques au chantier (*) de secours

- [C] Pose des panneaux de signalisation de chantier, rubalise, barrières sur les voies d'accès au chantier (RF, chemins de randonnée, ...)
- [C] Consignes générales pour SECOURS (Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Trousse de secours, Véhicules garés dans le sens du départ, Sifflets)
- [C] Pose des panneaux de signalisation routière
- [C] EPI pour outil manuel (Chaussures ou bottes de sécurité, Gants, Respect des distances de sécurité entre 2 opérateurs)
- [C] Port du gilet haute visibilité
- [C] Consignes ENGIN : Panneau de chantier, Présence extincteurs, Trousse de secours, Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Eteindre le moteur pendant les pauses, Respect des distances de sécurité entre 1 opérateur et 1 engin, EPI pour chauffeur d'ENGIN (Chaussures ou bottes de sécurité, Protection anti bruit)

(*) Les prescriptions/consignes de sécurité générales relatives à l'exercice de l'activité doivent être respectées.

• Mesures de sécurité en cas d'interventions simultanées ou successives d'entreprises

Aucune mesure de sécurité communiquée

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Contractants

La fiche de chantier et son annexe éventuelle doivent être disponibles sur le chantier. Les entreprises intervenantes doivent répercuter les informations y figurant à tous leurs sous-traitants éventuels.

• Intervenants

	NOM	Adresse	Tél.
Donneur d'ordre ONF	UT MONTAGNE NOIRE	M.F. de la Toupinarie 81160 MASSAGUEL	
ONF intervenant - 1	UP MIDI PYRENEES EST	9 lieutenant Paul Delpech 09007 FOIX	

• Dates et signatures

Reconnait avoir pris connaissance de l'ensemble du document, et notamment des informations de sécurité:

	Date	NOM et signature du représentant
ONF	03/02/2026	NOM : Signature :
ONF intervenant - 1	03/02/2026	NOM : Signature :

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Informations générales

Prescripteur : UT MONTAGNE NOIRE (877504)

Aurélien HABOURY (/ 07 77 33 73 49)

Producteur : UP MIDI PYRENEES EST (875520)

Damien VIGUIER (/ 07 77 33 66 16)

Prestations à réaliser

• Descriptif et Localisation

Entretien de réseau de desserte : fauchage / entretien mécanique des accotements 5 passes (réf: 04-GVIN-FEA01)

Forêt domaniale de LA-MONTAGNE-NOIRE (DO)

Commune : ARFONS (81110)

Localisation : Route forestière de l'Alzeau

Total :

Commandé	Un
3,800	KM

• Prescriptions [P] / Consignes [C] (hors sécurité)

Date de début: 01/07/2026 Date de fin: 31/07/2026

Juillet

Technique
° [P] Détail du nombre de passages par accotements : 3+2

• Plan(s) d'intervention

Aucun plan d'intervention

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Sécurité sur le chantier

• Informations liées aux secours

Numéros d'urgence : 112 [Secours européen] 18 [Pompiers] 15 [SAMU]

Point de rencontre pour sauvetage terrestre (PRS)	• SDIS: PRS 11 84 • Lieu : Lacombe(dept11) place du village (LACOMBE) • GPS : (43.397443, 2.232498) • DFCI: FD82F0.2
Couverture téléphonique	• Chantier : ☒ Oui ☐ Non
Consignes d'accès au chantier	Aucune consigne d'accès

• Plan de secours

Aucun plan de secours

• Facteurs de risques

Risques biologiques	• RISQUE : Affections provoquées par les chenilles processionnaires. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de frelons et autres hyménoptères. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de vipères. • RISQUE : Borréliose de Lyme, Hantavirose, Encéphalite à tiques (transmises par les tiques). • RISQUE : Echinococcose (transmise par les chiens, chats, renards...). • RISQUE : Leptospirose (transmise par les mammifères, notamment les rongeurs). • RISQUE : Rage.
Risques liés aux ouvrages	• RISQUE : Chasse.
Risques liés à l'état sanitaire du peuplement	Néant
Risques liés à la nature du terrain	• RISQUE : Cours d'eau • RISQUE : Déclivité (forte pente) • RISQUE : Source • RISQUE : Zone humide

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• **Prescriptions/Consignes de sécurité spécifiques au chantier (*) de secours**

- [C] EPI pour outil manuel (Chaussures ou bottes de sécurité, Gants, Respect des distances de sécurité entre 2 opérateurs)
- [C] Port du gilet haute visibilité
- [C] Consignes générales pour SECOURS (Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Trousse de secours, Véhicules garés dans le sens du départ, Sifflets)
- [C] Pose des panneaux de signalisation de chantier, rubalise, barrières sur les voies d'accès au chantier (RF, chemins de randonnée, ...)
- [C] Pose des panneaux de signalisation routière
- [C] Consignes ENGIN : Panneau de chantier, Présence extincteurs, Trousse de secours, Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Eteindre le moteur pendant les pauses, Respect des distances de sécurité entre 1 opérateur et 1 engin, EPI pour chauffeur d'ENGIN (Chaussures ou bottes de sécurité, Protection anti bruit)

(*) Les prescriptions/consignes de sécurité générales relatives à l'exercice de l'activité doivent être respectées.

• **Mesures de sécurité en cas d'interventions simultanées ou successives d'entreprises**

Aucune mesure de sécurité communiquée

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Contractants

La fiche de chantier et son annexe éventuelle doivent être disponibles sur le chantier. Les entreprises intervenantes doivent répercuter les informations y figurant à tous leurs sous-traitants éventuels.

• Intervenants

	NOM	Adresse	Tél.
Donneur d'ordre ONF	UT MONTAGNE NOIRE	M.F. de la Toupinarie 81160 MASSAGUEL	
ONF intervenant - 1	UP MIDI PYRENEES EST	9 lieutenant Paul Delpech 09007 FOIX	

• Dates et signatures

Reconnait avoir pris connaissance de l'ensemble du document, et notamment des informations de sécurité:

	Date	NOM et signature du représentant
ONF	03/02/2026	NOM : Signature :
ONF intervenant - 1	03/02/2026	NOM : Signature :

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Informations générales

Prescripteur : UT MONTAGNE NOIRE (877504)

Clement HUCHE (/ 06 24 50 45 84)

Producteur : UP MIDI PYRENEES EST (875520)

Damien VIGUIER (/ 07 77 33 66 16)

Prestations à réaliser

• Descriptif et Localisation

Entretien de réseau de desserte : fauchage / entretien mécanique des accotements 4 Passes (réf: 04-GVIN-FEA01)

Forêt domaniale de LA-MONTAGNE-NOIRE (DO)

Commune : ESCOUSSENS (81290)

Localisation : RF de FAVETALLADE

Total :	Commandé	Un
	1,100	KM

• Prescriptions [P] / Consignes [C] (hors sécurité)

Date de début: 01/06/2026 Date de fin: 31/07/2026

Premier semestre

Technique
° [P] Détail du nombre de passages par accotements : 2+2
° [P] Modalités de l'intervention : fauchage

• Plan(s) d'intervention

Aucun plan d'intervention

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Sécurité sur le chantier

• Informations liées aux secours

Numéros d'urgence : 112 [Secours européen] 18 [Pompiers] 15 [SAMU]

Point de rencontre pour sauvetage terrestre (PRS)	• SDIS: PRS 81 88 • Lieu : Carrefour du Pas du Sant (VERDALLE) • GPS : (43.473279, 2.202547) • DFCI: FD82E5.3
Couverture téléphonique	• Chantier : ☒ Oui ☐ Non
Consignes d'accès au chantier	<i>Aucune consigne d'accès</i>

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

- **Plan de secours**



en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Facteurs de risques

Risques biologiques	• RISQUE : Affections provoquées par les chenilles processionnaires. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de frelons et autres hyménoptères. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de vipères. • RISQUE : Borréliose de Lyme, Hantavirose, Encéphalite à tiques (transmises par les tiques). • RISQUE : Echinococcose (transmise par les chiens, chats, renards...). • RISQUE : Leptospirose (transmise par les mammifères, notamment les rongeurs). • RISQUE : Rage.
Risques liés aux ouvrages	• OUVRAGE : Ne pas porter atteinte aux canalisations de transport de fluides. Réaliser DICT. • RISQUE : Bâtiment. • RISQUE : Chasse. • RISQUE : Chemin balisé. • RISQUE : Conduite d'eau ou d'autres fluides. • RISQUE : Fossé d'irrigation. • RISQUE : Ligne électrique aérienne. • RISQUE : Ligne électrique enterrée. • RISQUE : Ouvrages divers. • RISQUE : Pièce d'eau. • RISQUE : Restes de conflits armés (munitions, piquets queue de cochon, barbelés). • RISQUE : Vestiges militaires. • RISQUE : Vestiges miniers. • RISQUE : Voie accessible aux véhicules à moteur.
Risques liés à l'état sanitaire du peuplement	• RISQUE : Présence d'arbres atteints de maladies pouvant présenter un danger (suie de l'érable ...).
Risques liés à la nature du terrain	• RISQUE : Cours d'eau • RISQUE : Déclivité (forte pente) • RISQUE : Source • RISQUE : Zone humide

• Prescriptions/Consignes de sécurité spécifiques au chantier (*) de secours

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

- [C] Consignes ENGIN : Panneau de chantier, Présence extincteurs, Trousse de secours, Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Eteindre le moteur pendant les pauses, Respect des distances de sécurité entre 1 opérateur et 1 engin, EPI pour chauffeur d'ENGIN (Chaussures ou bottes de sécurité, Protection anti bruit)
- [C] Pose des panneaux de signalisation de chantier, rubalise, barrières sur les voies d'accès au chantier (RF, chemins de randonnée, ...)
- [C] Port du gilet haute visibilité
- [C] Pose des panneaux de signalisation routière
- [C] EPI pour outil manuel (Chaussures ou bottes de sécurité, Gants, Respect des distances de sécurité entre 2 opérateurs)
- [C] Consignes générales pour SECOURS (Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Trousse de secours, Véhicules garés dans le sens du départ, Sifflets)

(*) Les prescriptions/consignes de sécurité générales relatives à l'exercice de l'activité doivent être respectées.

• Mesures de sécurité en cas d'interventions simultanées ou successives d'entreprises

Aucune mesure de sécurité communiquée

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Contractants

La fiche de chantier et son annexe éventuelle doivent être disponibles sur le chantier. Les entreprises intervenantes doivent répercuter les informations y figurant à tous leurs sous-traitants éventuels.

• Intervenants

	NOM	Adresse	Tél.
Donneur d'ordre ONF	UT MONTAGNE NOIRE	M.F. de la Toupinarie 81160 MASSAGUEL	
ONF intervenant - 1	UP MIDI PYRENEES EST	9 lieutenant Paul Delpech 09007 FOIX	

• Dates et signatures

Reconnait avoir pris connaissance de l'ensemble du document, et notamment des informations de sécurité:

	Date	NOM et signature du représentant
ONF	03/02/2026	NOM : Signature :
ONF intervenant - 1	03/02/2026	NOM : Signature :

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Informations générales

Prescripteur : UT MONTAGNE NOIRE (877504)

Maxime TONELLO (/ 06 22 95 30 67)

Producteur : UP MIDI PYRENEES EST (875520)

Damien VIGUIER (/ 07 77 33 66 16)

Prestations à réaliser

• Descriptif et Localisation

Entretien de réseau de desserte : fauchage / entretien mécanique des accotements 2 passes (réf: 04-GVIN-FEA01)

Forêt domaniale de SAINT-AMANCET-SORÈZE (DO)

Commune : SAINT-AMANCET (81110)

Localisation : PF de la "route neuve"

Total :

Commandé	Un
2,460	KM

• Prescriptions [P] / Consignes [C] (hors sécurité)

Date de début: 01/06/2026 Date de fin: 31/07/2026

Troisième trimestre

Technique
° [P] Détail du nombre de passages par accotements : 1+1
° [P] Modalités de l'intervention : Epareuse

• Plan(s) d'intervention

Aucun plan d'intervention

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Sécurité sur le chantier

• Informations liées aux secours

Numéros d'urgence : 112 [Secours européen] 18 [Pompiers] 15 [SAMU]

Point de rencontre pour sauvetage terrestre (PRS)	• SDIS: PRS 81 97 • Lieu : Le relais de Trinquebise, intersection PF et Rte des cretes (SOREZE) • GPS : (43.439088, 2.110561) • DFCI: FD82A3.3
Couverture téléphonique	• Chantier : ☒ Oui ☐ Non
Consignes d'accès au chantier	<i>Aucune consigne d'accès</i>

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

- **Plan de secours**



en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Facteurs de risques

Risques biologiques	• RISQUE : Affections provoquées par les chenilles processionnaires. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de frelons et autres hyménoptères. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de vipères. • RISQUE : Borréliose de Lyme, Hantavirose, Encéphalite à tiques (transmises par les tiques). • RISQUE : Echinococcose (transmise par les chiens, chats, renards...). • RISQUE : Leptospirose (transmise par les mammifères, notamment les rongeurs). • RISQUE : Rage.
Risques liés aux ouvrages	Néant
Risques liés à l'état sanitaire du peuplement	Néant
Risques liés à la nature du terrain	Néant

• Prescriptions/Consignes de sécurité spécifiques au chantier (*) de secours

- [C] Pose des panneaux de signalisation de chantier, rubalise, barrières sur les voies d'accès au chantier (RF, chemins de randonnée, ...)
- [C] Consignes générales pour SECOURS (Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Trousse de secours, Véhicules garés dans le sens du départ, Sifflets)
- [C] Pose des panneaux de signalisation routière
- [C] EPI pour outil manuel (Chaussures ou bottes de sécurité, Gants, Respect des distances de sécurité entre 2 opérateurs)
- [C] Port du gilet haute visibilité
- [C] Consignes ENGIN : Panneau de chantier, Présence extincteurs, Trousse de secours, Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Eteindre le moteur pendant les pauses, Respect des distances de sécurité entre 1 opérateur et 1 engin, EPI pour chauffeur d'ENGIN (Chaussures ou bottes de sécurité, Protection anti bruit)

(*) Les prescriptions/consignes de sécurité générales relatives à l'exercice de l'activité doivent être respectées.

• Mesures de sécurité en cas d'interventions simultanées ou successives d'entreprises

Aucune mesure de sécurité communiquée

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Contractants

La fiche de chantier et son annexe éventuelle doivent être disponibles sur le chantier. Les entreprises intervenantes doivent répercuter les informations y figurant à tous leurs sous-traitants éventuels.

• Intervenants

	NOM	Adresse	Tél.
Donneur d'ordre ONF	UT MONTAGNE NOIRE	M.F. de la Toupinarie 81160 MASSAGUEL	
ONF intervenant - 1	UP MIDI PYRENEES EST	9 lieutenant Paul Delpech 09007 FOIX	

• Dates et signatures

Reconnait avoir pris connaissance de l'ensemble du document, et notamment des informations de sécurité:

	Date	NOM et signature du représentant
ONF	03/02/2026	NOM : Signature :
ONF intervenant - 1	03/02/2026	NOM : Signature :

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Informations générales

Prescripteur : UT MONTAGNE NOIRE (877504)

Maxime TONELLO (/ 06 22 95 30 67)

Producteur : UP MIDI PYRENEES EST (875520)

Damien VIGUIER (/ 07 77 33 66 16)

Prestations à réaliser

• Descriptif et Localisation

Entretien de réseau de desserte : fauchage / entretien mécanique des accotements 4 Passes (réf: 04-GVIN-FEA01)

Forêt domaniale de LA-MONTAGNE-NOIRE (DO)

Commune : VERDALLE (81110)

Localisation : RF de COMBE DU TERME

Total :

Commandé	Un
2,200	KM

• Prescriptions [P] / Consignes [C] (hors sécurité)

Date de début: 01/06/2026 Date de fin: 31/07/2026

Premier semestre

Technique

° [P] Détail du nombre de passages par accotements : 2+2

• Plan(s) d'intervention

Aucun plan d'intervention

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Sécurité sur le chantier

• Informations liées aux secours

Numéros d'urgence : 112 [Secours européen] 18 [Pompiers] 15 [SAMU]

Point de rencontre pour sauvetage terrestre (PRS)	• SDIS: PRS 81 88 • Lieu : Carrefour du Pas du Sant (VERDALLE) • GPS : (43.473279, 2.202547) • DFCI: FD82E5.3
Couverture téléphonique	• Chantier : ☒ Oui ☐ Non
Consignes d'accès au chantier	Aucune consigne d'accès

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

- **Plan de secours**



en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Facteurs de risques

Risques biologiques	• RISQUE : Affections provoquées par les chenilles processionnaires. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de frelons et autres hyménoptères. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de vipères. • RISQUE : Borréliose de Lyme, Hantavirose, Encéphalite à tiques (transmises par les tiques). • RISQUE : Echinococcose (transmise par les chiens, chats, renards...). • RISQUE : Leptospirose (transmise par les mammifères, notamment les rongeurs). • RISQUE : Rage.
Risques liés aux ouvrages	• OUVRAGE : Ne pas porter atteinte aux canalisations de transport de fluides. Réaliser DICT. • RISQUE : Bâtiment. • RISQUE : Chasse. • RISQUE : Chemin balisé. • RISQUE : Conduite d'eau ou d'autres fluides. • RISQUE : Fossé d'irrigation. • RISQUE : Ligne électrique aérienne. • RISQUE : Ligne électrique enterrée. • RISQUE : Ouvrages divers. • RISQUE : Pièce d'eau. • RISQUE : Restes de conflits armés (munitions, piquets queue de cochon, barbelés). • RISQUE : Vestiges militaires. • RISQUE : Vestiges miniers. • RISQUE : Voie accessible aux véhicules à moteur.
Risques liés à l'état sanitaire du peuplement	• RISQUE : Présence d'arbres atteints de maladies pouvant présenter un danger (suie de l'érable ...).
Risques liés à la nature du terrain	• RISQUE : Cours d'eau • RISQUE : Déclivité (forte pente) • RISQUE : Source • RISQUE : Zone humide

• Prescriptions/Consignes de sécurité spécifiques au chantier (*) de secours

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

- [C] Consignes ENGIN : Panneau de chantier, Présence extincteurs, Trousse de secours, Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Eteindre le moteur pendant les pauses, Respect des distances de sécurité entre 1 opérateur et 1 engin, EPI pour chauffeur d'ENGIN (Chaussures ou bottes de sécurité, Protection anti bruit)
- [C] Pose des panneaux de signalisation de chantier, rubalise, barrières sur les voies d'accès au chantier (RF, chemins de randonnée, ...)
- [C] Port du gilet haute visibilité
- [C] Pose des panneaux de signalisation routière
- [C] EPI pour outil manuel (Chaussures ou bottes de sécurité, Gants, Respect des distances de sécurité entre 2 opérateurs)
- [C] Consignes générales pour SECOURS (Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Trousse de secours, Véhicules garés dans le sens du départ, Sifflets)

(*) Les prescriptions/consignes de sécurité générales relatives à l'exercice de l'activité doivent être respectées.

• Mesures de sécurité en cas d'interventions simultanées ou successives d'entreprises

Aucune mesure de sécurité communiquée

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Contractants

La fiche de chantier et son annexe éventuelle doivent être disponibles sur le chantier. Les entreprises intervenantes doivent répercuter les informations y figurant à tous leurs sous-traitants éventuels.

• Intervenants

	NOM	Adresse	Tél.
Donneur d'ordre ONF	UT MONTAGNE NOIRE	M.F. de la Toupinarie 81160 MASSAGUEL	
ONF intervenant - 1	UP MIDI PYRENEES EST	9 lieutenant Paul Delpech 09007 FOIX	

• Dates et signatures

Reconnait avoir pris connaissance de l'ensemble du document, et notamment des informations de sécurité:

	Date	NOM et signature du représentant
ONF	03/02/2026	NOM : Signature :
ONF intervenant - 1	03/02/2026	NOM : Signature :

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Informations générales

Prescripteur : UT MONTAGNE NOIRE (877504)

Maxime TONELLO (/ 06 22 95 30 67)

Producteur : UP MIDI PYRENEES EST (875520)

Damien VIGUIER (/ 07 77 33 66 16)

Prestations à réaliser

• Descriptif et Localisation

Entretien de réseau de desserte : fauchage / entretien mécanique des accotements 2 passes (réf: 04-GVIN-FEA01)

Forêt domaniale de SAINT-AMANCET-SORÈZE (DO)

Commune : SAINT-AMANCET (81110)

Localisation : PF de la Boulbène

Total :

Commandé	Un
1,380	KM

• Prescriptions [P] / Consignes [C] (hors sécurité)

Date de début: 01/06/2026 Date de fin: 31/07/2026

Troisième trimestre

Technique

° [P] Détail du nombre de passages par accotements : 1+1

• Plan(s) d'intervention

Aucun plan d'intervention

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Sécurité sur le chantier

• Informations liées aux secours

Numéros d'urgence : 112 [Secours européen] 18 [Pompiers] 15 [SAMU]

Point de rencontre pour sauvetage terrestre (PRS)	• SDIS: PRS 81 97 • Lieu : Le relais de Trinquebise, intersection PF et Rte des cretes (SOREZE) • GPS : (43.439088, 2.110561) • DFCI: FD82A3.3
Couverture téléphonique	• Chantier : ☒ Oui ☐ Non
Consignes d'accès au chantier	<i>Aucune consigne d'accès</i>

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

- **Plan de secours**



en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Facteurs de risques

Risques biologiques	• RISQUE : Affections provoquées par les chenilles processionnaires. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de frelons et autres hyménoptères. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de vipères. • RISQUE : Borréliose de Lyme, Hantavirose, Encéphalite à tiques (transmises par les tiques). • RISQUE : Echinococcose (transmise par les chiens, chats, renards...). • RISQUE : Leptospirose (transmise par les mammifères, notamment les rongeurs). • RISQUE : Rage.
Risques liés aux ouvrages	Néant
Risques liés à l'état sanitaire du peuplement	Néant
Risques liés à la nature du terrain	Néant

• Prescriptions/Consignes de sécurité spécifiques au chantier (*) de secours

- [C] Pose des panneaux de signalisation de chantier, rubalise, barrières sur les voies d'accès au chantier (RF, chemins de randonnée, ...)
- [C] Consignes générales pour SECOURS (Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Trousse de secours, Véhicules garés dans le sens du départ, Sifflets)
- [C] Pose des panneaux de signalisation routière
- [C] EPI pour outil manuel (Chaussures ou bottes de sécurité, Gants, Respect des distances de sécurité entre 2 opérateurs)
- [C] Port du gilet haute visibilité
- [C] Consignes ENGIN : Panneau de chantier, Présence extincteurs, Trousse de secours, Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Eteindre le moteur pendant les pauses, Respect des distances de sécurité entre 1 opérateur et 1 engin, EPI pour chauffeur d'ENGIN (Chaussures ou bottes de sécurité, Protection anti bruit)

(*) Les prescriptions/consignes de sécurité générales relatives à l'exercice de l'activité doivent être respectées.

• Mesures de sécurité en cas d'interventions simultanées ou successives d'entreprises

Aucune mesure de sécurité communiquée

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Contractants

La fiche de chantier et son annexe éventuelle doivent être disponibles sur le chantier. Les entreprises intervenantes doivent répercuter les informations y figurant à tous leurs sous-traitants éventuels.

• Intervenants

	NOM	Adresse	Tél.
Donneur d'ordre ONF	UT MONTAGNE NOIRE	M.F. de la Toupinarie 81160 MASSAGUEL	
ONF intervenant - 1	UP MIDI PYRENEES EST	9 lieutenant Paul Delpech 09007 FOIX	

• Dates et signatures

Reconnait avoir pris connaissance de l'ensemble du document, et notamment des informations de sécurité:

	Date	NOM et signature du représentant
ONF	03/02/2026	NOM : Signature :
ONF intervenant - 1	03/02/2026	NOM : Signature :

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Informations générales

Prescripteur : UT MONTAGNE NOIRE (877504)

Maxime TONELLO (/ 06 22 95 30 67)

Producteur : UP MIDI PYRENEES EST (875520)

Damien VIGUIER (/ 07 77 33 66 16)

Prestations à réaliser

• Descriptif et Localisation

Entretien de réseau de desserte : fauchage / entretien mécanique des accotements 4 Passes (réf: 04-GVIN-FEA01)

Forêt domaniale de LA-MONTAGNE-NOIRE (DO)

Commune : VERDALLE (81110)

Localisation : RF du Bernazobre

Total :

Commandé	Un
3,680	KM

• Prescriptions [P] / Consignes [C] (hors sécurité)

Date de début: 01/06/2026 Date de fin: 31/07/2026

Troisième trimestre

Technique

° [P] Détail du nombre de passages par accotements : 2+2

• Plan(s) d'intervention

Aucun plan d'intervention

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Sécurité sur le chantier

• Informations liées aux secours

Numéros d'urgence : 112 [Secours européen] 18 [Pompiers] 15 [SAMU]

Point de rencontre pour sauvetage terrestre (PRS)	• SDIS: PRS 81 88 • Lieu : Carrefour du Pas du Sant (VERDALLE) • GPS : (43.473279, 2.202547) • DFCI: FD82E5.3
Couverture téléphonique	• Chantier : ☒ Oui ☐ Non
Consignes d'accès au chantier	<i>Aucune consigne d'accès</i>

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

- **Plan de secours**



en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Facteurs de risques

Risques biologiques	• RISQUE : Affections provoquées par les chenilles processionnaires. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de frelons et autres hyménoptères. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de vipères. • RISQUE : Borréliose de Lyme, Hantavirose, Encéphalite à tiques (transmises par les tiques). • RISQUE : Echinococcose (transmise par les chiens, chats, renards...). • RISQUE : Leptospirose (transmise par les mammifères, notamment les rongeurs). • RISQUE : Rage.
Risques liés aux ouvrages	Néant
Risques liés à l'état sanitaire du peuplement	Néant
Risques liés à la nature du terrain	Néant

• Prescriptions/Consignes de sécurité spécifiques au chantier (*) de secours

- [C] Consignes ENGIN : Panneau de chantier, Présence extincteurs, Trousse de secours, Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Eteindre le moteur pendant les pauses, Respect des distances de sécurité entre 1 opérateur et 1 engin, EPI pour chauffeur d'ENGIN (Chaussures ou bottes de sécurité, Protection anti bruit)
- [C] Pose des panneaux de signalisation de chantier, rubalise, barrières sur les voies d'accès au chantier (RF, chemins de randonnée, ...)
- [C] Port du gilet haute visibilité
- [C] Pose des panneaux de signalisation routière
- [C] EPI pour outil manuel (Chaussures ou bottes de sécurité, Gants, Respect des distances de sécurité entre 2 opérateurs)
- [C] Consignes générales pour SECOURS (Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Trousse de secours, Véhicules garés dans le sens du départ, Sifflets)

(*) Les prescriptions/consignes de sécurité générales relatives à l'exercice de l'activité doivent être respectées.

• Mesures de sécurité en cas d'interventions simultanées ou successives d'entreprises

Aucune mesure de sécurité communiquée

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Contractants

La fiche de chantier et son annexe éventuelle doivent être disponibles sur le chantier. Les entreprises intervenantes doivent répercuter les informations y figurant à tous leurs sous-traitants éventuels.

• Intervenants

	NOM	Adresse	Tél.
Donneur d'ordre ONF	UT MONTAGNE NOIRE	M.F. de la Toupinarie 81160 MASSAGUEL	
ONF intervenant - 1	UP MIDI PYRENEES EST	9 lieutenant Paul Delpech 09007 FOIX	

• Dates et signatures

Reconnait avoir pris connaissance de l'ensemble du document, et notamment des informations de sécurité:

	Date	NOM et signature du représentant
ONF	03/02/2026	NOM : Signature :
ONF intervenant - 1	03/02/2026	NOM : Signature :

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Informations générales

Prescripteur : UT MONTAGNE NOIRE (877504)

Maxime TONELLO (/ 06 22 95 30 67)

Producteur : UP MIDI PYRENEES EST (875520)

Damien VIGUIER (/ 07 77 33 66 16)

Prestations à réaliser

• Descriptif et Localisation

Entretien de réseau de desserte : fauchage / entretien mécanique des accotements 2 passes (réf: 04-GVIN-FEA01)

Forêt domaniale de SAINT-AMANCET-SORÈZE (DO)

Commune : SAINT-AMANCET (81110)

Localisation : PF de la parcelle 6

Total :

Commandé	Un
1,320	KM

• Prescriptions [P] / Consignes [C] (hors sécurité)

Date de début: 01/06/2026 Date de fin: 31/07/2026

Troisième trimestre

Technique

° [P] Détail du nombre de passages par accotements : 1+1

• Plan(s) d'intervention

Aucun plan d'intervention

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Sécurité sur le chantier

• Informations liées aux secours

Numéros d'urgence : 112 [Secours européen] 18 [Pompiers] 15 [SAMU]

Point de rencontre pour sauvetage terrestre (PRS)	• SDIS: PRS 81 97 • Lieu : Le relais de Trinquebise, intersection PF et Rte des cretes (SOREZE) • GPS : (43.439088, 2.110561) • DFCI: FD82A3.3
Couverture téléphonique	• Chantier : ☒ Oui ☐ Non
Consignes d'accès au chantier	<i>Aucune consigne d'accès</i>

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

- **Plan de secours**



en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Facteurs de risques

Risques biologiques	• RISQUE : Affections provoquées par les chenilles processionnaires. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de frelons et autres hyménoptères. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de vipères. • RISQUE : Borréliose de Lyme, Hantavirose, Encéphalite à tiques (transmises par les tiques). • RISQUE : Echinococcose (transmise par les chiens, chats, renards...). • RISQUE : Leptospirose (transmise par les mammifères, notamment les rongeurs). • RISQUE : Rage.
Risques liés aux ouvrages	Néant
Risques liés à l'état sanitaire du peuplement	Néant
Risques liés à la nature du terrain	Néant

• Prescriptions/Consignes de sécurité spécifiques au chantier (*) de secours

- [C] Pose des panneaux de signalisation de chantier, rubalise, barrières sur les voies d'accès au chantier (RF, chemins de randonnée, ...)
- [C] Consignes générales pour SECOURS (Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Trousse de secours, Véhicules garés dans le sens du départ, Sifflets)
- [C] Pose des panneaux de signalisation routière
- [C] EPI pour outil manuel (Chaussures ou bottes de sécurité, Gants, Respect des distances de sécurité entre 2 opérateurs)
- [C] Port du gilet haute visibilité
- [C] Consignes ENGIN : Panneau de chantier, Présence extincteurs, Trousse de secours, Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Eteindre le moteur pendant les pauses, Respect des distances de sécurité entre 1 opérateur et 1 engin, EPI pour chauffeur d'ENGIN (Chaussures ou bottes de sécurité, Protection anti bruit)

(*) Les prescriptions/consignes de sécurité générales relatives à l'exercice de l'activité doivent être respectées.

• Mesures de sécurité en cas d'interventions simultanées ou successives d'entreprises

Aucune mesure de sécurité communiquée

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Contractants

La fiche de chantier et son annexe éventuelle doivent être disponibles sur le chantier. Les entreprises intervenantes doivent répercuter les informations y figurant à tous leurs sous-traitants éventuels.

• Intervenants

	NOM	Adresse	Tél.
Donneur d'ordre ONF	UT MONTAGNE NOIRE	M.F. de la Toupinarie 81160 MASSAGUEL	
ONF intervenant - 1	UP MIDI PYRENEES EST	9 lieutenant Paul Delpech 09007 FOIX	

• Dates et signatures

Reconnait avoir pris connaissance de l'ensemble du document, et notamment des informations de sécurité:

	Date	NOM et signature du représentant
ONF	03/02/2026	NOM : Signature :
ONF intervenant - 1	03/02/2026	NOM : Signature :

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Informations générales

Prescripteur : UT MONTAGNE NOIRE (877504)

Maxime TONELLO (/ 06 22 95 30 67)

Producteur : UP MIDI PYRENEES EST (875520)

Damien VIGUIER (/ 07 77 33 66 16)

Prestations à réaliser

• Descriptif et Localisation

Entretien de réseau de desserte : fauchage / entretien mécanique des accotements 4 Passes (réf: 04-GVIN-FEA01)

Forêt domaniale de LA-MONTAGNE-NOIRE (DO)

Commune : VERDALLE (81110)

Localisation : RF des Pruniers

Total :	Commandé	Un
	2,710	KM

• Prescriptions [P] / Consignes [C] (hors sécurité)

Date de début: 01/06/2026 Date de fin: 31/07/2026

Troisième trimestre

Technique
° [P] Modalités de l'intervention : fauchage
° [P] Détail du nombre de passages par accotements : 2+2

• Plan(s) d'intervention

Aucun plan d'intervention

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Sécurité sur le chantier

• Informations liées aux secours

Numéros d'urgence : 112 [Secours européen] 18 [Pompiers] 15 [SAMU]

Point de rencontre pour sauvetage terrestre (PRS)	• SDIS: PRS 81 88 • Lieu : Carrefour du Pas du Sant (VERDALLE) • GPS : (43.473279, 2.202547) • DFCI: FD82E5.3
Couverture téléphonique	• Chantier : ☒ Oui ☐ Non
Consignes d'accès au chantier	Aucune consigne d'accès

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

- **Plan de secours**



en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Facteurs de risques

Risques biologiques	• RISQUE : Affections provoquées par les chenilles processionnaires. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de frelons et autres hyménoptères. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de vipères. • RISQUE : Borréliose de Lyme, Hantavirose, Encéphalite à tiques (transmises par les tiques). • RISQUE : Echinococcose (transmise par les chiens, chats, renards...). • RISQUE : Leptospirose (transmise par les mammifères, notamment les rongeurs). • RISQUE : Rage.
Risques liés aux ouvrages	Néant
Risques liés à l'état sanitaire du peuplement	Néant
Risques liés à la nature du terrain	Néant

• Prescriptions/Consignes de sécurité spécifiques au chantier (*) de secours

- [C] Consignes ENGIN : Panneau de chantier, Présence extincteurs, Trousse de secours, Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Eteindre le moteur pendant les pauses, Respect des distances de sécurité entre 1 opérateur et 1 engin, EPI pour chauffeur d'ENGIN (Chaussures ou bottes de sécurité, Protection anti bruit)
- [C] Pose des panneaux de signalisation de chantier, rubalise, barrières sur les voies d'accès au chantier (RF, chemins de randonnée, ...)
- [C] Port du gilet haute visibilité
- [C] Pose des panneaux de signalisation routière
- [C] EPI pour outil manuel (Chaussures ou bottes de sécurité, Gants, Respect des distances de sécurité entre 2 opérateurs)
- [C] Consignes générales pour SECOURS (Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Trousse de secours, Véhicules garés dans le sens du départ, Sifflets)

(*) Les prescriptions/consignes de sécurité générales relatives à l'exercice de l'activité doivent être respectées.

• Mesures de sécurité en cas d'interventions simultanées ou successives d'entreprises

Aucune mesure de sécurité communiquée

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Contractants

La fiche de chantier et son annexe éventuelle doivent être disponibles sur le chantier. Les entreprises intervenantes doivent répercuter les informations y figurant à tous leurs sous-traitants éventuels.

• Intervenants

	NOM	Adresse	Tél.
Donneur d'ordre ONF	UT MONTAGNE NOIRE	M.F. de la Toupinarie 81160 MASSAGUEL	
ONF intervenant - 1	UP MIDI PYRENEES EST	9 lieutenant Paul Delpech 09007 FOIX	

• Dates et signatures

Reconnait avoir pris connaissance de l'ensemble du document, et notamment des informations de sécurité:

	Date	NOM et signature du représentant
ONF	03/02/2026	NOM : Signature :
ONF intervenant - 1	03/02/2026	NOM : Signature :

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Informations générales

Prescripteur : UT MONTAGNE NOIRE (877504)

Maxime TONELLO (/ 06 22 95 30 67)

Producteur : UP MIDI PYRENEES EST (875520)

Damien VIGUIER (/ 07 77 33 66 16)

Prestations à réaliser

• Descriptif et Localisation

Entretien de réseau de desserte : fauchage / entretien mécanique des accotements 4 Passes (réf: 04-GVIN-FEA01)

Forêt domaniale de LA-MONTAGNE-NOIRE (DO)

Commune : VERDALLE (81110)

Localisation : RF des Grandes Places

Total :

Commandé	Un
4,900	KM

• Prescriptions [P] / Consignes [C] (hors sécurité)

Date de début: 01/06/2026 Date de fin: 31/07/2026

Troisième trimestre

Technique
° [P] Détail du nombre de passages par accotements : 2+2
° [P] Modalités de l'intervention : fauchage

• Plan(s) d'intervention

Aucun plan d'intervention

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Sécurité sur le chantier

• Informations liées aux secours

Numéros d'urgence : 112 [Secours européen] 18 [Pompiers] 15 [SAMU]

Point de rencontre pour sauvetage terrestre (PRS)	• SDIS: PRS 81 88 • Lieu : Carrefour du Pas du Sant (VERDALLE) • GPS : (43.473279, 2.202547) • DFCI: FD82E5.3
Couverture téléphonique	• Chantier : ☒ Oui ☐ Non
Consignes d'accès au chantier	<i>Aucune consigne d'accès</i>

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

- **Plan de secours**



en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Facteurs de risques

Risques biologiques	• RISQUE : Affections provoquées par les chenilles processionnaires. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de frelons et autres hyménoptères. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de vipères. • RISQUE : Borréliose de Lyme, Hantavirose, Encéphalite à tiques (transmises par les tiques). • RISQUE : Echinococcose (transmise par les chiens, chats, renards...). • RISQUE : Leptospirose (transmise par les mammifères, notamment les rongeurs). • RISQUE : Rage.
Risques liés aux ouvrages	Néant
Risques liés à l'état sanitaire du peuplement	Néant
Risques liés à la nature du terrain	Néant

• Prescriptions/Consignes de sécurité spécifiques au chantier (*) de secours

- [C] Consignes ENGIN : Panneau de chantier, Présence extincteurs, Trousse de secours, Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Eteindre le moteur pendant les pauses, Respect des distances de sécurité entre 1 opérateur et 1 engin, EPI pour chauffeur d'ENGIN (Chaussures ou bottes de sécurité, Protection anti bruit)
- [C] Pose des panneaux de signalisation de chantier, rubalise, barrières sur les voies d'accès au chantier (RF, chemins de randonnée, ...)
- [C] Port du gilet haute visibilité
- [C] Pose des panneaux de signalisation routière
- [C] EPI pour outil manuel (Chaussures ou bottes de sécurité, Gants, Respect des distances de sécurité entre 2 opérateurs)
- [C] Consignes générales pour SECOURS (Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Trousse de secours, Véhicules garés dans le sens du départ, Sifflets)

(*) Les prescriptions/consignes de sécurité générales relatives à l'exercice de l'activité doivent être respectées.

• Mesures de sécurité en cas d'interventions simultanées ou successives d'entreprises

Aucune mesure de sécurité communiquée

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Contractants

La fiche de chantier et son annexe éventuelle doivent être disponibles sur le chantier. Les entreprises intervenantes doivent répercuter les informations y figurant à tous leurs sous-traitants éventuels.

• Intervenants

	NOM	Adresse	Tél.
Donneur d'ordre ONF	UT MONTAGNE NOIRE	M.F. de la Toupinarie 81160 MASSAGUEL	
ONF intervenant - 1	UP MIDI PYRENEES EST	9 lieutenant Paul Delpech 09007 FOIX	

• Dates et signatures

Reconnait avoir pris connaissance de l'ensemble du document, et notamment des informations de sécurité:

	Date	NOM et signature du représentant
ONF	03/02/2026	NOM : Signature :
ONF intervenant - 1	03/02/2026	NOM : Signature :

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Informations générales

Prescripteur : UT MONTAGNE NOIRE (877504)

Maxime TONELLO (/ 06 22 95 30 67)

Producteur : UP MIDI PYRENEES EST (875520)

Damien VIGUIER (/ 07 77 33 66 16)

Prestations à réaliser

• Descriptif et Localisation

Entretien de réseau de desserte : fauchage / entretien mécanique des accotements 4 Passes (réf: 04-GVIN-FEA01)

Forêt domaniale de LA-MONTAGNE-NOIRE (DO)

Commune : VERDALLE (81110)

Localisation : RF du Théronnel

Total :

Commandé	Un
5,140	KM

• Prescriptions [P] / Consignes [C] (hors sécurité)

Date de début: 01/06/2026 Date de fin: 31/07/2026

Troisième trimestre

Technique
° [P] Modalités de l'intervention : fauchage
° [P] Détail du nombre de passages par accotements : 2+2

• Plan(s) d'intervention

Aucun plan d'intervention

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Sécurité sur le chantier

• Informations liées aux secours

Numéros d'urgence : 112 [Secours européen] 18 [Pompiers] 15 [SAMU]

Point de rencontre pour sauvetage terrestre (PRS)	• SDIS: PRS 81 88 • Lieu : Carrefour du Pas du Sant (VERDALLE) • GPS : (43.473279, 2.202547) • DFCI: FD82E5.3
Couverture téléphonique	• Chantier : ☒ Oui ☐ Non
Consignes d'accès au chantier	<i>Aucune consigne d'accès</i>

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

- **Plan de secours**



en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Facteurs de risques

Risques biologiques	• RISQUE : Affections provoquées par les chenilles processionnaires. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de frelons et autres hyménoptères. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de vipères. • RISQUE : Borréliose de Lyme, Hantavirose, Encéphalite à tiques (transmises par les tiques). • RISQUE : Echinococcose (transmise par les chiens, chats, renards...). • RISQUE : Leptospirose (transmise par les mammifères, notamment les rongeurs). • RISQUE : Rage.
Risques liés aux ouvrages	Néant
Risques liés à l'état sanitaire du peuplement	Néant
Risques liés à la nature du terrain	Néant

• Prescriptions/Consignes de sécurité spécifiques au chantier (*) de secours

- [C] Consignes ENGIN : Panneau de chantier, Présence extincteurs, Trousse de secours, Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Eteindre le moteur pendant les pauses, Respect des distances de sécurité entre 1 opérateur et 1 engin, EPI pour chauffeur d'ENGIN (Chaussures ou bottes de sécurité, Protection anti bruit)
- [C] Pose des panneaux de signalisation de chantier, rubalise, barrières sur les voies d'accès au chantier (RF, chemins de randonnée, ...)
- [C] Port du gilet haute visibilité
- [C] Pose des panneaux de signalisation routière
- [C] EPI pour outil manuel (Chaussures ou bottes de sécurité, Gants, Respect des distances de sécurité entre 2 opérateurs)
- [C] Consignes générales pour SECOURS (Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Trousse de secours, Véhicules garés dans le sens du départ, Sifflets)

(*) Les prescriptions/consignes de sécurité générales relatives à l'exercice de l'activité doivent être respectées.

• Mesures de sécurité en cas d'interventions simultanées ou successives d'entreprises

Aucune mesure de sécurité communiquée

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Contractants

La fiche de chantier et son annexe éventuelle doivent être disponibles sur le chantier. Les entreprises intervenantes doivent répercuter les informations y figurant à tous leurs sous-traitants éventuels.

• Intervenants

	NOM	Adresse	Tél.
Donneur d'ordre ONF	UT MONTAGNE NOIRE	M.F. de la Toupinarie 81160 MASSAGUEL	
ONF intervenant - 1	UP MIDI PYRENEES EST	9 lieutenant Paul Delpech 09007 FOIX	

• Dates et signatures

Reconnait avoir pris connaissance de l'ensemble du document, et notamment des informations de sécurité:

	Date	NOM et signature du représentant
ONF	03/02/2026	NOM : Signature :
ONF intervenant - 1	03/02/2026	NOM : Signature :

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Informations générales

Prescripteur : UT MONTAGNE NOIRE (877504)

Maxime TONELLO (/ 06 22 95 30 67)

Producteur : UP MIDI PYRENEES EST (875520)

Damien VIGUIER (/ 07 77 33 66 16)

Prestations à réaliser

• Descriptif et Localisation

Entretien de réseau de desserte : fauchage / entretien mécanique des accotements 2 Passes (réf: 04-GVIN-FEA01)

Forêt domaniale de LA-MONTAGNE-NOIRE (DO)

Commune : VERDALLE (81110)

Localisation : PF de la Malaise

Total :

Commandé	Un
2,830	KM

• Prescriptions [P] / Consignes [C] (hors sécurité)

Date de début: 01/06/2026 Date de fin: 31/07/2026

Troisième trimestre

Technique

° [P] Détail du nombre de passages par accotements : 1+1

• Plan(s) d'intervention

Aucun plan d'intervention

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Sécurité sur le chantier

• Informations liées aux secours

Numéros d'urgence : 112 [Secours européen] 18 [Pompiers] 15 [SAMU]

Point de rencontre pour sauvetage terrestre (PRS)	• SDIS: PRS 81 88 • Lieu : Carrefour du Pas du Sant (VERDALLE) • GPS : (43.473279, 2.202547) • DFCI: FD82E5.3
Couverture téléphonique	• Chantier : ☒ Oui ☐ Non
Consignes d'accès au chantier	<i>Aucune consigne d'accès</i>

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

- **Plan de secours**



en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Facteurs de risques

Risques biologiques	• RISQUE : Affections provoquées par les chenilles processionnaires. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de frelons et autres hyménoptères. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de vipères. • RISQUE : Borréliose de Lyme, Hantavirose, Encéphalite à tiques (transmises par les tiques). • RISQUE : Echinococcose (transmise par les chiens, chats, renards...). • RISQUE : Leptospirose (transmise par les mammifères, notamment les rongeurs). • RISQUE : Rage.
Risques liés aux ouvrages	Néant
Risques liés à l'état sanitaire du peuplement	Néant
Risques liés à la nature du terrain	Néant

• Prescriptions/Consignes de sécurité spécifiques au chantier (*) de secours

- [C] Consignes ENGIN : Panneau de chantier, Présence extincteurs, Trousse de secours, Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Eteindre le moteur pendant les pauses, Respect des distances de sécurité entre 1 opérateur et 1 engin, EPI pour chauffeur d'ENGIN (Chaussures ou bottes de sécurité, Protection anti bruit)
- [C] Pose des panneaux de signalisation de chantier, rubalise, barrières sur les voies d'accès au chantier (RF, chemins de randonnée, ...)
- [C] Port du gilet haute visibilité
- [C] Pose des panneaux de signalisation routière
- [C] EPI pour outil manuel (Chaussures ou bottes de sécurité, Gants, Respect des distances de sécurité entre 2 opérateurs)
- [C] Consignes générales pour SECOURS (Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Trousse de secours, Véhicules garés dans le sens du départ, Sifflets)

(*) Les prescriptions/consignes de sécurité générales relatives à l'exercice de l'activité doivent être respectées.

• Mesures de sécurité en cas d'interventions simultanées ou successives d'entreprises

Aucune mesure de sécurité communiquée

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Contractants

La fiche de chantier et son annexe éventuelle doivent être disponibles sur le chantier. Les entreprises intervenantes doivent répercuter les informations y figurant à tous leurs sous-traitants éventuels.

• Intervenants

	NOM	Adresse	Tél.
Donneur d'ordre ONF	UT MONTAGNE NOIRE	M.F. de la Toupinarie 81160 MASSAGUEL	
ONF intervenant - 1	UP MIDI PYRENEES EST	9 lieutenant Paul Delpech 09007 FOIX	

• Dates et signatures

Reconnait avoir pris connaissance de l'ensemble du document, et notamment des informations de sécurité:

	Date	NOM et signature du représentant
ONF	03/02/2026	NOM : Signature :
ONF intervenant - 1	03/02/2026	NOM : Signature :

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Informations générales

Prescripteur : UT MONTAGNE NOIRE (877504)

Maxime TONELLO (/ 06 22 95 30 67)

Producteur : UP MIDI PYRENEES EST (875520)

Damien VIGUIER (/ 07 77 33 66 16)

Prestations à réaliser

• Descriptif et Localisation

Entretien de réseau de desserte : fauchage / entretien mécanique des accotements 2 Passes (réf: 04-GVIN-FEA01)

Forêt domaniale de LA-MONTAGNE-NOIRE (DO)

Commune : VERDALLE (81110)

Localisation : PF de lavesseng

Total :

Commandé	Un
1,580	KM

• Prescriptions [P] / Consignes [C] (hors sécurité)

Date de début: 01/06/2026 Date de fin: 31/07/2026

Troisième trimestre

Technique

° [P] Détail du nombre de passages par accotements : 1+1

• Plan(s) d'intervention

Aucun plan d'intervention

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Sécurité sur le chantier

• Informations liées aux secours

Numéros d'urgence : 112 [Secours européen] 18 [Pompiers] 15 [SAMU]

Point de rencontre pour sauvetage terrestre (PRS)	• SDIS: PRS 81 88 • Lieu : Carrefour du Pas du Sant (VERDALLE) • GPS : (43.473279, 2.202547) • DFCI: FD82E5.3
Couverture téléphonique	• Chantier : ☒ Oui ☐ Non
Consignes d'accès au chantier	<i>Aucune consigne d'accès</i>

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

- **Plan de secours**



en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Facteurs de risques

Risques biologiques	• RISQUE : Affections provoquées par les chenilles processionnaires. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de frelons et autres hyménoptères. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de vipères. • RISQUE : Borréliose de Lyme, Hantavirose, Encéphalite à tiques (transmises par les tiques). • RISQUE : Echinococcose (transmise par les chiens, chats, renards...). • RISQUE : Leptospirose (transmise par les mammifères, notamment les rongeurs). • RISQUE : Rage.
Risques liés aux ouvrages	Néant
Risques liés à l'état sanitaire du peuplement	Néant
Risques liés à la nature du terrain	Néant

• Prescriptions/Consignes de sécurité spécifiques au chantier (*) de secours

- [C] Consignes ENGIN : Panneau de chantier, Présence extincteurs, Trousse de secours, Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Eteindre le moteur pendant les pauses, Respect des distances de sécurité entre 1 opérateur et 1 engin, EPI pour chauffeur d'ENGIN (Chaussures ou bottes de sécurité, Protection anti bruit)
- [C] Pose des panneaux de signalisation de chantier, rubalise, barrières sur les voies d'accès au chantier (RF, chemins de randonnée, ...)
- [C] Port du gilet haute visibilité
- [C] Pose des panneaux de signalisation routière
- [C] EPI pour outil manuel (Chaussures ou bottes de sécurité, Gants, Respect des distances de sécurité entre 2 opérateurs)
- [C] Consignes générales pour SECOURS (Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Trousse de secours, Véhicules garés dans le sens du départ, Sifflets)

(*) Les prescriptions/consignes de sécurité générales relatives à l'exercice de l'activité doivent être respectées.

• Mesures de sécurité en cas d'interventions simultanées ou successives d'entreprises

Aucune mesure de sécurité communiquée

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Contractants

La fiche de chantier et son annexe éventuelle doivent être disponibles sur le chantier. Les entreprises intervenantes doivent répercuter les informations y figurant à tous leurs sous-traitants éventuels.

• Intervenants

	NOM	Adresse	Tél.
Donneur d'ordre ONF	UT MONTAGNE NOIRE	M.F. de la Toupinarie 81160 MASSAGUEL	
ONF intervenant - 1	UP MIDI PYRENEES EST	9 lieutenant Paul Delpech 09007 FOIX	

• Dates et signatures

Reconnait avoir pris connaissance de l'ensemble du document, et notamment des informations de sécurité:

	Date	NOM et signature du représentant
ONF	03/02/2026	NOM : Signature :
ONF intervenant - 1	03/02/2026	NOM : Signature :

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Informations générales

Prescripteur : UT MONTAGNE NOIRE (877504)

Maxime TONELLO (/ 06 22 95 30 67)

Producteur : UP MIDI PYRENEES EST (875520)

Damien VIGUIER (/ 07 77 33 66 16)

Prestations à réaliser

• Descriptif et Localisation

Entretien de réseau de desserte : fauchage / entretien mécanique des accotements 3 Passes (réf: 04-GVIN-FEA01)

Forêt domaniale de LA-MONTAGNE-NOIRE (DO)

Commune : VERDALLE (81110)

Localisation : PF de Mourrat Mufjut

Total :	Commandé	Un
	0,510	KM

• Prescriptions [P] / Consignes [C] (hors sécurité)

Date de début: 01/06/2026 Date de fin: 31/07/2026

Troisième trimestre

Technique
° [P] Détail du nombre de passages par accotements : 2+1
° [P] Modalités de l'intervention : fauchage

• Plan(s) d'intervention

Aucun plan d'intervention

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Sécurité sur le chantier

• Informations liées aux secours

Numéros d'urgence : 112 [Secours européen] 18 [Pompiers] 15 [SAMU]

Point de rencontre pour sauvetage terrestre (PRS)	• SDIS: PRS 81 88 • Lieu : Carrefour du Pas du Sant (VERDALLE) • GPS : (43.473279, 2.202547) • DFCI: FD82E5.3
Couverture téléphonique	• Chantier : ☒ Oui ☐ Non
Consignes d'accès au chantier	<i>Aucune consigne d'accès</i>

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

- **Plan de secours**



en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Facteurs de risques

Risques biologiques	• RISQUE : Affections provoquées par les chenilles processionnaires. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de frelons et autres hyménoptères. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de vipères. • RISQUE : Borréliose de Lyme, Hantavirose, Encéphalite à tiques (transmises par les tiques). • RISQUE : Echinococcose (transmise par les chiens, chats, renards...). • RISQUE : Leptospirose (transmise par les mammifères, notamment les rongeurs). • RISQUE : Rage.
Risques liés aux ouvrages	Néant
Risques liés à l'état sanitaire du peuplement	Néant
Risques liés à la nature du terrain	Néant

• Prescriptions/Consignes de sécurité spécifiques au chantier (*) de secours

- [C] Consignes ENGIN : Panneau de chantier, Présence extincteurs, Trousse de secours, Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Eteindre le moteur pendant les pauses, Respect des distances de sécurité entre 1 opérateur et 1 engin, EPI pour chauffeur d'ENGIN (Chaussures ou bottes de sécurité, Protection anti bruit)
- [C] Pose des panneaux de signalisation de chantier, rubalise, barrières sur les voies d'accès au chantier (RF, chemins de randonnée, ...)
- [C] Port du gilet haute visibilité
- [C] Pose des panneaux de signalisation routière
- [C] EPI pour outil manuel (Chaussures ou bottes de sécurité, Gants, Respect des distances de sécurité entre 2 opérateurs)
- [C] Consignes générales pour SECOURS (Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Trousse de secours, Véhicules garés dans le sens du départ, Sifflets)

(*) Les prescriptions/consignes de sécurité générales relatives à l'exercice de l'activité doivent être respectées.

• Mesures de sécurité en cas d'interventions simultanées ou successives d'entreprises

Aucune mesure de sécurité communiquée

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Contractants

La fiche de chantier et son annexe éventuelle doivent être disponibles sur le chantier. Les entreprises intervenantes doivent répercuter les informations y figurant à tous leurs sous-traitants éventuels.

• Intervenants

	NOM	Adresse	Tél.
Donneur d'ordre ONF	UT MONTAGNE NOIRE	M.F. de la Toupinarie 81160 MASSAGUEL	
ONF intervenant - 1	UP MIDI PYRENEES EST	9 lieutenant Paul Delpech 09007 FOIX	

• Dates et signatures

Reconnait avoir pris connaissance de l'ensemble du document, et notamment des informations de sécurité:

	Date	NOM et signature du représentant
ONF	03/02/2026	NOM : Signature :
ONF intervenant - 1	03/02/2026	NOM : Signature :

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Informations générales

Prescripteur : UT MONTAGNE NOIRE (877504)

Maxime TONELLO (/ 06 22 95 30 67)

Producteur : UP MIDI PYRENEES EST (875520)

Damien VIGUIER (/ 07 77 33 66 16)

Prestations à réaliser

• Descriptif et Localisation

Entretien de réseau de desserte : fauchage / entretien mécanique des accotements 2 Passes (réf: 04-GVIN-FEA01)

Forêt domaniale de LA-MONTAGNE-NOIRE (DO)

Commune : VERDALLE (81110)

Localisation : Dépôt D14

Total :

Commandé	Un
0,110	KM

• Prescriptions [P] / Consignes [C] (hors sécurité)

Date de début: 01/06/2026 Date de fin: 31/07/2026

Troisième trimestre

Technique

° [P] Modalités de l'intervention : fauchage

° [P] Détail du nombre de passages par accotements : 1+1

• Plan(s) d'intervention

Aucun plan d'intervention

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Sécurité sur le chantier

• Informations liées aux secours

Numéros d'urgence : 112 [Secours européen] 18 [Pompiers] 15 [SAMU]

Point de rencontre pour sauvetage terrestre (PRS)	• SDIS: PRS 81 88 • Lieu : Carrefour du Pas du Sant (VERDALLE) • GPS : (43.473279, 2.202547) • DFCI: FD82E5.3
Couverture téléphonique	• Chantier : ☒ Oui ☐ Non
Consignes d'accès au chantier	<i>Aucune consigne d'accès</i>

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

- **Plan de secours**



en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Facteurs de risques

Risques biologiques	• RISQUE : Affections provoquées par les chenilles processionnaires. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de frelons et autres hyménoptères. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de vipères. • RISQUE : Borréliose de Lyme, Hantavirose, Encéphalite à tiques (transmises par les tiques). • RISQUE : Echinococcose (transmise par les chiens, chats, renards...). • RISQUE : Leptospirose (transmise par les mammifères, notamment les rongeurs). • RISQUE : Rage.
Risques liés aux ouvrages	Néant
Risques liés à l'état sanitaire du peuplement	Néant
Risques liés à la nature du terrain	Néant

• Prescriptions/Consignes de sécurité spécifiques au chantier (*) de secours

- [C] Consignes ENGIN : Panneau de chantier, Présence extincteurs, Trousse de secours, Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Eteindre le moteur pendant les pauses, Respect des distances de sécurité entre 1 opérateur et 1 engin, EPI pour chauffeur d'ENGIN (Chaussures ou bottes de sécurité, Protection anti bruit)
- [C] Pose des panneaux de signalisation de chantier, rubalise, barrières sur les voies d'accès au chantier (RF, chemins de randonnée, ...)
- [C] Port du gilet haute visibilité
- [C] Pose des panneaux de signalisation routière
- [C] EPI pour outil manuel (Chaussures ou bottes de sécurité, Gants, Respect des distances de sécurité entre 2 opérateurs)
- [C] Consignes générales pour SECOURS (Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Trousse de secours, Véhicules garés dans le sens du départ, Sifflets)

(*) Les prescriptions/consignes de sécurité générales relatives à l'exercice de l'activité doivent être respectées.

• Mesures de sécurité en cas d'interventions simultanées ou successives d'entreprises

Aucune mesure de sécurité communiquée

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Contractants

La fiche de chantier et son annexe éventuelle doivent être disponibles sur le chantier. Les entreprises intervenantes doivent répercuter les informations y figurant à tous leurs sous-traitants éventuels.

• Intervenants

	NOM	Adresse	Tél.
Donneur d'ordre ONF	UT MONTAGNE NOIRE	M.F. de la Toupinarie 81160 MASSAGUEL	
ONF intervenant - 1	UP MIDI PYRENEES EST	9 lieutenant Paul Delpech 09007 FOIX	

• Dates et signatures

Reconnait avoir pris connaissance de l'ensemble du document, et notamment des informations de sécurité:

	Date	NOM et signature du représentant
ONF	03/02/2026	NOM : Signature :
ONF intervenant - 1	03/02/2026	NOM : Signature :

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Informations générales

Prescripteur : UT MONTAGNE NOIRE (877504)

Maxime TONELLO (/ 06 22 95 30 67)

Producteur : UP MIDI PYRENEES EST (875520)

Damien VIGUIER (/ 07 77 33 66 16)

Prestations à réaliser

• Descriptif et Localisation

Entretien de réseau de desserte : fauchage / entretien mécanique des accotements 4 Passes (réf: 04-GVIN-FEA01)

Forêt domaniale de LA-MONTAGNE-NOIRE (DO)

Commune : VERDALLE (81110)

Localisation : RF des Combanières

Total :

Commandé	Un
3,790	KM

• Prescriptions [P] / Consignes [C] (hors sécurité)

Date de début: 01/06/2026 Date de fin: 31/07/2026

Troisième trimestre

Technique
° [P] Détail du nombre de passages par accotements : 2+2
° [P] Modalités de l'intervention : fauchage

• Plan(s) d'intervention

Aucun plan d'intervention

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Sécurité sur le chantier

• Informations liées aux secours

Numéros d'urgence : 112 [Secours européen] 18 [Pompiers] 15 [SAMU]

Point de rencontre pour sauvetage terrestre (PRS)	• SDIS: PRS 81 88 • Lieu : Carrefour du Pas du Sant (VERDALLE) • GPS : (43.473279, 2.202547) • DFCI: FD82E5.3
Couverture téléphonique	• Chantier : ☒ Oui ☐ Non
Consignes d'accès au chantier	<i>Aucune consigne d'accès</i>

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

- **Plan de secours**



en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Facteurs de risques

Risques biologiques	• RISQUE : Affections provoquées par les chenilles processionnaires. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de frelons et autres hyménoptères. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de vipères. • RISQUE : Borréliose de Lyme, Hantavirose, Encéphalite à tiques (transmises par les tiques). • RISQUE : Echinococcose (transmise par les chiens, chats, renards...). • RISQUE : Leptospirose (transmise par les mammifères, notamment les rongeurs). • RISQUE : Rage.
Risques liés aux ouvrages	Néant
Risques liés à l'état sanitaire du peuplement	Néant
Risques liés à la nature du terrain	Néant

• Prescriptions/Consignes de sécurité spécifiques au chantier (*) de secours

- [C] Consignes ENGIN : Panneau de chantier, Présence extincteurs, Trousse de secours, Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Eteindre le moteur pendant les pauses, Respect des distances de sécurité entre 1 opérateur et 1 engin, EPI pour chauffeur d'ENGIN (Chaussures ou bottes de sécurité, Protection anti bruit)
- [C] Pose des panneaux de signalisation de chantier, rubalise, barrières sur les voies d'accès au chantier (RF, chemins de randonnée, ...)
- [C] Port du gilet haute visibilité
- [C] Pose des panneaux de signalisation routière
- [C] EPI pour outil manuel (Chaussures ou bottes de sécurité, Gants, Respect des distances de sécurité entre 2 opérateurs)
- [C] Consignes générales pour SECOURS (Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Trousse de secours, Véhicules garés dans le sens du départ, Sifflets)

(*) Les prescriptions/consignes de sécurité générales relatives à l'exercice de l'activité doivent être respectées.

• Mesures de sécurité en cas d'interventions simultanées ou successives d'entreprises

Aucune mesure de sécurité communiquée

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Contractants

La fiche de chantier et son annexe éventuelle doivent être disponibles sur le chantier. Les entreprises intervenantes doivent répercuter les informations y figurant à tous leurs sous-traitants éventuels.

• Intervenants

	NOM	Adresse	Tél.
Donneur d'ordre ONF	UT MONTAGNE NOIRE	M.F. de la Toupinarie 81160 MASSAGUEL	
ONF intervenant - 1	UP MIDI PYRENEES EST	9 lieutenant Paul Delpech 09007 FOIX	

• Dates et signatures

Reconnait avoir pris connaissance de l'ensemble du document, et notamment des informations de sécurité:

	Date	NOM et signature du représentant
ONF	03/02/2026	NOM : Signature :
ONF intervenant - 1	03/02/2026	NOM : Signature :

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Informations générales

Prescripteur : UT MONTAGNE NOIRE (877504)

Maxime TONELLO (/ 06 22 95 30 67)

Producteur : UP MIDI PYRENEES EST (875520)

Damien VIGUIER (/ 07 77 33 66 16)

Prestations à réaliser

• Descriptif et Localisation

Entretien de réseau de desserte : fauchage / entretien mécanique des accotements 4 Passes (réf: 04-GVIN-FEA01)

Forêt domaniale de LA-MONTAGNE-NOIRE (DO)

Commune : VERDALLE (81110)

Localisation : RF du Renard

Total :

Commandé	Un
3,300	KM

• Prescriptions [P] / Consignes [C] (hors sécurité)

Date de début: 01/06/2026 Date de fin: 31/07/2026

Troisième trimestre

Technique

° [P] Détail du nombre de passages par accotements : 2+2

• Plan(s) d'intervention

Aucun plan d'intervention

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Sécurité sur le chantier

• Informations liées aux secours

Numéros d'urgence : 112 [Secours européen] 18 [Pompiers] 15 [SAMU]

Point de rencontre pour sauvetage terrestre (PRS)	• SDIS: PRS 81 88 • Lieu : Carrefour du Pas du Sant (VERDALLE) • GPS : (43.473279, 2.202547) • DFCI: FD82E5.3
Couverture téléphonique	• Chantier : ☒ Oui ☐ Non
Consignes d'accès au chantier	<i>Aucune consigne d'accès</i>

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

- **Plan de secours**



en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Facteurs de risques

Risques biologiques	• RISQUE : Affections provoquées par les chenilles processionnaires. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de frelons et autres hyménoptères. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de vipères. • RISQUE : Borréliose de Lyme, Hantavirose, Encéphalite à tiques (transmises par les tiques). • RISQUE : Echinococcose (transmise par les chiens, chats, renards...). • RISQUE : Leptospirose (transmise par les mammifères, notamment les rongeurs). • RISQUE : Rage.
Risques liés aux ouvrages	Néant
Risques liés à l'état sanitaire du peuplement	Néant
Risques liés à la nature du terrain	Néant

• Prescriptions/Consignes de sécurité spécifiques au chantier (*) de secours

- [C] Consignes ENGIN : Panneau de chantier, Présence extincteurs, Trousse de secours, Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Eteindre le moteur pendant les pauses, Respect des distances de sécurité entre 1 opérateur et 1 engin, EPI pour chauffeur d'ENGIN (Chaussures ou bottes de sécurité, Protection anti bruit)
- [C] Pose des panneaux de signalisation de chantier, rubalise, barrières sur les voies d'accès au chantier (RF, chemins de randonnée, ...)
- [C] Port du gilet haute visibilité
- [C] Pose des panneaux de signalisation routière
- [C] EPI pour outil manuel (Chaussures ou bottes de sécurité, Gants, Respect des distances de sécurité entre 2 opérateurs)
- [C] Consignes générales pour SECOURS (Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Trousse de secours, Véhicules garés dans le sens du départ, Sifflets)

(*) Les prescriptions/consignes de sécurité générales relatives à l'exercice de l'activité doivent être respectées.

• Mesures de sécurité en cas d'interventions simultanées ou successives d'entreprises

Aucune mesure de sécurité communiquée

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Contractants

La fiche de chantier et son annexe éventuelle doivent être disponibles sur le chantier. Les entreprises intervenantes doivent répercuter les informations y figurant à tous leurs sous-traitants éventuels.

• Intervenants

	NOM	Adresse	Tél.
Donneur d'ordre ONF	UT MONTAGNE NOIRE	M.F. de la Toupinarie 81160 MASSAGUEL	
ONF intervenant - 1	UP MIDI PYRENEES EST	9 lieutenant Paul Delpech 09007 FOIX	

• Dates et signatures

Reconnait avoir pris connaissance de l'ensemble du document, et notamment des informations de sécurité:

	Date	NOM et signature du représentant
ONF	03/02/2026	NOM : Signature :
ONF intervenant - 1	03/02/2026	NOM : Signature :

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Informations générales

Prescripteur : UT MONTAGNE NOIRE (877504)

Aurélien HABOURY (/ 07 77 33 73 49)

Producteur : UP MIDI PYRENEES EST (875520)

Damien VIGUIER (/ 07 77 33 66 16)

Prestations à réaliser

• Descriptif et Localisation

Entretien de réseau de desserte : fauchage / entretien mécanique des accotements 4 passes (réf: 04-GVIN-FEA01)

Forêt domaniale de LA-MONTAGNE-NOIRE (DO)

Commune : ARFONS (81110)

Localisation : Route forestière des Souleillans

Total :

Commandé	Un
4,700	KM

• Prescriptions [P] / Consignes [C] (hors sécurité)

Date de début: 01/07/2026 Date de fin: 31/07/2026

Juillet

Technique
° [P] Détail du nombre de passages par accotements : 2+2

• Plan(s) d'intervention

Aucun plan d'intervention

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Sécurité sur le chantier

• Informations liées aux secours

Numéros d'urgence : 112 [Secours européen] 18 [Pompiers] 15 [SAMU]

Point de rencontre pour sauvetage terrestre (PRS)	• SDIS: PRS 81 86 • Lieu : Fontbruno, monument du Maquis (ESCOUSSENS) • GPS : (43.460686, 2.241267) • DFCI: FD82G4.4
Couverture téléphonique	• Chantier : ☒ Oui ☐ Non
Consignes d'accès au chantier	Aucune consigne d'accès

• Plan de secours

Aucun plan de secours

• Facteurs de risques

Risques biologiques	• RISQUE : Affections provoquées par les chenilles processionnaires. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de frelons et autres hyménoptères. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de vipères. • RISQUE : Borréliose de Lyme, Hantavirose, Encéphalite à tiques (transmises par les tiques). • RISQUE : Echinococcose (transmise par les chiens, chats, renards...). • RISQUE : Leptospirose (transmise par les mammifères, notamment les rongeurs). • RISQUE : Rage.
Risques liés aux ouvrages	• RISQUE : Chasse.
Risques liés à l'état sanitaire du peuplement	Néant
Risques liés à la nature du terrain	• RISQUE : Cours d'eau • RISQUE : Déclivité (forte pente) • RISQUE : Source • RISQUE : Zone humide

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• **Prescriptions/Consignes de sécurité spécifiques au chantier (*) de secours**

- [C] Consignes ENGIN : Panneau de chantier, Présence extincteurs, Trousse de secours, Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Eteindre le moteur pendant les pauses, Respect des distances de sécurité entre 1 opérateur et 1 engin, EPI pour chauffeur d'ENGIN (Chaussures ou bottes de sécurité, Protection anti bruit)
- [C] Pose des panneaux de signalisation de chantier, rubalise, barrières sur les voies d'accès au chantier (RF, chemins de randonnée, ...)
- [C] Port du gilet haute visibilité
- [C] Pose des panneaux de signalisation routière
- [C] EPI pour outil manuel (Chaussures ou bottes de sécurité, Gants, Respect des distances de sécurité entre 2 opérateurs)
- [C] Consignes générales pour SECOURS (Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Trousse de secours, Véhicules garés dans le sens du départ, Sifflets)

(*) Les prescriptions/consignes de sécurité générales relatives à l'exercice de l'activité doivent être respectées.

• **Mesures de sécurité en cas d'interventions simultanées ou successives d'entreprises**

Aucune mesure de sécurité communiquée

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Contractants

La fiche de chantier et son annexe éventuelle doivent être disponibles sur le chantier. Les entreprises intervenantes doivent répercuter les informations y figurant à tous leurs sous-traitants éventuels.

• Intervenants

	NOM	Adresse	Tél.
Donneur d'ordre ONF	UT MONTAGNE NOIRE	M.F. de la Toupinarie 81160 MASSAGUEL	
ONF intervenant - 1	UP MIDI PYRENEES EST	9 lieutenant Paul Delpech 09007 FOIX	

• Dates et signatures

Reconnait avoir pris connaissance de l'ensemble du document, et notamment des informations de sécurité:

	Date	NOM et signature du représentant
ONF	03/02/2026	NOM : Signature :
ONF intervenant - 1	03/02/2026	NOM : Signature :

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Informations générales

Prescripteur : UT MONTAGNE NOIRE (877504)

Aurélien HABOURY (/ 07 77 33 73 49)

Producteur : UP MIDI PYRENEES EST (875520)

Damien VIGUIER (/ 07 77 33 66 16)

Prestations à réaliser

• Descriptif et Localisation

Entretien de réseau de desserte : fauchage / entretien mécanique des accotements 4 passes (réf: 04-GVIN-FEA01)

Forêt domaniale de LA-MONTAGNE-NOIRE (DO)

Commune : ARFONS (81110)

Localisation : Route forestière de Branquetorse

Total :

Commandé	Un
3,700	KM

• Prescriptions [P] / Consignes [C] (hors sécurité)

Date de début: 01/07/2026 Date de fin: 31/07/2026

Juillet

Technique
° [P] Détail du nombre de passages par accotements : 2+2

• Plan(s) d'intervention

Aucun plan d'intervention

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Sécurité sur le chantier

• Informations liées aux secours

Numéros d'urgence : 112 [Secours européen] 18 [Pompiers] 15 [SAMU]

Point de rencontre pour sauvetage terrestre (PRS)	• SDIS: PRS 81 86 • Lieu : Fontbruno, monument du Maquis (ESCOUSSENS) • GPS : (43.460686, 2.241267) • DFCI: FD82G4.4
Couverture téléphonique	• Chantier : ☒ Oui ☐ Non
Consignes d'accès au chantier	Aucune consigne d'accès

• Plan de secours

Aucun plan de secours

• Facteurs de risques

Risques biologiques	• RISQUE : Affections provoquées par les chenilles processionnaires. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de frelons et autres hyménoptères. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de vipères. • RISQUE : Borréliose de Lyme, Hantavirose, Encéphalite à tiques (transmises par les tiques). • RISQUE : Echinococcose (transmise par les chiens, chats, renards...). • RISQUE : Leptospirose (transmise par les mammifères, notamment les rongeurs). • RISQUE : Rage.
Risques liés aux ouvrages	• RISQUE : Chasse.
Risques liés à l'état sanitaire du peuplement	Néant
Risques liés à la nature du terrain	• RISQUE : Cours d'eau • RISQUE : Déclivité (forte pente) • RISQUE : Source • RISQUE : Zone humide

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Prescriptions/Consignes de sécurité spécifiques au chantier (*) de secours

- [C] Consignes ENGIN : Panneau de chantier, Présence extincteurs, Trousse de secours, Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Eteindre le moteur pendant les pauses, Respect des distances de sécurité entre 1 opérateur et 1 engin, EPI pour chauffeur d'ENGIN (Chaussures ou bottes de sécurité, Protection anti bruit)
- [C] Pose des panneaux de signalisation de chantier, rubalise, barrières sur les voies d'accès au chantier (RF, chemins de randonnée, ...)
- [C] Port du gilet haute visibilité
- [C] Pose des panneaux de signalisation routière
- [C] EPI pour outil manuel (Chaussures ou bottes de sécurité, Gants, Respect des distances de sécurité entre 2 opérateurs)
- [C] Consignes générales pour SECOURS (Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Trousse de secours, Véhicules garés dans le sens du départ, Sifflets)

(*) Les prescriptions/consignes de sécurité générales relatives à l'exercice de l'activité doivent être respectées.

• Mesures de sécurité en cas d'interventions simultanées ou successives d'entreprises

Aucune mesure de sécurité communiquée

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Contractants

La fiche de chantier et son annexe éventuelle doivent être disponibles sur le chantier. Les entreprises intervenantes doivent répercuter les informations y figurant à tous leurs sous-traitants éventuels.

• Intervenants

	NOM	Adresse	Tél.
Donneur d'ordre ONF	UT MONTAGNE NOIRE	M.F. de la Toupinarie 81160 MASSAGUEL	
ONF intervenant - 1	UP MIDI PYRENEES EST	9 lieutenant Paul Delpech 09007 FOIX	

• Dates et signatures

Reconnait avoir pris connaissance de l'ensemble du document, et notamment des informations de sécurité:

	Date	NOM et signature du représentant
ONF	03/02/2026	NOM : Signature :
ONF intervenant - 1	03/02/2026	NOM : Signature :

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Informations générales

Prescripteur : UT MONTAGNE NOIRE (877504)

Aurélien HABOURY (/ 07 77 33 73 49)

Producteur : UP MIDI PYRENEES EST (875520)

Damien VIGUIER (/ 07 77 33 66 16)

Prestations à réaliser

• Descriptif et Localisation

Entretien de réseau de desserte : fauchage / entretien mécanique des accotements 4 passes (réf: 04-GVIN-FEA01)

Forêt domaniale de LA-MONTAGNE-NOIRE (DO)

Commune : ARFONS (81110)

Localisation : Route forestière de la Barbarane

Total :

Commandé	Un
5,300	KM

• Prescriptions [P] / Consignes [C] (hors sécurité)

Date de début: 01/07/2026 Date de fin: 31/07/2026

Juillet

Technique
° [P] Détail du nombre de passages par accotements : 2+2

• Plan(s) d'intervention

Aucun plan d'intervention

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Sécurité sur le chantier

• Informations liées aux secours

Numéros d'urgence : 112 [Secours européen] 18 [Pompiers] 15 [SAMU]

Point de rencontre pour sauvetage terrestre (PRS)	• SDIS: PRS 81 87 • Lieu : La Prune, stèle (ARFONS) • GPS : (43.443985, 2.198183) • DFCI: FD82E3.5
Couverture téléphonique	• Chantier : ☒ Oui ☐ Non
Consignes d'accès au chantier	Aucune consigne d'accès

• Plan de secours

Aucun plan de secours

• Facteurs de risques

Risques biologiques	• RISQUE : Affections provoquées par les chenilles processionnaires. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de frelons et autres hyménoptères. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de vipères. • RISQUE : Borréliose de Lyme, Hantavirose, Encéphalite à tiques (transmises par les tiques). • RISQUE : Echinococcose (transmise par les chiens, chats, renards...). • RISQUE : Leptospirose (transmise par les mammifères, notamment les rongeurs). • RISQUE : Rage.
Risques liés aux ouvrages	• RISQUE : Chasse.
Risques liés à l'état sanitaire du peuplement	Néant
Risques liés à la nature du terrain	• RISQUE : Cours d'eau • RISQUE : Déclivité (forte pente) • RISQUE : Source • RISQUE : Zone humide

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Prescriptions/Consignes de sécurité spécifiques au chantier (*) de secours

- [C] Consignes ENGIN : Panneau de chantier, Présence extincteurs, Trousse de secours, Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Eteindre le moteur pendant les pauses, Respect des distances de sécurité entre 1 opérateur et 1 engin, EPI pour chauffeur d'ENGIN (Chaussures ou bottes de sécurité, Protection anti bruit)
- [C] Pose des panneaux de signalisation de chantier, rubalise, barrières sur les voies d'accès au chantier (RF, chemins de randonnée, ...)
- [C] Port du gilet haute visibilité
- [C] Pose des panneaux de signalisation routière
- [C] EPI pour outil manuel (Chaussures ou bottes de sécurité, Gants, Respect des distances de sécurité entre 2 opérateurs)
- [C] Consignes générales pour SECOURS (Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Trousse de secours, Véhicules garés dans le sens du départ, Sifflets)

(*) Les prescriptions/consignes de sécurité générales relatives à l'exercice de l'activité doivent être respectées.

• Mesures de sécurité en cas d'interventions simultanées ou successives d'entreprises

Aucune mesure de sécurité communiquée

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Contractants

La fiche de chantier et son annexe éventuelle doivent être disponibles sur le chantier. Les entreprises intervenantes doivent répercuter les informations y figurant à tous leurs sous-traitants éventuels.

• Intervenants

	NOM	Adresse	Tél.
Donneur d'ordre ONF	UT MONTAGNE NOIRE	M.F. de la Toupinarie 81160 MASSAGUEL	
ONF intervenant - 1	UP MIDI PYRENEES EST	9 lieutenant Paul Delpech 09007 FOIX	

• Dates et signatures

Reconnait avoir pris connaissance de l'ensemble du document, et notamment des informations de sécurité:

	Date	NOM et signature du représentant
ONF	03/02/2026	NOM : Signature :
ONF intervenant - 1	03/02/2026	NOM : Signature :

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Informations générales

Prescripteur : UT MONTAGNE NOIRE (877504)

Aurélien HABOURY (/ 07 77 33 73 49)

Producteur : UP MIDI PYRENEES EST (875520)

Damien VIGUIER (/ 07 77 33 66 16)

Prestations à réaliser

• Descriptif et Localisation

Entretien de réseau de desserte : fauchage / entretien mécanique des accotements 2 passes (réf: 04-GVIN-FEA01)

Forêt domaniale de LA-MONTAGNE-NOIRE (DO)

Commune : ARFONS (81110)

Localisation : Route forestière du Rietge

Total :

Commandé	Un
4,000	KM

• Prescriptions [P] / Consignes [C] (hors sécurité)

Date de début: 01/07/2026 Date de fin: 31/07/2026

Juillet

Technique
° [P] Détail du nombre de passages par accotements : 1+1

• Plan(s) d'intervention

Aucun plan d'intervention

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Sécurité sur le chantier

• Informations liées aux secours

Numéros d'urgence : 112 [Secours européen] 18 [Pompiers] 15 [SAMU]

Point de rencontre pour sauvetage terrestre (PRS)	• SDIS: PRS 81 86 • Lieu : Fontbruno, monument du Maquis (ESCOUSSENS) • GPS : (43.460686, 2.241267) • DFCI: FD82G4.4
Couverture téléphonique	• Chantier : ☒ Oui ☐ Non
Consignes d'accès au chantier	Aucune consigne d'accès

• Plan de secours

Aucun plan de secours

• Facteurs de risques

Risques biologiques	• RISQUE : Affections provoquées par les chenilles processionnaires. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de frelons et autres hyménoptères. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de vipères. • RISQUE : Borréliose de Lyme, Hantavirose, Encéphalite à tiques (transmises par les tiques). • RISQUE : Echinococcose (transmise par les chiens, chats, renards...). • RISQUE : Leptospirose (transmise par les mammifères, notamment les rongeurs). • RISQUE : Rage.
Risques liés aux ouvrages	• RISQUE : Chasse.
Risques liés à l'état sanitaire du peuplement	Néant
Risques liés à la nature du terrain	• RISQUE : Cours d'eau • RISQUE : Déclivité (forte pente) • RISQUE : Source • RISQUE : Zone humide

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• **Prescriptions/Consignes de sécurité spécifiques au chantier (*) de secours**

- [C] Consignes ENGIN : Panneau de chantier, Présence extincteurs, Trousse de secours, Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Eteindre le moteur pendant les pauses, Respect des distances de sécurité entre 1 opérateur et 1 engin, EPI pour chauffeur d'ENGIN (Chaussures ou bottes de sécurité, Protection anti bruit)
- [C] Pose des panneaux de signalisation de chantier, rubalise, barrières sur les voies d'accès au chantier (RF, chemins de randonnée, ...)
- [C] Port du gilet haute visibilité
- [C] Pose des panneaux de signalisation routière
- [C] EPI pour outil manuel (Chaussures ou bottes de sécurité, Gants, Respect des distances de sécurité entre 2 opérateurs)
- [C] Consignes générales pour SECOURS (Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Trousse de secours, Véhicules garés dans le sens du départ, Sifflets)

(*) Les prescriptions/consignes de sécurité générales relatives à l'exercice de l'activité doivent être respectées.

• **Mesures de sécurité en cas d'interventions simultanées ou successives d'entreprises**

Aucune mesure de sécurité communiquée

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Contractants

La fiche de chantier et son annexe éventuelle doivent être disponibles sur le chantier. Les entreprises intervenantes doivent répercuter les informations y figurant à tous leurs sous-traitants éventuels.

• Intervenants

	NOM	Adresse	Tél.
Donneur d'ordre ONF	UT MONTAGNE NOIRE	M.F. de la Toupinarie 81160 MASSAGUEL	
ONF intervenant - 1	UP MIDI PYRENEES EST	9 lieutenant Paul Delpech 09007 FOIX	

• Dates et signatures

Reconnait avoir pris connaissance de l'ensemble du document, et notamment des informations de sécurité:

	Date	NOM et signature du représentant
ONF	03/02/2026	NOM : Signature :
ONF intervenant - 1	03/02/2026	NOM : Signature :

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Informations générales

Prescripteur : UT MONTAGNE NOIRE (877504)

Aurélien HABOURY (/ 07 77 33 73 49)

Producteur : UP MIDI PYRENEES EST (875520)

Damien VIGUIER (/ 07 77 33 66 16)

Prestations à réaliser

• Descriptif et Localisation

Entretien de réseau de desserte : fauchage / entretien mécanique des accotements 2 passes (réf: 04-GVIN-FEA01)

Forêt domaniale de LA-MONTAGNE-NOIRE (DO)

Commune : ARFONS (81110)

Localisation : Route forestière de Peyreblanque

Total :

Commandé	Un
4,300	KM

• Prescriptions [P] / Consignes [C] (hors sécurité)

Date de début: 01/07/2026 Date de fin: 31/07/2026

Juillet

Technique

° [P] Détail du nombre de passages par accotements : 1+1

• Plan(s) d'intervention

Aucun plan d'intervention

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Sécurité sur le chantier

• Informations liées aux secours

Numéros d'urgence : 112 [Secours européen] 18 [Pompiers] 15 [SAMU]

Point de rencontre pour sauvetage terrestre (PRS)	• SDIS: PRS 81 86 • Lieu : Fontbruno, monument du Maquis (ESCOUSSENS) • GPS : (43.460686, 2.241267) • DFCI: FD82G4.4
Couverture téléphonique	• Chantier : ☒ Oui ☐ Non
Consignes d'accès au chantier	Aucune consigne d'accès

• Plan de secours

Aucun plan de secours

• Facteurs de risques

Risques biologiques	• RISQUE : Affections provoquées par les chenilles processionnaires. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de frelons et autres hyménoptères. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de vipères. • RISQUE : Borréliose de Lyme, Hantavirose, Encéphalite à tiques (transmises par les tiques). • RISQUE : Echinococcose (transmise par les chiens, chats, renards...). • RISQUE : Leptospirose (transmise par les mammifères, notamment les rongeurs). • RISQUE : Rage.
Risques liés aux ouvrages	• RISQUE : Chasse.
Risques liés à l'état sanitaire du peuplement	Néant
Risques liés à la nature du terrain	• RISQUE : Cours d'eau • RISQUE : Déclivité (forte pente) • RISQUE : Source • RISQUE : Zone humide

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• **Prescriptions/Consignes de sécurité spécifiques au chantier (*) de secours**

- [C] Consignes ENGIN : Panneau de chantier, Présence extincteurs, Trousse de secours, Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Eteindre le moteur pendant les pauses, Respect des distances de sécurité entre 1 opérateur et 1 engin, EPI pour chauffeur d'ENGIN (Chaussures ou bottes de sécurité, Protection anti bruit)
- [C] Pose des panneaux de signalisation de chantier, rubalise, barrières sur les voies d'accès au chantier (RF, chemins de randonnée, ...)
- [C] Port du gilet haute visibilité
- [C] Pose des panneaux de signalisation routière
- [C] EPI pour outil manuel (Chaussures ou bottes de sécurité, Gants, Respect des distances de sécurité entre 2 opérateurs)
- [C] Consignes générales pour SECOURS (Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Trousse de secours, Véhicules garés dans le sens du départ, Sifflets)

(*) Les prescriptions/consignes de sécurité générales relatives à l'exercice de l'activité doivent être respectées.

• **Mesures de sécurité en cas d'interventions simultanées ou successives d'entreprises**

Aucune mesure de sécurité communiquée

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Contractants

La fiche de chantier et son annexe éventuelle doivent être disponibles sur le chantier. Les entreprises intervenantes doivent répercuter les informations y figurant à tous leurs sous-traitants éventuels.

• Intervenants

	NOM	Adresse	Tél.
Donneur d'ordre ONF	UT MONTAGNE NOIRE	M.F. de la Toupinarie 81160 MASSAGUEL	
ONF intervenant - 1	UP MIDI PYRENEES EST	9 lieutenant Paul Delpech 09007 FOIX	

• Dates et signatures

Reconnait avoir pris connaissance de l'ensemble du document, et notamment des informations de sécurité:

	Date	NOM et signature du représentant
ONF	03/02/2026	NOM : Signature :
ONF intervenant - 1	03/02/2026	NOM : Signature :

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Informations générales

Prescripteur : UT MONTAGNE NOIRE (877504)

Simon BLESS (/ 07 77 33 65 18)

Producteur : UP MIDI PYRENEES EST (875520)

Damien VIGUIER (/ 07 77 33 66 16)

Prestations à réaliser

• Descriptif et Localisation

Entretien de réseau de desserte : fauchage / entretien mécanique des accotements 3 passes amont et 2 aval = 5 passes (réf: 04-GVIN-FEA01)

Forêt domaniale de LA-MONTAGNE-NOIRE (DO)

Commune : ARFONS (81110)

Localisation : route forestière de l'Alzeau

Total :

Commandé	Un
2,800	KM

• Prescriptions [P] / Consignes [C] (hors sécurité)

Date de début: 01/06/2026 Date de fin: 31/07/2026

Second semestre

Technique
° [P] Détail du nombre de passages par accotements : 3+2

• Plan(s) d'intervention

Aucun plan d'intervention

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Sécurité sur le chantier

• Informations liées aux secours

Numéros d'urgence : 112 [Secours européen] 18 [Pompiers] 15 [SAMU]

Point de rencontre pour sauvetage terrestre (PRS)	• SDIS: PRS 11 84 • Lieu : Lacombe(dept11) place du village (LACOMBE) • GPS : (43.397443, 2.232498) • DFCI: FD82F0.2
Couverture téléphonique	• Chantier : ☒ Oui ☐ Non
Consignes d'accès au chantier	<i>Aucune consigne d'accès</i>

• Plan de secours

Aucun plan de secours

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Facteurs de risques

Risques biologiques	• RISQUE : Affections provoquées par les chenilles processionnaires. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de frelons et autres hyménoptères. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de vipères. • RISQUE : Borréliose de Lyme, Hantavirose, Encéphalite à tiques (transmises par les tiques). • RISQUE : Echinococcose (transmise par les chiens, chats, renards...). • RISQUE : Leptospirose (transmise par les mammifères, notamment les rongeurs). • RISQUE : Rage.
Risques liés aux ouvrages	• RISQUE : Chasse. • RISQUE : Chemin balisé. • RISQUE : Conduite d'eau ou d'autres fluides. • RISQUE : Ligne électrique enterrée. • RISQUE : Ouvrages divers. • RISQUE : Restes de conflits armés (munitions, piquets queue de cochon, barbelés). • RISQUE : Vestiges militaires. • RISQUE : Voie accessible aux véhicules à moteur.
Risques liés à l'état sanitaire du peuplement	Néant
Risques liés à la nature du terrain	• RISQUE : Cours d'eau • RISQUE : Déclivité (forte pente) • RISQUE : Source • RISQUE : Zone humide

• Prescriptions/Consignes de sécurité spécifiques au chantier (*) de secours

- [C] Consignes ENGIN : Panneau de chantier, Présence extincteurs, Trousse de secours, Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Eteindre le moteur pendant les pauses, Respect des distances de sécurité entre 1 opérateur et 1 engin, EPI pour chauffeur d'ENGIN (Chaussures ou bottes de sécurité, Protection anti bruit)
- [C] Pose des panneaux de signalisation de chantier, rubalise, barrières sur les voies d'accès au chantier (RF, chemins de randonnée, ...)
- [C] Port du gilet haute visibilité

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

- [C] Pose des panneaux de signalisation routière
- [C] EPI pour outil manuel (Chaussures ou bottes de sécurité, Gants, Respect des distances de sécurité entre 2 opérateurs)
- [C] Consignes générales pour SECOURS (Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Trousse de secours, Véhicules garés dans le sens du départ, Sifflets)

(*) Les prescriptions/consignes de sécurité générales relatives à l'exercice de l'activité doivent être respectées.

• Mesures de sécurité en cas d'interventions simultanées ou successives d'entreprises

Aucune mesure de sécurité communiquée

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Contractants

La fiche de chantier et son annexe éventuelle doivent être disponibles sur le chantier. Les entreprises intervenantes doivent répercuter les informations y figurant à tous leurs sous-traitants éventuels.

• Intervenants

	NOM	Adresse	Tél.
Donneur d'ordre ONF	UT MONTAGNE NOIRE	M.F. de la Toupinarie 81160 MASSAGUEL	
ONF intervenant - 1	UP MIDI PYRENEES EST	9 lieutenant Paul Delpech 09007 FOIX	

• Dates et signatures

Reconnait avoir pris connaissance de l'ensemble du document, et notamment des informations de sécurité:

	Date	NOM et signature du représentant
ONF	03/02/2026	NOM : Signature :
ONF intervenant - 1	03/02/2026	NOM : Signature :

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Informations générales

Prescripteur : UT MONTAGNE NOIRE (877504)

Simon BLESS (/ 07 77 33 65 18)

Producteur : UP MIDI PYRENEES EST (875520)

Damien VIGUIER (/ 07 77 33 66 16)

Prestations à réaliser

• Descriptif et Localisation

Entretien de réseau de desserte : fauchage / entretien mécanique des accotements 4 passes (réf: 04-GVIN-FEA01)

Forêt domaniale de LA-MONTAGNE-NOIRE (DO)

Commune : ARFONS (81110)

Localisation : route forestière des garrigues

Total :

Commandé	Un
5,800	KM

• Prescriptions [P] / Consignes [C] (hors sécurité)

Date de début: 01/06/2026 Date de fin: 31/07/2026

Second semestre

Technique
° [P] Détail du nombre de passages par accotements : 2+2

• Plan(s) d'intervention

Aucun plan d'intervention

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Sécurité sur le chantier

• Informations liées aux secours

Numéros d'urgence : 112 [Secours européen] 18 [Pompiers] 15 [SAMU]

Point de rencontre pour sauvetage terrestre (PRS)	• SDIS: PRS 11 84 • Lieu : Lacombe(dept11) place du village (LACOMBE) • GPS : (43.397443, 2.232498) • DFCI: FD82F0.2
Couverture téléphonique	• Chantier : ☒ Oui ☐ Non
Consignes d'accès au chantier	<i>Aucune consigne d'accès</i>

• Plan de secours

Aucun plan de secours

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Facteurs de risques

Risques biologiques	• RISQUE : Affections provoquées par les chenilles processionnaires. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de frelons et autres hyménoptères. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de vipères. • RISQUE : Borréliose de Lyme, Hantavirose, Encéphalite à tiques (transmises par les tiques). • RISQUE : Echinococcose (transmise par les chiens, chats, renards...). • RISQUE : Leptospirose (transmise par les mammifères, notamment les rongeurs). • RISQUE : Rage.
Risques liés aux ouvrages	• RISQUE : Chasse. • RISQUE : Chemin balisé. • RISQUE : Conduite d'eau ou d'autres fluides. • RISQUE : Ligne électrique enterrée. • RISQUE : Ouvrages divers. • RISQUE : Restes de conflits armés (munitions, piquets queue de cochon, barbelés). • RISQUE : Vestiges militaires. • RISQUE : Voie accessible aux véhicules à moteur.
Risques liés à l'état sanitaire du peuplement	Néant
Risques liés à la nature du terrain	• RISQUE : Cours d'eau • RISQUE : Déclivité (forte pente) • RISQUE : Source • RISQUE : Zone humide

• Prescriptions/Consignes de sécurité spécifiques au chantier (*) de secours

- [C] Consignes ENGIN : Panneau de chantier, Présence extincteurs, Trousse de secours, Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Eteindre le moteur pendant les pauses, Respect des distances de sécurité entre 1 opérateur et 1 engin, EPI pour chauffeur d'ENGIN (Chaussures ou bottes de sécurité, Protection anti bruit)
- [C] Pose des panneaux de signalisation de chantier, rubalise, barrières sur les voies d'accès au chantier (RF, chemins de randonnée, ...)
- [C] Port du gilet haute visibilité

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

- [C] Pose des panneaux de signalisation routière
- [C] EPI pour outil manuel (Chaussures ou bottes de sécurité, Gants, Respect des distances de sécurité entre 2 opérateurs)
- [C] Consignes générales pour SECOURS (Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Trousse de secours, Véhicules garés dans le sens du départ, Sifflets)

(*) Les prescriptions/consignes de sécurité générales relatives à l'exercice de l'activité doivent être respectées.

• Mesures de sécurité en cas d'interventions simultanées ou successives d'entreprises

Aucune mesure de sécurité communiquée

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Contractants

La fiche de chantier et son annexe éventuelle doivent être disponibles sur le chantier. Les entreprises intervenantes doivent répercuter les informations y figurant à tous leurs sous-traitants éventuels.

• Intervenants

	NOM	Adresse	Tél.
Donneur d'ordre ONF	UT MONTAGNE NOIRE	M.F. de la Toupinarie 81160 MASSAGUEL	
ONF intervenant - 1	UP MIDI PYRENEES EST	9 lieutenant Paul Delpech 09007 FOIX	

• Dates et signatures

Reconnait avoir pris connaissance de l'ensemble du document, et notamment des informations de sécurité:

	Date	NOM et signature du représentant
ONF	03/02/2026	NOM : Signature :
ONF intervenant - 1	03/02/2026	NOM : Signature :

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Informations générales

Prescripteur : UT MONTAGNE NOIRE (877504)

Simon BLESS (/ 07 77 33 65 18)

Producteur : UP MIDI PYRENEES EST (875520)

Damien VIGUIER (/ 07 77 33 66 16)

Prestations à réaliser

• Descriptif et Localisation

Entretien de réseau de desserte : fauchage / entretien mécanique des accotements 4 passes (réf: 04-GVIN-FEA01)

Forêt domaniale de LA-MONTAGNE-NOIRE (DO)

Commune : ARFONS (81110)

Localisation : route forestière du plo du poteau

Total :

Commandé	Un
2,900	KM

• Prescriptions [P] / Consignes [C] (hors sécurité)

Date de début: 01/06/2026 Date de fin: 31/07/2026

Second semestre

Technique
° [P] Détail du nombre de passages par accotements : 2+2

• Plan(s) d'intervention

Aucun plan d'intervention

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Sécurité sur le chantier

• Informations liées aux secours

Numéros d'urgence : 112 [Secours européen] 18 [Pompiers] 15 [SAMU]

Point de rencontre pour sauvetage terrestre (PRS)	• SDIS: PRS 11 84 • Lieu : Lacombe(dept11) place du village (LACOMBE) • GPS : (43.397443, 2.232498) • DFCI: FD82F0.2
Couverture téléphonique	• Chantier : ☒ Oui ☐ Non
Consignes d'accès au chantier	<i>Aucune consigne d'accès</i>

• Plan de secours

Aucun plan de secours

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Facteurs de risques

Risques biologiques	• RISQUE : Affections provoquées par les chenilles processionnaires. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de frelons et autres hyménoptères. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de vipères. • RISQUE : Borréliose de Lyme, Hantavirose, Encéphalite à tiques (transmises par les tiques). • RISQUE : Echinococcose (transmise par les chiens, chats, renards...). • RISQUE : Leptospirose (transmise par les mammifères, notamment les rongeurs). • RISQUE : Rage.
Risques liés aux ouvrages	• RISQUE : Chasse. • RISQUE : Chemin balisé. • RISQUE : Conduite d'eau ou d'autres fluides. • RISQUE : Ligne électrique enterrée. • RISQUE : Ouvrages divers. • RISQUE : Restes de conflits armés (munitions, piquets queue de cochon, barbelés). • RISQUE : Vestiges militaires. • RISQUE : Voie accessible aux véhicules à moteur.
Risques liés à l'état sanitaire du peuplement	Néant
Risques liés à la nature du terrain	• RISQUE : Cours d'eau • RISQUE : Déclivité (forte pente) • RISQUE : Source • RISQUE : Zone humide

• Prescriptions/Consignes de sécurité spécifiques au chantier (*) de secours

- [C] Consignes ENGIN : Panneau de chantier, Présence extincteurs, Trousse de secours, Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Eteindre le moteur pendant les pauses, Respect des distances de sécurité entre 1 opérateur et 1 engin, EPI pour chauffeur d'ENGIN (Chaussures ou bottes de sécurité, Protection anti bruit)
- [C] Pose des panneaux de signalisation de chantier, rubalise, barrières sur les voies d'accès au chantier (RF, chemins de randonnée, ...)
- [C] Port du gilet haute visibilité

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

- [C] Pose des panneaux de signalisation routière
- [C] EPI pour outil manuel (Chaussures ou bottes de sécurité, Gants, Respect des distances de sécurité entre 2 opérateurs)
- [C] Consignes générales pour SECOURS (Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Trousse de secours, Véhicules garés dans le sens du départ, Sifflets)

(*) Les prescriptions/consignes de sécurité générales relatives à l'exercice de l'activité doivent être respectées.

• Mesures de sécurité en cas d'interventions simultanées ou successives d'entreprises

Aucune mesure de sécurité communiquée

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Contractants

La fiche de chantier et son annexe éventuelle doivent être disponibles sur le chantier. Les entreprises intervenantes doivent répercuter les informations y figurant à tous leurs sous-traitants éventuels.

• Intervenants

	NOM	Adresse	Tél.
Donneur d'ordre ONF	UT MONTAGNE NOIRE	M.F. de la Toupinarie 81160 MASSAGUEL	
ONF intervenant - 1	UP MIDI PYRENEES EST	9 lieutenant Paul Delpech 09007 FOIX	

• Dates et signatures

Reconnait avoir pris connaissance de l'ensemble du document, et notamment des informations de sécurité:

	Date	NOM et signature du représentant
ONF	03/02/2026	NOM : Signature :
ONF intervenant - 1	03/02/2026	NOM : Signature :

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Informations générales

Prescripteur : UT MONTAGNE NOIRE (877504)

Simon BLESS (/ 07 77 33 65 18)

Producteur : UP MIDI PYRENEES EST (875520)

Damien VIGUIER (/ 07 77 33 66 16)

Prestations à réaliser

• Descriptif et Localisation

Entretien de réseau de desserte : fauchage / entretien mécanique des accotements 4 passes (réf: 04-GVIN-FEA01)

Forêt domaniale de LA-MONTAGNE-NOIRE (DO)

Commune : ARFONS (81110)

Localisation : route forestière des Souleillans sud + éoliennes

Total :

Commandé	Un
4,000	KM

• Prescriptions [P] / Consignes [C] (hors sécurité)

Date de début: 01/06/2026 Date de fin: 31/07/2026

Second semestre

Technique
° [P] Modalités de l'intervention : épareuse
° [P] Détail du nombre de passages par accotements : 2+2

• Plan(s) d'intervention

Aucun plan d'intervention

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Sécurité sur le chantier

• Informations liées aux secours

Numéros d'urgence : 112 [Secours européen] 18 [Pompiers] 15 [SAMU]

Point de rencontre pour sauvetage terrestre (PRS)	• SDIS: PRS 11 84 • Lieu : Lacombe(dept11) place du village (LACOMBE) • GPS : (43.397443, 2.232498) • DFCI: FD82F0.2
Couverture téléphonique	• Chantier : ☒ Oui ☐ Non
Consignes d'accès au chantier	<i>Aucune consigne d'accès</i>

• Plan de secours

Aucun plan de secours

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Facteurs de risques

Risques biologiques	• RISQUE : Affections provoquées par les chenilles processionnaires. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de frelons et autres hyménoptères. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de vipères. • RISQUE : Borréliose de Lyme, Hantavirose, Encéphalite à tiques (transmises par les tiques). • RISQUE : Echinococcose (transmise par les chiens, chats, renards...). • RISQUE : Leptospirose (transmise par les mammifères, notamment les rongeurs). • RISQUE : Rage.
Risques liés aux ouvrages	• RISQUE : Chasse. • RISQUE : Chemin balisé. • RISQUE : Conduite d'eau ou d'autres fluides. • RISQUE : Ligne électrique enterrée. • RISQUE : Ouvrages divers. • RISQUE : Restes de conflits armés (munitions, piquets queue de cochon, barbelés). • RISQUE : Vestiges militaires. • RISQUE : Voie accessible aux véhicules à moteur.
Risques liés à l'état sanitaire du peuplement	Néant
Risques liés à la nature du terrain	• RISQUE : Cours d'eau • RISQUE : Déclivité (forte pente) • RISQUE : Source • RISQUE : Zone humide

• Prescriptions/Consignes de sécurité spécifiques au chantier (*) de secours

- [C] Consignes ENGIN : Panneau de chantier, Présence extincteurs, Trousse de secours, Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Eteindre le moteur pendant les pauses, Respect des distances de sécurité entre 1 opérateur et 1 engin, EPI pour chauffeur d'ENGIN (Chaussures ou bottes de sécurité, Protection anti bruit)
- [C] Pose des panneaux de signalisation de chantier, rubalise, barrières sur les voies d'accès au chantier (RF, chemins de randonnée, ...)
- [C] Port du gilet haute visibilité

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

- [C] Pose des panneaux de signalisation routière
- [C] EPI pour outil manuel (Chaussures ou bottes de sécurité, Gants, Respect des distances de sécurité entre 2 opérateurs)
- [C] Consignes générales pour SECOURS (Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Trousse de secours, Véhicules garés dans le sens du départ, Sifflets)

(*) Les prescriptions/consignes de sécurité générales relatives à l'exercice de l'activité doivent être respectées.

• Mesures de sécurité en cas d'interventions simultanées ou successives d'entreprises

Aucune mesure de sécurité communiquée

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Contractants

La fiche de chantier et son annexe éventuelle doivent être disponibles sur le chantier. Les entreprises intervenantes doivent répercuter les informations y figurant à tous leurs sous-traitants éventuels.

• Intervenants

	NOM	Adresse	Tél.
Donneur d'ordre ONF	UT MONTAGNE NOIRE	M.F. de la Toupinarie 81160 MASSAGUEL	
ONF intervenant - 1	UP MIDI PYRENEES EST	9 lieutenant Paul Delpech 09007 FOIX	

• Dates et signatures

Reconnait avoir pris connaissance de l'ensemble du document, et notamment des informations de sécurité:

	Date	NOM et signature du représentant
ONF	03/02/2026	NOM : Signature :
ONF intervenant - 1	03/02/2026	NOM : Signature :

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Informations générales

Prescripteur : UT MONTAGNE NOIRE (877504)

Simon BLESS (/ 07 77 33 65 18)

Producteur : UP MIDI PYRENEES EST (875520)

Damien VIGUIER (/ 07 77 33 66 16)

Prestations à réaliser

• Descriptif et Localisation

Entretien de réseau de desserte : fauchage / entretien mécanique des accotements 4 passes (réf: 04-GVIN-FEA01)

Forêt domaniale de LA-MONTAGNE-NOIRE (DO)

Commune : ARFONS (81110)

Localisation : route forestière de Teyssonnières

Total :

Commandé	Un
3,000	KM

• Prescriptions [P] / Consignes [C] (hors sécurité)

Date de début: 01/06/2026 Date de fin: 31/07/2026

Second semestre

Technique

° [P] Détail du nombre de passages par accotements : 2+2

• Plan(s) d'intervention

Aucun plan d'intervention

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Sécurité sur le chantier

• Informations liées aux secours

Numéros d'urgence : 112 [Secours européen] 18 [Pompiers] 15 [SAMU]

Point de rencontre pour sauvetage terrestre (PRS)	• SDIS: PRS 11 84 • Lieu : Lacombe(dept11) place du village (LACOMBE) • GPS : (43.397443, 2.232498) • DFCI: FD82F0.2
Couverture téléphonique	• Chantier : ☒ Oui ☐ Non
Consignes d'accès au chantier	<i>Aucune consigne d'accès</i>

• Plan de secours

Aucun plan de secours

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

• Facteurs de risques

Risques biologiques	• RISQUE : Affections provoquées par les chenilles processionnaires. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de frelons et autres hyménoptères. • RISQUE : Affections provoquées par les piqûres de vipères. • RISQUE : Borréliose de Lyme, Hantavirose, Encéphalite à tiques (transmises par les tiques). • RISQUE : Echinococcose (transmise par les chiens, chats, renards...). • RISQUE : Leptospirose (transmise par les mammifères, notamment les rongeurs). • RISQUE : Rage.
Risques liés aux ouvrages	• RISQUE : Chasse. • RISQUE : Chemin balisé. • RISQUE : Conduite d'eau ou d'autres fluides. • RISQUE : Ligne électrique enterrée. • RISQUE : Ouvrages divers. • RISQUE : Restes de conflits armés (munitions, piquets queue de cochon, barbelés). • RISQUE : Vestiges militaires. • RISQUE : Voie accessible aux véhicules à moteur.
Risques liés à l'état sanitaire du peuplement	Néant
Risques liés à la nature du terrain	• RISQUE : Cours d'eau • RISQUE : Déclivité (forte pente) • RISQUE : Source • RISQUE : Zone humide

• Prescriptions/Consignes de sécurité spécifiques au chantier (*) de secours

- [C] Consignes ENGIN : Panneau de chantier, Présence extincteurs, Trousse de secours, Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Eteindre le moteur pendant les pauses, Respect des distances de sécurité entre 1 opérateur et 1 engin, EPI pour chauffeur d'ENGIN (Chaussures ou bottes de sécurité, Protection anti bruit)
- [C] Pose des panneaux de signalisation de chantier, rubalise, barrières sur les voies d'accès au chantier (RF, chemins de randonnée, ...)
- [C] Port du gilet haute visibilité

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

- [C] Pose des panneaux de signalisation routière
- [C] EPI pour outil manuel (Chaussures ou bottes de sécurité, Gants, Respect des distances de sécurité entre 2 opérateurs)
- [C] Consignes générales pour SECOURS (Couverture téléphonique : présence réseau vérifiée, Téléphone chargé, Trousse de secours, Véhicules garés dans le sens du départ, Sifflets)

(*) Les prescriptions/consignes de sécurité générales relatives à l'exercice de l'activité doivent être respectées.

• Mesures de sécurité en cas d'interventions simultanées ou successives d'entreprises

Aucune mesure de sécurité communiquée

en application de l'article R717-78-1 du code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté du 31 mars 2011 modifié

Contractants

La fiche de chantier et son annexe éventuelle doivent être disponibles sur le chantier. Les entreprises intervenantes doivent répercuter les informations y figurant à tous leurs sous-traitants éventuels.

• Intervenants

	NOM	Adresse	Tél.
Donneur d'ordre ONF	UT MONTAGNE NOIRE	M.F. de la Toupinarie 81160 MASSAGUEL	
ONF intervenant - 1	UP MIDI PYRENEES EST	9 lieutenant Paul Delpech 09007 FOIX	

• Dates et signatures

Reconnait avoir pris connaissance de l'ensemble du document, et notamment des informations de sécurité:

	Date	NOM et signature du représentant
ONF	03/02/2026	NOM : Signature :
ONF intervenant - 1	03/02/2026	NOM : Signature :